lutte ouvrière

HEBDOMADAIRE — PARAIT LE MARDI — N° 162 — SEMAINE DU 5 AU 11 OCTOBRE 1971 — PRIX : 2 F

LES SCANDALES

UN REGIME FONCIEREMENT POURRI

courrier des lecteurs

Socialisme et pollution

Camarades,

Etant en vacances et m'ennuyant un peu, par hasard, je suis tombé sur Lutte Ouvrière. **(Je connaissais depuis longtemps** L.O. **pour l'avoir déjà lu.) Et un de vos articles m'a choqué. C'est donc pour cette raison que je vous écris (par la même occasion, je vous félicite de votre travail militant de cette année : campagne électorale de Bordeaux, municipales, campagne commune sur la Commune...).**

Bref, pour revenir à l'article en question " Spéculation, pollution et intellectuels de gauche " **(n° 155), qui est vrai d'ailleurs (sauf à mon avis la fin), je voudrais d'abord faire une remarque. (Il ne faut pas attacher trop d'importance à la remarque, la préoccupation essentielle pour les révolutionnaires étant plus sur le travail ouvrier que sur de vaines palabres d'intellectuels.) Cependant, la fin de l'article choque :** " Sous le socialisme, il n'y aura nul besoin d'industrialiser toute la terre comme le désirent aujourd'hui les bourgeoisies des pays sous-développés ; mais seulement certaines zones sacrifiées à cet usage, et qui seront vraisemblablement les régions déjà souillées des vieux pays industriels ".

Qu'est-ce que cela veut dire ? Sans être chauvin ou ardent patriote, il faut sacrifier l'Europe (l'Europe des peuples, l'Europe des travailleurs avec ses paysages, ses monuments) au progrès de la science ? Il faut détruire tout cela pour le remplacer par des usines ? Il faut couper le monde en deux ?

Si c'est l'image que vous vous faites du socialisme, elle ne doit pas réjouir beaucoup de militants que vous taxez à tort de réactionnaires. Car vouloir le bien des hommes, ce n'est pas vouloir à tout prix l'industrialisation. Certes, elle est utile, mais il faut savoir en user avec précaution et ne pas jouer à l'apprenti sorcier qui regarde apeuré son œuvre. Si le socialisme est la lutte pour le progrès, il faut savoir ce que l'on entend par progrès, si c'est les bombes, les avions, les fusils... le progrès n'est peut-être pas l'industrialisation forcée, mais plutôt une compréhension des hommes...

Il ne faudra peut-être pas crier à l'industrialisation mais plutôt choisir entre la vie des hommes dans une vie simple et heureuse avec l'essentiel ou une course à un progrès qui signifie pollution, déchets...

...Si les vieux pays industrialisés sont souillés, au lieu de les sacrifier, sacrifiant ainsi des richesses de paysages, d'art, de culture, il faudrait peut-être les améliorer ; leur rendre leur beauté d'origine ! Vous parlez ensuite de " conservation aveugle de tous les vestiges du passé qui déshonorent notre planète ". **Que sont ces vestiges ? Si ce sont les tanks, blockhaus, casernes... alors oui, détruisons, mais si ce sont les fruits artistiques des hommes (tels les pavillons de Baltard), alors là, il ne faut pas trancher net, le problème est complexe. Ces bâtiments ont leur beauté. Ils doivent rester.**

Vous parlez de détruire les vieux vestiges (lesquels ? pourquoi ?). Alors, non, gardons-les. Ils ont servi. Ils sont là pour montrer à nos fils ce que fut la bourgeoisie, ce que fut la lutte des travailleurs pour leur émancipation. ... Ne détruisons rien de ces vieux vestiges, dans notre monde moderne, certains aimeront les revoir, flaner, penser et voir le chemin qui a été fait depuis. Si la société est pourrie, ce ne sont pas les monuments qui en sont la cause mais les hommes...

A.G.,
Nantes.

Rassure-toi, camarade, nous n'avons nullement l'intention de « couper le monde en deux », transformer l'Europe en un immense dépotoir, raser Notre-Dame et l'Acropole pour leur substituer des cheminées d'usines. Nous sommes d'accord avec toi pour dire que l'industrialisation n'est pas le but du socialisme, elle est seulement un moyen pour que la satisfaction des besoins matériels de l'homme ne pose plus de problèmes. La rentabilité à tout prix, au détriment de la nature, au détriment de la santé des hommes n'est non seulement en rien socialiste, mais c'est un des aspects les plus néfastes de la production capitaliste.

Et nous disions justement dans la phrase qui semble t'avoir choqué que le socialisme ne signifiera nullement que l'on cherchera, au nom de l'industrialisation, à faire à l'échelle de la planète ce que l'industrialisation capitaliste a fait en Angleterre, en France, ou dans d'autres pays industrialisés. Dans la mesure où un développement de la capacité de production sera encore nécessaire pour assurer à tout être humain le nécessaire d'abord et le superflu ensuite, il est préférable que cela se fasse par le développement de la capacité de l'appareil de production déjà existant ou par l'extension de celui-ci, c'est-à-dire en Europe et aux U.S.A. en particulier. Et cela, précisément pour ne pas souiller à notre tour les régions du monde que la production capitaliste n'a pas encore souillées.

Est-ce que nous voulons « sacrifier » l'environnement en Europe ? Malheureusement, il n'y a plus grand chose à sacrifier. Cela signifie-t-il que sous le socialisme l'Europe restera jusqu'à la fin des temps la région maudite de la fumée, de la crasse et des déchets industriels ? Certes non, car nous avons la ferme conviction que le progrès scientifique créera la possibilité d'industries non polluantes et que, suivant ton désir qui est aussi le nôtre, il sera possible de rendre à la nature, même en Europe, les régions qui lui avaient été arrachées par l'industrialisation capitaliste.

Cela ne signifie pas non plus que nous détruirons, en attendant, les vestiges culturels du passé. Mais tu nous excuseras même pour montrer à nos fils ce qu'avait été la bourgeoisie, le socialisme ne gardera certainement ni les bidonvilles, ni les taudis, ni les quartiers lépreux, ni les usines désaffectées crasseuses.

Et les hommes socialistes, ayant un goût artistique plus formé, un jugement débarrassé des courants de snobisme en vogue dans les milieux intellectuels actuels, ils ne garderaient probablement pas plus, si d'aventure le problème se posait pour eux, des créations aussi peu artistiques et aussi laides que les pavillons Baltard.

Une séance au rectorat

Des couloirs sombres, le long des murs des fils électriques qui pendent et, dès 7 h 30, une file de gens qui ne cesse de s'allonger. Ne vous y trompez pas ! Nous ne sommes pas devant une usine, nous sommes au rectorat.

S'il est dans votre intention de vous manifester auprès de ce " service public ", voici quelques renseignements qui ne vous seront sans doute pas inutiles :

Tout d'abord, ne téléphonez pas **au 325-24-13, car vous tomberez sur une standardiste qui vous explique que le rectorat... ne prend aucune communication téléphonique. N'essayez pas d'appeler le recteur ; car celui-ci est perpétuellement... dérangé !**

Si vous décidez de vous rendre directement sur place, sachez que les bureaux fonctionnent seulement quelques heures par semaine pour la réception.

Arrivé un mardi ou un jeudi, que voit-on ? Qu'en ayant pris ses précautions (c'est-à-dire en arrivant à 7 heures, le matin), on est bien placé pour entrer dans le sanctuaire.

Ceci dit, tout commence ! D'abord une quinzaine d'appariteurs musclés (certains sont tout de même des gringalets) prennent place. Il paraît que c'est pour permettre à ceux qui arrivent ensuite de " respecter la queue ". A 8 heures, il y a à peu près 40 personnes qui attendent. Ne vous désespérez pas. Si l'on vous donne en main propre une lettre du recteur ; lisez-la, mais oubliez-la vite. Elle dit en substance : " Partez tranquille, je m'occuperai du reste ".

Il est 9 heures. Nous sommes plus de cent. " C'est un jour creux ", **dit un appariteur en riant. Pendant deux heures, tout le monde s'est raconté ses problèmes.** " Moi, j'ai été nommé, mais le poste n'existe pas ". **Ça commence bien. Un autre :** " Il y a déjà quelqu'un à ma place ". **Un autre :** " La dernière fois, une délégation a été voir le recteur. Il a dit **(tout le monde tend l'oreille)** ...qu'il n'était pas en son pouvoir de créer des postes, qu'il fallait s'adresser à Guichard ". **Une autre :** " Il y a cinq ans que j'enseigne, je suis titulaire, mais je viens protester parce qu'on m'oblige à faire un travail de bureau au lycée ".

Entre-temps, les premiers sont rentrés. Les veinards. Ils vont pouvoir écrire sur un bout de papier leurs malheurs. S'ils n'ont pas été nommés jusqu'à ce jour, le rectorat en fera des boulettes ! Deux heures pour avoir le droit d'écrire ses réclamations. La moitié de la file sera admise. Les autres n'auront qu'à revenir. De quoi se plaignent-ils, ils auront un ordre de passage pour l'après-midi.

De temps en temps, il y a des bousculades. Ainsi, il y a quelques jours, la fièvre montait ! Alors, une responsable est venue crier qu'il y avait deux places libres comme surveillants. C'est tout juste si on ne les vendait pas à la criée, les postes ! Ça n'a calmé personne.

En attendant, des centaines de personnes qui ont étudié des années pour avoir du travail n'en ont pas. Ils n'ont pas le droit de s'inscrire au chômage. Ce sont des " volants ".

Un de ces jours, il faudra calculer le minimum qu'il faut pour entrer au rectorat les mains vides et en sortir. Que le gagnant nous écrive. En attendant, je prends les paris. Personnellement, mon record n'est pas mal du tout : deux heures d'attente pour une minute d'entretien. Mais je suis sûr que vous ferez mieux la prochaine fois !

Un Maître auxiliaire.

Extraits de la lettre du recteur aux maîtres auxiliaires

Monsieur,

Si votre visite est relative à la suite susceptible d'être donnée à un dépôt ou à un renouvellement de candidature à un poste de maître auxiliaire ou de surveillant, je ne puis que vous confirmer l'inutilité d'une démarche personnelle auprès de mes services (...).

Je vous rappelle que l'augmentation importante du nombre des titulaires, qui améliore les qualifications pédagogiques, ne me permet pas de recruter un aussi grand nombre d'auxiliaires qu'au cours de l'année scolaire 1970-1971.

Les candidats dont les dossiers pourraient encore être pris en considération (...), seront informés individuellement.

En vous assurant de l'extrême attention avec laquelle nous étudions votre dossier et votre situation personnelle, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

R. MALLET.

lutte ouvrière

Responsable de la publication :
Michel RODINSON

Impression : Roto technic Offset
Tél : FLA. 37-07

Composition :
4, rue du Bouloi

Adressez toute correspondance au nom de Michel Rodinson
Initiative Socialiste
54, rue Monsieur-le-Prince
75 - Paris-6e

Nota : cette adresse n'est pas une permanence, écrire seulement.

Tarifs des abonnements :

ordinaires :	6 mois :	**30 F**
	1 an :	**50 F**
sous pli fermé :	6 mois :	**70 F**
	1 an :	**130 F**

Tous les versements de fonds, abonnements et soutiens divers doivent être faits au :

C.C.P. RODINSON
PARIS 6851-10

Éditorial

Du scandale de la spéculation au scandale de l'exploitation

UN REGIME FONCIEREMENT POURRI

LE scandale des sociétés civiles immobilières convaincues d'escroquerie vient de ressurgir à la une de l'actualité. Des financiers malhonnêtes, des hommes politiques compromis, voilà réunis tous les éléments d'une de ces affaires qui passionnent l'opinion et renforcent le citoyen moyen dans sa méfiance traditionnelle envers les milieux d'argent et de la politique. Bien entendu, pour la presse, au-dessus de ces tripatouillages et de ces abus de confiance, il y aurait l'Etat et le gouvernement, autorités impartiales et fermes s'appliquant à démasquer les escrocs et à protéger les petits épargnants. Que Rives-Henrys et Roulland soient ou aient été des députés de l'actuelle majorité ternit à peine cette image de marque. Après tout, c'est la C.O.B., commission nommée par le gouvernement qui a, la première, mené l'offensive contre eux. Et si Rives-Henrys et Roulland sont encore en liberté alors que leurs collègues moins protégés sont sous les verrous ou en fuite, c'est qu'ils n'avaient pas les mêmes responsabilités... (sic).

Mais, au fait, que leur reproche-t-on à ces naïfs ? D'avoir confondu politique et bonnes affaires ? Si ce n'est que cela, inutile d'en faire un scandale, une bonne petite réglementation obligera désormais tout député à choisir à l'instar du président entre « l'argent et le service du pays ». Voilà pour la façade. Et le gouvernement pourra servir loyalement les intérêts des bourgeois, sans avoir à se soucier de ce que fait dans les coulisses son petit personnel. Après tout, le temps où les députés se faisaient acheter par tel ou tel groupe est révolu comme est révolu celui du parlementarisme. Désormais, le Parlement vote le budget, son rôle s'arrête là, c'est Pompidou qui l'a dit. Les centres de décision sont ailleurs, les petites affaires minables de tel ou tel député aux dents longues ne doivent pas compromettre la bonne tenue des affaires sérieuses, celles des grands financiers qui, en fin de compte, gouvernent.

Alors, que reste-t-il du scandale des sociétés civiles immobilières ? Pas grand-chose sinon que les intérêts distribués seraient trop polis pour être honnêtes et que les sociétés en question auraient sans doute en partie « bouffé » le capital qui leur avait été confié par les souscripteurs. Voilà qui tombe officiellement sous le coup de la loi. Une loi qui, bien sûr, protège le capital. Une loi qui distingue entre les opérations malhonnêtes qui rapportent un intérêt abusif et les opérations honnêtes qui rapporteraient, elles, un intérêt juste. Il faut avouer qu'il y a derrière tout cela un énorme culot.

En toute naïveté, en toute impudence, ces messieurs de la classe capitaliste règlent leurs petits démêlés financiers en public. Entre les capitalistes déjà arrivés, déjà bien installés, et ces aspirants que représentent les sociétés immobilières, il y a tout simplement bataille pour savoir s'ils se partageront ou pas le gâteau. Et il semble bien que les capitalistes nantis le garderont pour eux tout seuls.

Ce n'est pas cela qui est scandaleux, c'est simplement cynique. Ce qui est scandaleux, c'est qu'il y ait un gâteau. Ce qui est scandaleux, c'est qu'il soit normal, admis, légal, qu'un capital puisse rapporter un intérêt, qu'il soit de 50, 25 ou 10 %. Ce qui est scandaleux, c'est l'exploitation des travailleurs, c'est que l'on puisse tirer de la peine et de la sueur de ceux qui produisent, un intérêt qui va à ceux qui ne produisent rien, mais qui possèdent du capital. Il n'y a pas de génération spontanée. L'argent ne vient pas du néant. Les intérêts du capital ne viennent pas d'une bonne gestion ou d'un placement judicieux, ils viennent du travail de ceux qui ne possèdent rien. Ils viennent d'un vol autorisé, institutionnalisé qui s'appelle l'exploitation et qui est la base même du système capitaliste.

Ce scandale qui enrichit les plus riches et laisse pauvres ceux qui sont pauvres, ce scandale qui entretient l'inégalité et l'injustice, ce scandale est non seulement toléré, mais il est encore dissimulé, paré des ornements de la loi, de la morale, et maintenu impitoyablement par la force, la force que représentent les flics, les juristes, les tribunaux et les enquêteurs de tout poil, C.O.B. comprise.

Alors, ne nous laissons pas abuser : il ne faut pas que l'arbre nous cache la forêt et que les sales combines d'un député sans scrupules nous empêchent de voir et de lutter contre le véritable scandale permanent que constitue le système capitaliste. C'est lui qu'il faut combattre, c'est lui qu'il faut abattre, et il entraînera dans sa chute le gros et le menu fretin des truands du capital.

Une agression... qui tombe à point

MERCREDI 29 septembre, aux environs de 18 heures, alors que le carrefour de la rue Saint-Antoine et de l'avenue Ledru-Rollin était particulièrement animé, un commando de quelques jeunes gens s'en prit violemment à un agent chargé de régler la circulation. Alors que celui-ci consultait son plan, ses assaillants lui passèrent ses propres menottes, le tabassèrent et le laissèrent sur le pavé.

Quelques tracts retrouvés sur les lieux imputant à la « milice ouvrière multinationale » la responsabilité de l'attaque et proclamant « Désarmer la police, c'est juste », ont incité certains commentateurs à voir là une revanche des amis de Christian Riss sur un agent. On se souvient en effet que Christian Riss avait été blessé par balles lors d'une manifestation maoïste à l'ambassade de Jordanie. Le fait que cette explication n'ait fait l'objet d'aucun démenti de la part de cette « milice » peut confirmer l'accusation.

Mais, à quelques jours du prochain congrès de la police, alors que les sanctions et le mécontentement ont attiré l'attention sur le problème de la police en France et son rôle répressif, il est possible d'apporter une autre explication à l'incident. Et ce n'est pas nous qui faisons l'hypothèse, c'est Monatte, secrétaire du syndicat des policiers autonomes, sur les antennes d'un poste périphérique. Une provocation montée par les services de police eux-mêmes servirait en effet très bien les affaires du ministère de l'Intérieur, désireux de resserrer les rangs de ses ouailles et soucieux de faire la démonstration de l'utilité d'une police unie et protégée.

La signature d'un tract ne saurait en prouver l'origine. Non que les maoïstes — ils l'ont montré dans le passé — soient incapables de raids de ce genre, bien que cette manière de terrorisme individuel, inefficace au possible, n'effacera pas la blessure de Riss ni la violence exercée généralement par les forces de l'ordre.

Mais, en ces temps difficiles, où le malaise de la police s'est exprimé publiquement, où des sanctions ont frappé quelques fortes têtes, où certains policiers, las du rôle répressif que leur font jouer les Marcellin et consorts cherchent à exprimer leur mécontentement, une provocation n'est pas faite pour surprendre.

Après l'affaire du quartier Latin avant les vacances, cette attaque nous paraît aussi plus relever de l'arsenal policier que des aventures gauchistes.

Nicole BLETTRY.

sommaire

EN FRANCE

● **Leur nouvelle société**

Page 6
— Un remède de charlatans.
— Les élections sénatoriales.

Page 7
— Opération anti-drogue ou anti-jeunes ?
— Les révolutionnaires et la drogue.

Page 10
— Chasse à l'homme à Dunkerque.

Pages 12 et 13
— Peine de mort et barbarie capitaliste.

Page 24
— Les travailleurs du métro et les usagers.

● **Dans les entreprises**

Page 8
— Licenciements chez Olier (Clermont-Ferrand).
— Grève chez Ericsson (Colombes).

Page 9
— Rateau : la C.G.T. enraye la lutte.
— A l'U.A.P. (Paris-9e) : la grève des archivistes continue.

Page 14
— Echos des entreprises.

Page 15
— La réforme des Prud'hommes.

Page 16
— Carbone-Lorraine : un jeune licencié.
— Chômage dans l'engeneering.

Page 17
— La défense des droits syndicaux chez Perrier.
— Licenciements à Huilor-Lesieur (Bordeaux).

Page 18
— Argenteuil : Quand le P.D.G. de la Sagem informe.
— St-Etienne-du-Rouvray : mourir à 20 ans.
— Les Compteurs de Montrouge et la sérité.

DANS LE MONDE

PEROU

Page 10
— Une lettre d'Hugo Blanco.

DIVERS

Pages 4 et 5
— En bref.

Page 11
— Revue de presse.

Pages 19 et 20
— Feuilleton.

Page 21
— Télévision : la peine de mort.
— Pour sourire un peu.

Page 22
— Livres : Contre le Courant. Organe de l'opposition communiste.

Page 23
— Le Sel de la terre.
— Le voleur de chevaux.

en bref... en bref... en bref...

Une mascarade électorale à l'ombre des mitraillettes

Policier sud-vietnamien, pistolet au poing, lancé à la poursuite des manifestants saigonnais. (Photo U.P.I.)

Nul n'avait plus d'illusions sur les élections du 3 octobre au Sud-Vietnam et sur leurs prétentions démocratiques. Un seul candidat, l'actuel président, les urnes remplies de faux bulletins de vote, la propagande et les pressions gouvernementales, tout cela aurait dû comme à l'habitude suffire au général Thieu pour obtenir son " succès massif ".

Mais cette fois-ci, il a fait mieux. Quelques jours avant le scrutin, il a demandé publiquement à la police de tirer à vue sur tous les manifestants qui " arracheraient une affiche électorale " et qui oseraient " brûler des voitures de l'armée américaine ".

Comment être plus franc et plus cynique ? C'est sans doute la seule manière qui reste au général Thieu pour s'assurer le soutien populaire, dont il s'est toujours passé mais dont il ose pourtant se revendiquer. L'image du fantôche Thieu, défenseur du monde libre et de la démocratie, a depuis longtemps fait long feu, si elle a jamais existé à Saigon.

Bien entendu, le résultat des élections ne fait pas de doute. Réélu, Thieu le sera grâce aux truquages et à la puissance de son appareil militaro-policier. Mais pour combien de temps ?

Malgré le caractère de mascarade sanglante que revêtent ces élections, Thieu a refusé d'en reculer la date. Malgré l'abstention de tous les candidats possibles de l'opposition, il a préféré se présenter seul et perdre ainsi l'avantage d'une pseudo-consultation électorale dont avaient besoin au moins les Américains. Mais les jours d'un Thieu sont comptés dans la situation actuelle du Sud-Vietnam. D'autres sont tombés avant lui, comme Diem, qui n'avait pourtant pas contre lui un changement de la politique américaine.

Une affaire embarrassante pour les colonels grecs

Lady Fleming durant son procès. (Photo U.P.I.)

A Athènes, Lady Amalia Fleming, veuve de l'inventeur de la pénicilline, a été condamnée à seize mois de prison ferme. Elle avait tenté, avec deux Grecs et deux Américains, de faire évader Alecos Panagoulis, condamné à mort par le régime des colonels pour " tentative d'assassinat sur la personne du Premier ministre ".

Lors de son procès, Lady Fleming a dénoncé les tortures subies par Panagoulis avant et après sa condamnation et a su fermer le bec de la police qui tentait de la présenter comme un " agent du communisme international ".

Les juges des colonels n'ont vraiment pas peur du ridicule !

Il n'en reste pas moins qu'aux yeux des dictateurs grecs, elle s'est rendue coupable d'avoir mis sa personne et l'autorité morale du nom qu'elle porte, au service de ceux qui luttent contre la dictature.

Lady Fleming a eu le courage de risquer une situation sociale confortable pour se placer sans ambiguïté aux côtés du peuple grec.

Elle a eu le courage de refuser son expulsion en affirmant sa volonté de rester en Grèce, même si ce doit être en prison. Et, finalement, son procès fut celui du régime.

Espagne : un Caudillo qui s'accroche

Toute la presse attendait avec intérêt les déclarations que devait prononcer Franco, à l'occasion du 35e anniversaire de son accession à la direction de l'Etat espagnol, car beaucoup pensaient que le Caudillo, qui aura bientôt 79 ans, allait profiter de l'événement pour annoncer son prochain retrait du pouvoir.

Eh bien, ceux-là en auront été pour leurs frais. L'homme que les chefs militaires nationalistes désignèrent, le 1er octobre 1936, comme généralissime et chef de l'Etat, n'a manifesté aucune intention d'abandonner les rênes de celui-ci. Il a l'intention, a-t-il déclaré en substance, de rester au pouvoir aussi longtemps que Dieu lui prêtera vie et sûreté de jugement.

Voilà sans doute qui décevra ceux qui s'imaginent que l'éloignement volontaire de Franco du pouvoir ou sa mort suffirait à ouvrir pour l'Espagne les voies d'un avenir démocratique. Mais pour les travailleurs espagnols, l'obstination du Caudillo à s'accrocher au pouvoir ne change pas grand-chose. Car ce n'est pas sur la lassitude du dictateur, ou sur sa mort, qu'ils doivent compter pour améliorer leur sort, mais sur leurs propres capacités à imposer, non pas un nouveau chef d'Etat, mais une transformation radicale de la société.

Juan Carlos surveillant la forme de celui auquel il doit succéder. Le vieux a l'air de s'accrocher. (Photo U.P.I.)

Le cardinal sénile et le monde qui se dit libre

En sortant de l'ambassade américaine de Budapest, le cardinal Mindszenty est sorti quelques jours durant de l'oubli général. Juste le temps de permettre à quelques manieurs de plume du genre Raymond Cartier de faire du pathos sur le grand combat entre le " monde libre " et celui qui ne l'est pas, en s'extasiant sur la courageuse persévérence du prélat dans la défense du premier.

Que la vieille ganache réactionnaire ait pu être, pour toute une fraction du peuple insurgé en Hongrie en 1956 — et pas seulement pour une insignifiante minorité qui sympathisait avec ses idées — une incarnation des innombrables victimes du régime de terreur de Rakosi et Cie, est tout à la honte de ce dernier. Qu'il soit aujourd'hui l'incarnation du " monde libre " aux yeux de certains, est, par contre, tout un symbole.

Car ce n'est pas contre le terrorisme stalinien que Mindszenty est entré en croisade, mais bien avant, contre tout ce qui mettait en cause le monde qui était le sien, le monde des féodaux possédant des centaines de milliers d'hectares dans un pays où des millions de paysans étaient sans terre, le monde de l'opulence outrageuse dans un décor anachronique face à une misère sans fin, le monde de la terreur sanguinaire d'un royaume sans roi dirigé par un amiral sans mer.

Aux yeux de Mindszenty, même la démocratie à la Cartier était déjà la perdition rouge. Dès 1945, il s'est élevé violemment contre la réforme agraire s'attaquant aux immenses domaines de l'Eglise, contre la proclamation de la république, contre la déconfessionalisation des écoles, contre les plus vagues tentatives d'une démocratisation à l'occidentale.

Mindszenty, une noble figure du monde libre ? Peut-être. Mais qu'il sent le moisi, ce monde libre !

Hiro-Hito à Paris

Du voyage de l'empereur du Japon à Paris, aucun détail ne nous a été épargné. On en a tout su : qu'il devait visiter Notre-Dame et la Sainte-Chapelle, se rendre au Louvre, à Versailles et à Fontainebleau, être hébergé à l'Hôtel Crillon et goûter, en l'hostellerie du Bas-Préau de Barbizon et à la Tour d'Argent, aux délices de la gastronomie française. Le bon peuple a d'ailleurs été invité par les organes de presse à prendre connaissance des menus qui, depuis de longs mois, ont fait l'objet de discussions entre restaurateurs et personnel de l'ambassade japonaise.

Le programme était donc chargé et le visiteur de marque, n'en doutons pas, aura beaucoup vu de la France. D'autant plus qu'il a fait l'indispensable pèlerinage à l'Elysée où il a déjeuné avec le président de la République. Il paraît même qu'entre la poire et le fromage, les deux monarques auraient abordé certaines questions de fond. Entendez par là que l'empereur japonais aurait glissé quelques mots à Pompidou sur les ennuis que les U.S.A. font au Japon : difficultés commerciales et développement des relations avec la Chine de Mao. Pour sa part, le président de la République n'aurait pas manqué de mettre en relief l'intérêt que porte la France à l'Extrême-Orient. Après avoir vanté le " Concorde " et l'aérotrain à la délégation de Chine populaire, Pompidou ne pouvait laisser échapper une nouvelle occasion de présenter sa camelote et de faire l'article.

Ancien descendant en ligne directe de la déesse du Soleil ou ancien prof de province, il faut bien s'adapter à la vie des affaires ! La fonction fait l'homme.

en bref... en bref... en bref...

Les chinoiseries de Pompidou

Pai Hsiang-kuo au pied de la Tour Eiffel. (Photo U.P.I.)

A l'occasion de la visite de la délégation chinoise en France, Pompidou s'est souvenu que, jadis, De Gaulle avait fait un discours retentissant à Phnom-Penh dans lequel il avait réclamé le retrait des troupes américaines du Vietnam. Bien entendu, ce discours n'avait été suivi d'aucun effet, le gouvernement français n'ayant pas plus la volonté que les moyens d'exercer la moindre pression sur les Américains. C'est pourtant grâce à des gestes de ce genre aussi peu coûteux que symboliques que De Gaulle avait réussi à se tailler une certaine réputation dans le Tiers Monde.

Fidèle à la tradition gaulliste, Pompidou a donc profité du séjour de Pai Hsiang-kuo, le ministre chinois du Commerce extérieur, pour " regretter que le Vietnam du Sud ne puisse s'exprimer convenablement par la voie d'élections réellement libres " **et** " déplorer la reprise des bombardements du Vietnam du Nord ".

Pas plus que De Gaulle, Pompidou n'a certainement ni les moyens ni l'intention de faire quoi que ce soit pour que cette situation regrettable et déplorable prenne fin. Mais l'ex-serviteur de Rothschild est d'abord le premier commis des intérêts des capitalistes français. Et pour ceux-ci, à l'heure où le vaste marché chinois paraît s'entrouvrir, la politique d'indépendance par rapport aux Etats-Unis reste l'une des rares cartes à jouer face à des concurrents qui sont souvent mieux armés sur le strict plan commercial.

Pompidou tient donc à ses interlocuteurs étrangers le langage qu'ils devraient normalement aimer entendre.

La politique d'indépendance pompidolienne ? Simplement celle d'un représentant de commerce.

La Jeunesse communiste sort de l'ombre

A l'appel de la Jeunesse communiste, des milliers de jeunes ont manifesté à Paris, le dimanche 3 octobre, pour la libération d'Angela Davis, la militante communiste noire emprisonnée en Californie et qui risque la mort.

Mais, au-delà de la protestation contre la justice américaine et l'affirmation de la solidarité avec Angela, le but du P.C.F. était double. D'abord démontrer à ses propres troupes que les gauchistes n'avaient pas le monopole des manifestations de rues et que lui était capable d'en organiser plusieurs en l'espace de quelques semaines. Ensuite qu'il gardait une influence non négligeable chez les jeunes, milieu réputé peu ou prou favorable au gauchisme. Et c'était d'ailleurs la première fois depuis au moins trois ans que la Jeunesse communiste, qu'on ne voit par ailleurs guère apparaître, avait été sortie de la naphtaline en la circonstance.

Par elle-même, la composition du cortège où se mêlaient cheveux longs, T-shirt " Angela Davis " et insignes pacifistes montrait sans doute que le P.C.F. gardait le contact avec un grand nombre de jeunes.

Mais la démonstration ne fut qu'à moitié convaincante. Car le cortège de la J.C. n'était guère plus fourni que ceux organisés par les gauchistes le 1er mai ou au Mur des Fédérés et dont la proportion de jeunes était aussi grande. Et pourtant, les cars qui sillonnaient le quartier avant la manifestation et qui venaient de Toulouse, de Bretagne, du Nord, de l'Est, montraient à l'envie que le Parti n'avait pas lésiné sur ses efforts pour faire de cette manifestation un succès.

Ceci dit, il est certain que ce genre de manifestation satisfait sans doute ceux des jeunes du P.C.F. qui sont le plus sensibles à la propagande gauchiste. C'est en quelque sorte une contre-propagande active du parti vis-à-vis de ces jeunes sur des sujets, tels le Vietnam, Rives-Henrys ou Angela Davis où il ne risque guère d'être doublé sur sa gauche.

Des fascistes honteux

Lutte Ouvrière **passera en jugement le 27 octobre. Le groupuscule fasciste** Ordre Nouveau, **oh, pardon, le** " Centre de recherches et de documentation pour l'avènement d'un Ordre Nouveau dans les domaines social, économique et culturel ", **ouf ! l'a fait citer, en effet, devant la 17e chambre correctionnelle de Paris, pour** " délit de diffamation publique envers un particulier ".

La " diffamation " résiderait dans un article intitulé " Les revenants d'Ordre Nouveau ", **rendant compte d'un meeting de cette organisation, paru dans le numéro de notre hebdomadaire du 20 mai 1970, et plus exactement dans les premiers mots de cet article :** " Service d'ordre casqué, brassards avec la croix celtique, saluant le bras tendu, hymnes SS, cris de " morts aux Juifs ", **si l'on en croit la citation à prévenu reçue par notre directeur de publication.**

Détail caractéristique, les gens d' Ordre Nouveau **ne se sont pas sentis diffamés par la suite de la phrase, et en particulier par les trois mots suivants :** " morts aux bolchos ", **et ils voudraient malgré tout qu'on les prenne pour d'aimables démocrates !**

Lutte Ouvrière **ne sera d'ailleurs pas seule à comparaître devant les juges de la 17e chambre, puisque d'autres journaux, et en particulier** Rouge et Hara-Kiri Hebdo **(qui existait encore à l'époque du meeting en question) sont également inquiétés.**

A PARIS: MEETING DE RENTRÉE DE "LUTTE OUVRIÈRE"

LA CRISE MONETAIRE

Mille trois cent cinquante personnes ont assisté, vendredi dernier, au premier meeting de rentrée de **Lutte Ouvrière** consacré à l'actuelle crise monétaire qui secoue le monde capitaliste et aux conséquences qu'elle peut entraîner.

Dans un premier exposé, un camarade mit en évidence les mécanismes fondamentaux de la crise. Il montra comment tout le système monétaire international, reconstruit au lendemain de la guerre sur la base de la suprématie du dollar, reposait en réalité sur des bases d'une fragilité étonnantes. Il a, en effet, suffi que le dollar, qui a succédé à l'or comme monnaie d'échange internationale, chancelle, pour que tout le système soit ébranlé, paralysé. Et cette crise du dollar n'a, elle-même, rien de surprenant : elle est la conséquence directe, et finalement inévitable, de l'inflation américaine, inflation qui résulte directement du fonctionnement abusif de la planche à billets par le gouvernement américain.

Cette crise monétaire, dont nous vivons actuellement les premiers soubresauts et qui peut, demain, aller en s'approfondissant, risque d'avoir des conséquences dramatiques : la crise économique, l'exacerbation de toutes les tensions sociales, la tentation de la bourgeoisie de recourir à des solutions fascistes, tout comme lors de la grande crise précédente du capitalisme : la crise de 1929.

C'est justement sur la grande crise de 1929 et ses conséquences qu'a été centré le second exposé. Le camarade montra comment le krach boursier du 24 octobre 1929, le plus impressionnant de l'histoire du capitalisme, préfigura une crise économique d'une ampleur jamais égalée et qui n'épargna aucun des pays capitalistes. Face à cette crise, la bourgeoisie chercha partout des solutions dans un réarmement massif. Et, finalement, la crise de 1929 trouva sa conclusion dans la Seconde Guerre impérialiste mondiale.

Pour conclure, un troisième camarade, insistant sur le fait que la notion de crise était inhérente au système capitaliste lui-même, mit en évidence l'actualité du dilemme jadis posé par Marx : Socialisme ou Barbarie.

Les élections sénatoriales

ALORS que la plupart des partis semblent déjà s'enfiévrer en vue des élections législatives de 1973, il est d'autres élections qui, pour être plus d'actualité, n'en sont pas moins passées inaperçues : il s'agit des élections sénatoriales du 26 septembre, qui avaient pour but de renouveler un tiers du Sénat. Elles ont eu lieu dans l'indifférence du public, ce qui, pour une vénérable institution que bon nombre de personnes à " gauche " qualifient volontiers et abusivement de " rempart de la démocratie ", est tout de même un peu fâcheux. Il est vrai qu'en tout état de cause, aucun bouleversement n'a marqué ces élections, à moins de regarder avec les lunettes grossissantes de Marcellin les 4 sièges supplémentaires (sur 85 soumis à renouvellement) récupérés par l'U.D.R. qui n'a toujours que 6 sièges.

Ce n'est pas la seule étrangeté de cette élection sénatoriale : n'a-t-on pas vu Alexandre Sanguinetti, député U.D.R. de Haute-Garonne, se faire le champion de la démocratie, en déclarant : " le scrutin actuel pour le Sénat est le plus réactionnaire qui soit. Il ne donne qu'un pâle reflet de la nation ".

On peut espérer que, après une déclaration aussi radicale, M. Sanguinetti n'en reste pas là, et dénonce également le mode de scrutin à l'Assemblée nationale, qui donne à l'U.D.R., avec la moitié des suffrages, les trois quarts des sièges de députés. Malheureusement, cette anomalie-là semble le gêner beaucoup moins, et il faut bien constater que, du côté de l'U.D.R. comme du côté de la gauche respectueuse — qui s'accommode fort bien du mode d'élection des sénateurs, où elle trouve son compte — chacun n'est " démocrate " que quand ça l'arrange.

Ce n'est pas un mince paradoxe que de voir le Sénat devenir, selon les termes de M. Sanguinetti, " le refuge de la gauche ", après avoir été, de tous temps, le refuge du conservatisme.

Dans le passé, c'est toujours dans les époques de réaction qu'a été créée, à côté de la Chambre des députés, une seconde Chambre, destinée à la modérer. C'est avec la " République royaliste " de 1875 que le Sénat voit le jour sous sa forme actuelle. Après la grande peur de la Commune, la bourgeoisie française redoute le suffrage universel, et essaie d'en atténuer les conséquences, en y sous-

Poher à l'action : le représentant des démocrates surveillant l'évolution du pouvoir personnel. (Photo A.F.P.)

trayant au maximum le recrutement du Sénat. C'est ainsi que, à l'origine, 75 des sénateurs sont cooptés par le Sénat, et sont inamovibles. Si cette disposition a été supprimée en 1884, le recrutement du Sénat n'en a pas moins gardé son caractère : les sénateurs sont élus au suffrage indirect, par un collège électoral restreint formé des députés, des conseillers généraux et de délégués des conseils municipaux. Une fois élu, un sénateur dispose de son siège pour neuf ans ; le Sénat se renouvelle par tiers tous les trois ans. Enfin, pour accentuer la " modération " de cette Chambre, l'âge minimum des sénateurs était de 40 ans. Dans la Constitution de 1958, il est toujours de 35 ans.

Ainsi, le Sénat subit de façon très amortie et avec un décalage considérable les variations qui peuvent se produire dans l'électorat : il faut neuf ans pour qu'il se renouvelle entièrement. Encore faut-il, pour qu'un changement politique dans la population ait une prise sur la composition du Sénat, que ce changement ait eu des conséquences au niveau des municipalités, qui fournissent le gros de l'électorat du Sénat. De plus, le monde rural est évidemment plus représenté que les villes. Autant dire que la Troisième République, puis la Quatrième (où le Sénat se nommait Conseil de la République) disposaient là d'un amortisseur solide, propre à ôter tout danger (si tant est qu'il y en ait un !) au suffrage dit universel de la Chambre des députés, et à donner au parlementarisme le minimum de continuité nécessaire pour la stabilité du pouvoir bourgeois ; s'il a pu gagner une réputation conservatrice, le Sénat, en tout cas, ne l'a pas volée.

Alors, comment une telle Assemblée a-t-elle pu devenir " oppositionnelle " ? C'est qu'elle n'est plus maintenant que le témoin d'un passé révolu, une sorte de fossile resté là dans le déclin général du parlementarisme. Par la réforme de la loi électorale, en 1958, De Gaulle a permis à la droite d'être surreprésentée à l'Assemblée nationale, réduisant à peu de chose la représentation communiste. Ainsi s'est substitué, à la diversité des partis de la Quatrième République, le règne incontesté de l'U.N.R., puis de l'U.D.R.

Mais s'il a suffi d'une élection à l'U.N.R.-U.D.R. pour conquérir la majorité au Palais-Bourbon, le Sénat a rempli le rôle pour lequel, précisément, les constituants de la Troisième République l'avaient créé : opposer, à ce changement politique brusque, une considérable force d'inertie. Treize ans après la venue de De Gaulle au pouvoir, l'U.D.R. est loin d'avoir conquis, à l'échelle des municipalités, une influence comparable à celle qu'elle exerce à l'Assemblée ; les vieilles notabilités radicales, socialistes ou " indépendantes " sont dures à déloger des fauteuils de maire ou de conseiller municipal. Or ce sont ces notables qui élisent les sénateurs et les renouvellent... tous les neuf ans.

Autant dire que, pour conquérir le Sénat, la route est encore dure pour les " jeunes loups " de l'U.D.R., même s'ils ont les dents longues. La vénérable assemblée du Luxembourg reflète encore, à bien des égards, le personnel politique de la Quatrième République. C'est ce qui rend l'U.D.R. Sanguinetti si violent contre ce Sénat élu de façon " réactionnaire ", et la gauche si hostile à tout projet de réforme de cette Assemblée, qui fournit, à tout un personnel politique, un confortable refuge, d'où il peut sortir, comme Alain Poher en 1969, pour tenter sa chance pour la relève du régime actuel.

L'U.D.R. redoute naturellement la concurrence de ce personnel politique, qu'elle préférerait éliminer de son repaire du Luxembourg, mais l' " opposition " — toute relative — du Sénat gêne peu le gouvernement ; la Constitution de 1958 a été faite, précisément, pour rendre le gouvernement indépendant du Parlement, réduisant celui-ci à un rôle de décoration, et donnant de plus le dernier mot à l'Assemblée contre le Sénat, en cas de litige. Et, en fait, si les sénateurs défendent âprement leur accès à la mangeoire, il est une chose que les hommes politiques de la bourgeoisie, qu'ils se nomment Poher, Chaban-Delmas ou même Mitterrand, ne remettent plus en cause, et considèrent comme une évolution irréversible : l'amoindrissement du rôle du Parlement. Comme par le passé, les commis du grand Capital sont les véritables maîtres de l'Etat, mais ils se passent maintenant de plus en plus des intermédiaires parlementaires. Le parlementarisme bourgeois d'autrefois est mort, et ne renaîtra plus.

André FRYS.

Un remède de charlatans

SANS partager les illusions et les préjugés corporatistes des médecins sur la « médecine libérale » on ne peut que les soutenir quand ils protestent contre les menaces de déconventionnement prévues dans la prochaine convention entre les médecins et la Sécurité Sociale.

D'autant plus que ce ne sont pas seulement les intérêts des médecins, mais surtout ceux des malades qui sont en cause.

Ces menaces de déconventionnement, c'est une de ces nouvelles armes inventées périodiquement par les pouvoirs publics pour réduire le déficit de la Sécurité Sociale. Voilà de quoi il s'agit en substance : d'après les pouvoirs publics, « l'abus de prescription » de la part des médecins a une large part de responsabilité dans le déficit de la Sécurité Sociale, dans la mesure où celle-ci doit rembourser des médicaments dont le malade aurait pu se passer. Il s'agit donc d'inciter les médecins à prescrire le moins de médicaments possible. On contrôlera donc maintenant les médecins et si, désormais, les contrôleurs sont convaincus qu'un de ceux-ci prescrit trop de médicaments il est « déconventionné », autrement dit la Sécurité Sociale ne remboursera plus les ordonnances portant sa signature. Ses clients, n'étant plus remboursés, fuiront son cabinet.

C'est ce qui est prévu dans l'article 28 du projet de convention proposé par la Sécurité Sociale aux médecins.

Dans cette affaire la Sécurité Sociale ne se préoccupe guère de défendre les intérêts des patients et ne fait qu'appliquer les mesures d'austérité gouvernementales.

Si le médecin doit faire des calculs avant de préconiser un remède à son client, le malade que l'on voudra bien guérir, mais à condition que cela ne revienne pas trop cher aura des raisons de s'inquiéter et de suspecter la validité de cette nouvelle ordonnance du pauvre, ainsi que la bonne foi du médecin.

Si la Sécurité Sociale a l'air de s'inquiéter beaucoup des pressions que peuvent exercer les malades imaginaires ou la vogue d'incessantes nouvelles variétés de médicaments sur les médecins, elle se préoccupe beaucoup moins des effets inverses qui pourraient être autrement plus catastrophiques pour la grande masse, très réelle, des malades et des accidentés. Si l'on pousse le raisonnement jusqu'au bout cela veut dire le refus de soigner au-delà d'un certain prix !

Ainsi, c'est au détriment des médecins, et surtout des malades, que l'on veut résorber le déficit de la Sécurité Sociale !

Alors que l'on sait que ce déficit est dû à bien d'autres raisons, notamment au retard, voire au non-paiement de cotisations patronales qu'il est dû à ce que la Sécurité Sociale est obligée de financer sur les gros sous des travailleurs cotisants des dépenses qui incombent normalement à l'Etat !

Sur ces causes, autrement plus importantes que les abus de prescription des médecins, l'Etat reste muet.

Mais même sur le chapitre des « abus de consommation » de médicaments, pourquoi donc les pouvoirs publics s'attaquent-ils aux médecins et non pas aux trusts pharmaceutiques ?

Car s'il y a une prolifération de médicaments, parfois identiques, elle est tout de même le fait de ces trusts !

Il y a bien un contrôle de l'Etat sur les laboratoires de produits pharmaceutiques. Les prix des médicaments ne sont pas libres. Ils doivent recevoir l'assentiment du gouvernement. Et le relèvement des prix existants est très difficile à obtenir. Mais quand il s'agit de faire des profits, il est facile de tourner une loi dans la société capitaliste et puisque les « vieux médicaments » rapportent de moins en moins de bénéfices, les trusts pharmaceutiques ne se privent pas de fabriquer toujours plus de nouveaux médicaments qui diffèrent des autres beaucoup plus par l'emballage que par l'intérêt thérapeutique, mais qui ont l'appréciable avantage de pouvoir être vendus plus chers.

Le résultat de tout cela, c'est qu'il existe aujourd'hui, en France, près de 5.000 spécialités pharmaceutiques différentes (alors que les prescriptions d'un médecin ne jouent guère que sur une gamme de quelques centaines de spécialités au maximum, dont beaucoup font double, sinon décuple usage, avec tout ce que cela signifie comme gaspillage.

Alors on ne pourra prendre au sérieux la Sécurité Sociale que lorsqu'elle entreprendra de résister aux abus du gouvernement dans le maniement de ses fonds et de s'attaquer aux surprofits de Rhône-Poulenc ou Roussel-Uclaf, aux véritables responsables des « abus » en matière de médicaments, c'est-à-dire de leurs prix. Jusque-là ses menaces aux médecins ne sont qu'une manière détournée de s'attaquer aux droits des malades.

Pierre BUISSON.

Un fumeur de haschich lors d'un festival pop en Suède.

Un jeune Américain jouant « à la guerre du Vietnam ». Le jeu est d'autant plus intéressant, paraît-il, que l'hélicoptère U.S., la mitrailleuse, les collines et la jungle vietnamiennes sont très fidèlement reproduits. **(Photo U.P.I.)**

De ces deux " passe-temps ", savez-vous que seul le premier est inquiétant pour nos bourgeois ?

Opération anti-drogue ou opération anti-jeunes ?

LES démêlés entre Marcellin et certains de ses policiers n'ont pas évincé de l'actualité et de la manchette des journaux à grand tirage, la fameuse **" lutte anti-drogue "** qu'il lançait en août dernier en brandissant la menace de la peine de mort et en appelant ouvertement à la délation de tout " suspect " de trafic ou de commerce de stupéfiants.

Voilà beaucoup de bruit fait à propos d'un mal qui, pour être peut-être en extension, reste en fin de compte assez peu répandu, surtout lorsqu'on le compare à d'autres, mille fois plus communs et faisant incomparablement plus de victimes, mais contre lesquels ni Marcellin, ni personne de ces messieurs qui nous gouvernent n'a l'idée de partir en guerre. Car dans le même temps où Marcellin joue les Don Quichotte à propos de la cocaïne, lui-même et ses confrères acceptent en toute sérénité, quand ils n'encouragent pas directement, le développement de la consommation d'alcool et du tabac. Or, si les morts par usage de la drogue sont évoqués à la une des journaux, que ne mène-t-on campagne contre l'alcool qui tue directement et indirectement des milliers d'hommes par an en France ?

Mais il est vrai que l'Etat touche sur toutes ces drogues matérielles — sans parler des drogues morales du P.M.U., loterie, etc., — de consistants dividendes qui pèsent incomparablement plus lourds que la santé et l'équilibre des individus. A croire que lorsque l'Etat encaisse sa dîme, il est prêt à entretenir et encourager tous les vices secrétés par la société dans laquelle nous vivons. Dans ces conditions, on peut s'étonner de cette ardeur soudaine de Marcellin partant à la chasse aux stupéfiants.

Du bluff dirigé contre des jeunes

A quoi se résume-t-elle donc, cette fameuse guerre de Marcellin ? Mis à part l'arrestation — pour le communiqué — de Simonpierri, toutes les mesures policières prises jusqu'ici au nom de la lutte anti-drogue, ont touché des jeunes : coup de filet dans un camp de jeunes en vacances sur la Côte d'Azur, 200 personnes interpellées en une nuit à Paris, au Quartier Latin, les jeunes beatniks se droguent, etc., etc., de telles informations fleurissent quotidiennement sur les ondes et dans les journaux. Bref, l'opération Marcellin ressemble beaucoup plus à une vaste campagne de dénigrement contre la jeunesse dans son ensemble, qu'à une attaque en règle des gros fabricants et trafiquants d'héroïne, cocaine, LSD ou autres poisons. Cette campagne n'est d'ailleurs pas la première. La police s'attache — et depuis les événements de mai-juin 1968, cela est particulièrement visible — à stigmatiser les jeunes aux yeux de la population, comme étant des désaxés en puissance, des violents, en proie à la fureur de vivre, aux dérèglements sexuels, amateurs de drogue et vagabonds dangereux. Manipulant la calomnie et l'amalgame le plus grossier, Marcellin s'efforce de faire admettre que tout jeune n'attend qu'une occasion pour se droguer au LSD, comme il n'attend qu'une occasion pour bombarder de pavés la première vitrine venue. Et, finalement, si depuis quelques années en France, la consommation de stupéfiants semble, en effet, se développer, il apparaît que le souci numéro 1 de Marcellin n'est pas, loin de là, de protéger la jeunesse et l'ensemble de la population contre les menées des gros trafiquants, mais de réaliser une opération politique visant à créer, renforcer, entretenir, une hostilité dirigée contre tous les jeunes.

Un tel état d'esprit faciliterait les exactions des flics de Marcellin à l'égard des jeunes, gauchistes ou non, avec l'appui tacite ou du moins l'indifférence complaisante de tout le monde.

Un problème

Mais si l'opération anti-drogue n'est que bluff et hypocrisie à des fins policières, le problème posé par l'usage de stupéfiants reste, lui, bien réel. C'est qu'il traduit le malaise auquel les membres de notre société sont en proie, malaise ressenti en particulier par les jeunes, plus sensibles à l'absence de perspectives, plus révoltés contre un système oppressant uniquement préoccupé d'accumuler des profits. C'est pourquoi certains jeunes n'hésitent pas à léser définitivement leur santé, leur équilibre physique et moral, en consommant de la drogue comme on porte les cheveux longs, afin de se démarquer du monde des adultes, de manifester par là leur refus et leur révolte. Et si les jeunes, tous ceux qui ne sont pas encore " installés ", tous ceux que l'on considère, et en le leur faisant souvent durement sentir, comme " mineurs " sont aussi les premiers à refuser la société actuelle, c'est qu'ils sont aussi les premiers à faire l'expérience de son absurdité criminelle et de son hypocrisie. Que l'on se rappelle seulement la manière dont on apprend aux jeunes, dès l'école primaire et par le biais de cathéchismes divers, à respecter la personne humaine, pour ensuite les envoyer à l'armée, à la guerre, au Vietnam, en Irlande, hier en Algérie, afin de tuer et de détruire au nom des grands principes. Lorsque de nombreux soldats revenant du Vietnam sont des asociaux et des drogués pour la vie, ce n'est pas l'héroïne qui est en cause, mais la boucherie de la guerre. Et bien d'autres exemples pourraient être donnés de ce qui peut conduire les jeunes à la révolte, à la fuite par la drogue ou autres subterfuges : le chômage avec des diplômes en poche, parce qu'on n'a pas fait le service militaire, les salaires au rabais, le mépris de la qualification du jeune, etc. etc.

Voilà quelques-unes des circonstances qui conduisent des jeunes à chercher dans une cigarette de haschich comme leurs pères cherchaient parfois dans le vin, le moyen de s'évader d'un monde cruel, insatisfaisant, opprimant, à l'horizon fermé. Et face à cela, la lutte anti-drogue de Marcellin ne peut être rien d'autre qu'une répression policière aveugle et stupide, doublée de l'exploitation politique d'un mal engendré par le système capitaliste dont il est, lui, un des garants.

Lucienne PLAIN.

Les révolutionnaires et la drogue

DANS les pays sous-développés, l'usage de stupéfiants représente pour bien des gens, le moyen de tromper la faim, d'oublier la misère et le dénuement, d'échapper un moment à une situation sans issue.

Aux Etats-Unis ou en France, ce sont des raisons du même ordre qui incitent certaines couches sociales particulièrement misérables (Noirs, Portoricains aux E.U.) ou assumant les travaux les plus durs et les plus rebutants (pourcentage élevé d'alcoolisme parmi les travailleurs manuels en France), à user de drogues diverses.

Face à cette situation, les révolutionnaires, tout en sachant que ce mal est un mal social, et ne pourra totalement disparaître qu'avec la disparition de la société d'exploitation, doivent dénoncer l'usage de drogue comme étant l'une des manifestations morbides, d'une société malade, pourrissante. Ils combattent l'usage de drogue comme ils combattent tout ce qui avilit, dégrade, abrutit l'homme.

De surcroît, le révolutionnaire ne cherche pas à fuir la réalité sociale et politique actuelle pour les rêves en couleur que procurent toutes sortes de produits. Il ne court pas à la recherche d'émotions fortes capables de faire oublier pour les « paradis artificiels », le monde présent. Il ne peut en aucune façon s'agir d'évasion. Bien au contraire, parce qu'il s'agit de lutter contre une société malade, il est aussi nécessaire d'atteindre une plus grande compréhension, une plus haute conscience de tous ses mécanismes économiques, sociaux, culturels, et donc d'y être plus solidement ancré.

L'usage de tout ce qui porte atteinte à l'intégrité de la personne physique et qui contribue à détériorer sa capacité de jugement, conduit ses adeptes à tourner le dos à une conscience véritablement humaine et responsable, sans laquelle il n'est pas possible de lutter, pour lui préférer un obscurantisme sordide.

Les révolutionnaires se fixent pour but le renversement de la société capitaliste par la classe ouvrière, consciente de son rôle historique et capable, parce que forte de cette conscience, d'entreprendre la construction d'une société véritablement humaine, de laquelle tous les « opiums du peuple » disparaîtront. Aussi, dans ce but, c'est dès à présent qu'il s'agit pour les révolutionnaires, de combattre tout ce qui va à l'encontre du développement et de l'épanouissement de la conscience humaine.

L. P.

face à l'exploitation quotidienne

OLIER (Clermont-Ferrand) :

Les licenciements continuent

AU centre de Clermont-Ferrand, l'usine de métallurgie Olier emploie environ six cents ouvriers et fabrique des bandages pour les chars militaires, des jantes pour Michelin et des presses destinées à l'exportation.

Une usine d'un autre âge

Cette usine est réputée dans la région pour sa vétusté et son délabrement. L'ensemble des ateliers, à part quelques machines-outils modernes, sont vieillots, avec un équipement digne du siècle dernier. Quant au personnel, il est sous-payé : malgré vingt ou trente ans de présence, la majorité des horaires touchent moins de 1.000 F par mois.

Après avoir tenu des années, la Direction est en train de perdre son pari : elle ne peut plus tenir la concurrence dans le cadre du Marché commun en s'obstinant à fonctionner en-dessous des conditions de production exigées par l'industrie moderne.

La situation actuelle

Aussi, depuis des mois, les difficultés financières se sont-elles aggravées.

Les dettes se sont accumulées, il n'y a plus d'argent liquide et les transporteurs refusent la livraison du matériel, craignant de n'être jamais payés. Les pannes se multiplient, immobilisant les machines modernes, la Direction ne voulant rien dépenser pour les réparations. Quant aux salaires, tout le monde sait que depuis des mois, ils sont payés par Michelin...

Avant les congés, le travail était déjà ralenti et à la rentrée, c'est sans surprise qu'on a appris la fermeture de plusieurs ateliers : Chaudronnerie, Fonderie, et le début des licenciements.

Des dizaines de licenciements

La première vague a touché une vingtaine de mensuels dans les bureaux, des dessinateurs aux ingénieurs, et une vingtaine d'ouvriers arrivés à l'âge de la retraite ou en congé de longue maladie.

Pour éviter toute réaction, les lettres ont été envoyées le plus discrètement possible, tout en promettant aux licenciés une priorité de réembauchage. A un tel niveau d'hypocrisie, ce genre de promesses ne coûte rien.

En même temps, les créanciers exigeaient la nomination de curateurs chargés par le tribunal de Limoges de se prononcer sur l'avenir de l'usine. Pour aggraver les inquiétudes, Télé-Auvergne annonçait que le patron, Tévissen, encore récemment président de la Chambre patronale, n'avait pas payé ses cotisations aux ASSEDIC depuis 1963 !

Des conséquences désastreuses

Le 17 septembre, un plan de " redressement " présenté par la Direction est accepté par le Tribunal. Il prévoit :

— la démolition de l'usine ;

— la vente du terrain à des sociétés immobilières ;

— la reconstruction partielle des ateliers à Cournon, zone industrielle de la banlieue clermontoise.

Enfin, pas mal d'ouvriers locataires des cités viennent de recevoir un préavis d'expulsion.

Et cette fois, l'inquiétude s'étend à tout le quartier populaire de Fontgiève. Car toute proche d'Olier, l'usine Bergougnan est en cours de démolition pour être transférée dans une autre zone industrielle. Avec Olier, c'est le déplacement de 1.500 ouvriers qui est en jeu. Les très nombreux petits boutiquiers : cafetiers, boulangers, charcutiers se demandent ce qu'ils vont devenir après le départ de la plus grosse partie de leur clientèle.

L'attitude scandaleuse de la C.G.T.

Jusqu'à maintenant, il n'y a pas eu de réaction collective organisée. Dans l'usine, chacun a peur de recevoir à tout moment une lettre de licenciement. Ceux qui l'ont en poche ne le font même pas savoir. Le syndicat a largement sa part dans ce climat puisqu'il ne fait strictement RIEN pour informer et mobiliser les travailleurs.

Et cette attitude de la C.G.T., seul syndicat présent à Olier, n'est pas nouvelle. Jamais on ne voit de tracts d'information. Le résultat des entrevues avec la Direction, les discussions sur le cahier de revendications, tout cela reste ultra-secret. Quant aux réunions du personnel, elles sont systématiquement sabotées. Annoncées au dernier moment, elles mettent en évidence le rôle démobilisateur du secrétaire syndical. Quand un débrayage commence, il donne le ton de la lutte qu'il entend mener : " Avec le patron qu'on a, vous savez bien qu'on ne peut avoir que des échecs "...

Ces jours-ci, les délégués sont invisibles. Si des ouvriers les interpellent, ils s'en vont dans un autre atelier. On a même vu, la semaine dernière, le secrétaire du syndicat lutter énergiquement pour défendre une dizaine de licenciés d'un coup : il s'est mis à vendre... **Pif le chien !**

Les réactions nécessaires

C'est dans un tel climat qu'une campagne a été menée par **Lutte Ouvrière.** Des affiches contre les licenciements ont recouvert le quartier. Les premières furent presque toutes arrachées.

Une visite chez les petits commerçants a permis de mieux connaître leurs difficultés et leurs attaches avec les ouvriers. Spontanément, un bon nombre a proposé d'afficher un texte dénonçant la politique de rentabilisation capitaliste.

A l'intention des ouvriers d'Olier, une permanence est installée dans un café proche de l'usine et une quinzaine de travailleurs ont pu discuter, et surtout s'informer de leurs droits.

Mais une réaction collective est indispensable dans l'entreprise. Il faut imposer la garantie de l'emploi, le reclassement des licenciés, le relogement des expulsés, faire appel à la solidarité des autres usines.

Correspondant L.O.

COLOMBES :

Grève chez Ericsson

(TÉLÉPHONES)

JEUDI soir (31 septembre), la Direction Ericsson a annoncé une augmentation des salaires de 4 % au 1er octobre. Dès que la nouvelle est connue, une trentaine de travailleurs du Test électronique arrêtent le travail. Ils revendiquent 200 F pour tous.

Vendredi matin, un tract C.G.T.-C.F.D.T. est diffusé appelant les travailleurs à manifester leur mécontentement. Dès 9 h, le Test électronique arrête à nouveau le travail suivi par les testeurs, puis des soudeuses et différents secteurs de l'usine.

Plus de 300 personnes (sur 1.500) sont dans la cour.

Dans la matinée, prises de paroles, délégations à la Direction, et comptes rendus se succèdent.

On défile dans la cour et les couloirs en scandant : « Nos 200 F ». L'après-midi, un délégué C.G.T. propose d'en rester là puisque le but est atteint, à savoir « manifester le mécontentement ». Devant les protestations des travailleurs, un délégué C.F.D.T. — connu comme militant de L.O. — propose de continuer jusqu'au soir et d'appeler à une assemblée générale du personnel lundi matin, pour décider de la suite du mouvement.

Cette proposition est adoptée sur le champ.

Puis un comité de grève est formé avec des représentants de chaque secteur. Un tract est rédigé et doit être diffusé massivement lundi matin dans le but de mobiliser le reste de l'usine.

Correspondant L.O.

AU LYCEE DE JUVISY :

Une rentrée scolaire réussie

Cette année, au lycée de Juvisy, nous avons eu une joyeuse surprise : un nouveau règlement a été élaboré, restreignant toutes nos libertés :

— Interdiction formelle de fumer dans les classes.

— Les bulletins d'absence et de retard, signés auparavant par les surveillants, ne peuvent plus être signés que par les surveillants généraux !

— Interdiction de distribuer des tracts dans l'enceinte du lycée.

— Emploi du temps fait de manière à empêcher toute réunion d'élèves (diminution du temps pour le repas, c'est-à-dire à l'heure où se faisaient généralement les assemblées).

— Après dix minutes de retard, les élèves ne sont plus acceptés dans les classes.

L'administration tente un coup de force pour que, selon les conseils de Pompidou, l'ordre règne dans les lycées.

En plus de cela, le fonctionnement d'une nouvelle section, instituée il y a deux ans, constitue un scandale permanent. Cette section, baptisée G, est destinée à former des élèves pour " entrer plus facilement dans la vie active ". En fait, c'est une section au rabais où l'on met tous ceux qui ont du mal à suivre le niveau des sections normales.

Ils y apprennent la dactylo, l'économie d'entreprise, la comptabilité et le droit.

Avec le bac G, on ne peut pas rentrer en faculté, mais simplement suivre les I.U.T.

Bien sûr, cette section est encore bien moins équipée que les autres : classes surchargées (environ quarante), manque flagrant de professeurs : en terminale G2, ils n'ont que leur professeur de philosophie !

Après tout cela, Guichard peut se vanter que la rentrée est réussie !

A RATEAU (La Courneuve) :

La C.G.T. fait preuve de combativité... pour enrayer la lutte

TOUS les ans à la même époque se déroulent chez Rateau des mouvements revendicatifs concernant les augmentations de salaires. La C.G.T. réclamait 6,7 % d'augmentation, quant à la C.F.D.T. pour sa part elle demandait une augmentation uniforme.

La lutte s'engagea donc entre les deux organisations syndicales pour faire admettre leur point de vue. Pour régler le contentieux, la C.F.D.T. proposait une réunion au perron où tous les travailleurs de l'usine seraient présents, où les deux syndicats soumettraient leur proposition à l'ensemble du personnel.

La C.G.T. pour sa part souhaitait des réunions par secteur. Il convient de signaler ici que la C.G.T. est largement majoritaire dans l'entreprise.

Les assemblées eurent donc lieu par secteur. Au cours de ces assemblées, la C.G.T. promena dans toute l'usine ses délégués qui firent fortement pression sur les travailleurs pour que ceux-ci se prononcent en faveur des augmentations en pourcentage. Dans certains secteurs de l'usine où les militants révolutionnaires sont implantés cela faillit même tourner à la bagarre générale. A la suite d'une de ces réunions où la C.F.D.T. avait obtenu la majorité, la C.G.T. monta une provocation. Quatre de ses délégués allèrent provoquer à sa place un camarade de notre tendance délégué à la C.F.D.T. Mal leur en prit, car ils se firent raccompagner jusqu'à la porte de l'atelier sous les quolibets par tous les travailleurs de l'équipe qui, spontanément, avaient cessé le travail. Mais les choses n'en restèrent pas là car le lendemain deux militants de la C.G.T. dont un délégué, s'en prirent au vendeur de *L.O.* qu'ils frappèrent. L'affaire fit grand bruit à l'intérieur et la tension monta d'un cran. Les travailleurs de la Mécanique confectionnèrent alors une affiche avec le portrait des deux agresseurs C.G.T. sous ce titre «*Wanted pour assassinat*». La tension monta encore d'un cran et l'après-midi au cours des débrayages, il y avait deux groupes compacts qui s'observaient sans amabilité. La C.F.D.T. condamna cette méthode et demanda à la C.G.T. de désavouer ses éléments provocateurs et irresponsables.

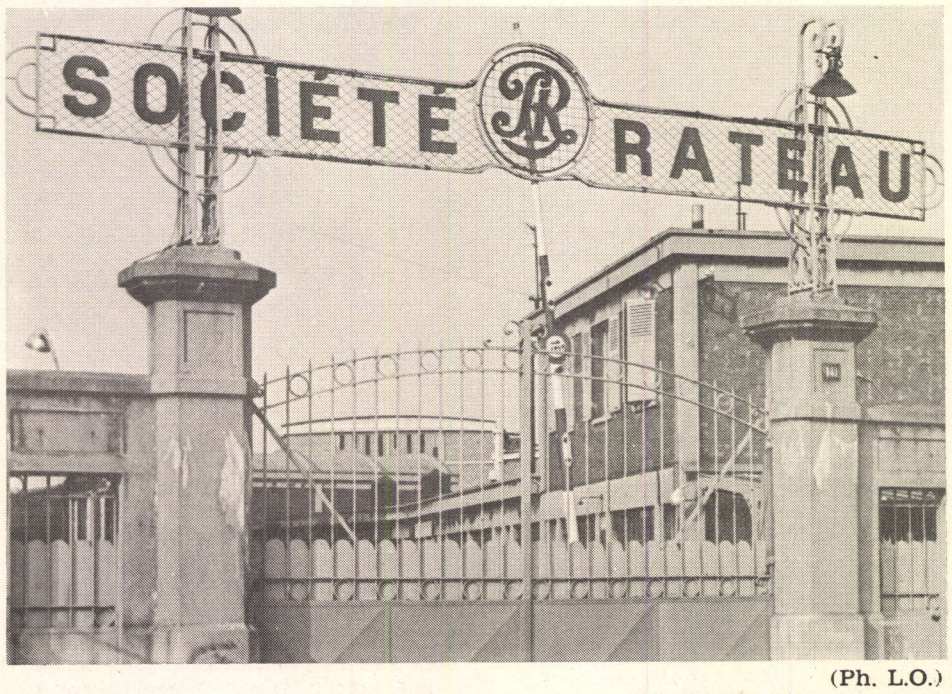

(Ph. L.O.)

C'est dans cette ambiance que les débrayages vont continuer à l'usine.

Le 24 septembre, la Direction reçoit les syndicats pour leur annoncer qu'elle accorde 3,2 % d'augmentation de salaire au lieu des 6,7 % demandés.

C.G.T. et C.F.D.T. estiment cette proposition insuffisante et le lundi 26 les débrayages par secteur fleurissent de nouveau. Mardi 27, la Direction reçoit de nouveau les délégués pour leur signifier qu'elle ira jusqu'à 3,7 %, et que c'est à prendre ou à laisser. Ce résultat est vite connu dans l'usine et sous la pression de nombreux travailleurs, la C.G.T. accepte le mercredi 29 d'organiser une grande réunion d'information dans la cour de l'usine. Environ 2.000 travailleurs sont présents. Pour la C.G.T. il s'agit uniquement d'informer les travailleurs du résultat de l'entrevue avec le patron. Elle a d'ailleurs précisé à la C.F.D.T. qui a accepté, que seul prendrait la parole un orateur de la C.G.T. Au meeting, elle annonce le résultat et reconnaît que ce n'est pas beaucoup mais elle engage les travailleurs à réfléchir calmement, à ne pas décider tout de suite à chaud de la suite à donner à la lutte. Elle renvoie les travailleurs à leur travail en leur disant qu'elle passera les consulter dans les différents secteurs de l'usine. A ce moment les questions fusent de partout dans l'assistance. Pour les travailleurs il s'agit de décider maintenant tous ensemble. On entend : « c'est toujours pareil, une fois de plus on va se faire avoir », « c'est l'enterrement de première classe ». Malgré cela l'orateur de la C.G.T. refuse de décider, commence à démonter son micro et s'en va malgré les mouvements de foule et les discussions qui continuent.

Dès le mercredi après-midi, la C.G.T. fait la tournée des secteurs. A la Chaudronnerie, elle va tenter de démobiliser les travailleurs mais un militant de la C.F.D.T. réagit violemment et fait se prononcer pour la lutte ses camarades de travail pourtant syndiqués à la C.G.T. en majorité. De même à la Mécanique où un camarade de notre tendance militant à la C.F.D.T. va montrer à la C.G.T. que les travailleurs de la Mécanique sont pour la lutte. A la fin de ces consultations, la C.G.T. sait que les travailleurs sont prêts. Cela ne l'empêchera pas deux jours plus tard de prendre position pour arrêter le mouvement sans tenir compte de l'avis des travailleurs. A la Chaudronnerie, elle se prononcera pour arrêter le mouvement, bien que l'écrasante majorité des chaudronniers se prononcent pour continuer. Il en sera de même dans bien d'autres secteurs de l'usine où les délégués C.G.T. tiendront à peu près ce langage : « *La C.G.T. est contre la poursuite des débrayages si vous voulez continuer ce sera sans la C.G.T.* ». Beaucoup de travailleurs sont écœurés et parmi eux des cégétistes qui n'y comprennent plus rien.

Par ces manœuvres la C.G.T. a une fois de plus évité un conflit à la Direction et démontré qu'elle ne manquait pas de combativité quand il s'agissait de brader la grève pour un maigre plat de lentilles. Mais elle s'est aussi déconsidérée aux yeux des travailleurs qui n'ont pas l'intention d'accepter les propositions de la Direction.

Correspondant L.O.

A L'U.A.P. URBAINE I.A.R.D. (Paris 9e) :

Les archivistes continuent la grève

LUNDI dernier, les archivistes-Production qui avaient décidé la grève jusqu'à ce jour (cf. L.O. n° 161), ont voté à 25 voix contre 16 la continuation de la grève jusqu'au lundi suivant, malgré les pressions de la C.G.T. qui ne voulait que 2 heures par jour de débrayage.

D'un autre côté, les archivistes-Règlements continuent le combat et ont refusé de ne plus occuper les locaux, malgré le préalable mis par la Direction pour entamer la discussion. Il faut dire que l'occupation n'en est pas une puisque la Direction a fait apposer des chaînes aux portes des Archives, mais la présence journalière des grévistes empêche que la Direction fasse travailler des « jaunes ».

Néanmoins, vendredi 1er octobre, la Direction a reçu les délégués syndicaux. Au cours de la réunion, le problème des archivistes-Règlements a été évoqué et elle a fait de nouvelles propositions : une nouvelle grille de salaires qui ne donnera que de 20 à 40 F d'augmentation... suivant l'appréciation du chef de service !

Jeudi 30 septembre, la C.F.D.T. et le comité de grève organisent une réunion des services « Rédaction » et « Administratifs » où il fut décidé que les rédacteurs refuseraient de régler les dossiers sur des « fiches historiques », (fiches qui sont censées remplacer les dossiers bloqués par la grève), et que lundi ils refuseraient tout travail. Cela en solidarité avec les archivistes et pour ne pas briser la grève en réglant les dossiers.

La paye des employés de l'U.A.P. se faisant le mercredi 28, la Direction a intercepté les payes des grévistes et d'un militant C.F.D.T. ayant participé à l'organisation de la grève. C'est seulement le 30 que les payes furent données, amputées de 21 jours de grève, mais le militant C.F.D.T. n'était pas payé du tout.

A 17 h 15, le même jour, ce militant était convoqué chez le chef du personnel qui lui remettait sa paye amputée comme celles des grévistes, et une lettre dans laquelle il lui était notifié qu'il était mis à pied jusqu'à la réunion du conseil de discipline qui statuerait sur son cas.

Pourquoi cette mise à pied ?

Depuis le 9 septembre, ce militant syndical (connu pour ses opinions révolutionnaires) a participé à la grève des archivistes et surtout l'a organisée. Mais ce camarade n'est pas mandaté légalement et ne bénéficie pas d' «heures» payées.

Or, à l'U.A.P., il n'y a pas eu d'élections de délégués du personnel depuis mars 1969, et le travail syndical est fait par des militants non élus, donc ne bénéficiant pas de protection légale.

La Direction de l'U.A.P. qui ne respecte pas la loi sur les délégués ose licencier ce camarade.

Dès vendredi matin, un tract C.F.D.T. intitulé « répression », est diffusé à l'Urbaine ; dans la journée des affiches et des papillons sont collés sur tous les murs, dénonçant cette atteinte aux libertés syndicales.

Les archivistes occupent... joyeusement. (Ph. L.O.)

Les archivistes en grève sont bien décidés à empêcher le licenciement de leur camarade. Ils réclament la levée de cette sanction pour reprendre le travail, ainsi que le paiement des jours de grève.

Par ailleurs, les syndicats C.G.T.-C.F.D.T.-F.O. se sont déclarés d'accord pour défendre ensemble ce militant.

Dès lundi, des pétitions vont circuler et des assemblées générales du personnel seront faites.

Le militant mis à pied est très connu à l'Urbaine et la Direction n'a pas encore gagné !

Correspondant L.O.

Une lettre d'Hugo BLANCO

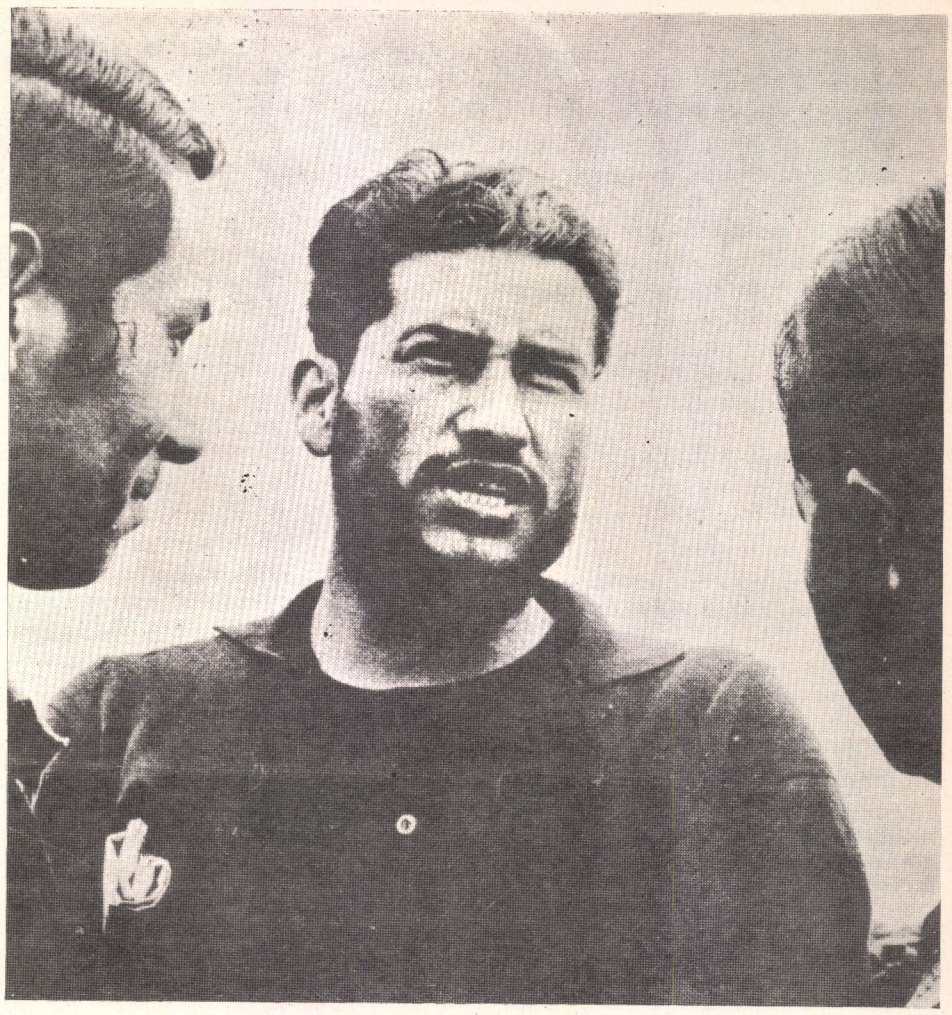

Hugo Blanco lors de sa libération à Lima.

NOUS publions ci-dessous des extraits d'une lettre qu'Hugo Blanco, militant se réclamant du trotskysme et qui fut le leader d'un des mouvements paysans péruviens, a fait parvenir à la presse révolutionnaire.

Les prisonniers dont il parle dans cette lettre sont, pour la plupart, des " comuneros ", c'est-à-dire des paysans indiens qui cultivent encore leurs terres collectivement (en " communes ") comme le faisaient leurs ancêtres les Incas. Environ 70 sont actuellement emprisonnés dans une dizaine de prisons et certains depuis 1957-1958. Ces Indiens ont dû se heurter sans cesse aux aventuriers de toutes sortes, aux propriétaires fonciers ou aux entreprises capitalistes qui tentent d'accaparer les terres des communes indiennes. Et, pour avoir résisté à ces entreprises de spoliation, ils sont aujourd'hui en prison.

Il y a huit ans, Blanco tenta, dans la vallée andine de la Convencion, d'organiser les " communeros " en syndicats et en milices d'auto-défense contre leurs expropriateurs et la police qui leur prêtait main forte. Il passa pour cela sept ans en prison. Quant à la junte militaire péruvienne, qui avait promis une réforme agraire lorsqu'elle prit le pouvoir, elle n'a finalement pas été bien loin dans cette voie et l'accaparement des terres indiennes continue.

JE vous suis profondément reconnaissant pour la lutte que vous avez menée pour obtenir l'amnistie générale dans notre pays. Le résultat de vos efforts et celui de nombreux frères dans différents pays a été le décret d'amnistie générale que le gouvernement a signé en décembre dernier pour tous les prisonniers politiques et sociaux.

Malheureusement, ce sont seulement les plus connus d'entre nous qui ont pu sortir des prisons. Beaucoup de nos frères sont encore emprisonnés.

Nous avons confiance en votre aide, nous espérons que vous, qui avez eu la force de freiner la peine de mort, qui avez su arracher la loi de l'amnistie générale, vous aurez aussi la force d'arracher l'application de cette loi pour tous, la liberté pour TOUS les prisonniers politiques et sociaux du Pérou.

La grande majorité de nos frères qui se trouvent encore en prison sont des paysans, dont le " crime " a été de lutter pour leurs terres. Je vous donne quelques exemples :

ECHARATE : Tout le monde connaît le mouvement paysan de " La Convencion " par lequel les paysans de cette zone commencèrent la Réforme agraire par leurs propres moyens. Faisant face à ce mouvement paysan, les " gamonales " (1) et les autorités à leur service ont usé de tous les moyens pour écraser les paysans. Leurs actions ont provoqué beaucoup de faits sanglants, comme les batailles que nous avons livrées contre les gardes civils qui nous attaquaient, ou comme ceux qui ont eu lieu à Echarate, entre les paysans syndiqués et les agents des patrons qui se présentaient ici et dans d'autres haciendas (2). La masse paysanne combattit ces agents et pour cela, aujourd'hui encore, trois paysans se trouvent en prison, depuis 1963 ! — José Orue, Rosalio Atapaucar et Ascension Uarihuaman. Me trouvant en liberté moi-même, je ne m'explique pas pourquoi on maintient en prison ces trois paysans qui ont participé comme moi à la lutte de la paysannerie de " La Convencion ".

DUQUE : Le mouvement syndical de " La Convencion " est né pour combattre les abus sans fin commis dans cette zone par les " gamonales ". Ceux-ci, entre autres méfaits, arrachèrent des plantations de café et d'autres cultures aux paysans, grâce à la complicité des juges et d'autres autorités. Désespérés de voir leurs familles dans la misère, la première réaction des paysans fut de combattre directement leurs patrons ; le mouvement syndical paysan naquit à une étape ultérieure. Victimes de cette première étape de lutte, les camarades Victor Valencia, Eduardo Celis, Tomas Rojas et Nazario Gamarra sont toujours en prison, depuis 1963 !

Hugo Blanco au milieu de " comuneros " de " La Convencion ".
(Photo U.P.I.)

CHALA : Désespérés de voir un étranger, appuyé et protégé par les autorités, s'accaparer impunément par de multiples manœuvres légales toutes leurs terres, les communeros de Chala décidèrent de mettre fin à ses agissements et après avoir essayé en vain de l'expulser, ils le tuèrent. Maintenant, tous les hommes de cette communauté se trouvent en prison et malgré toutes les tortures, par lesquelles les autorités essaient de savoir qui avait pris la décision de tuer l'intrus, **tous** persistent à déclarer que c'était une décision collective et que tous ensemble ils avaient tué l'étranger. Aussi, tous ensemble, seize hommes au total, ils se trouvent en prison depuis des années.

SHIRAMA : Après une bataille sanglante qui coûta la vie à un paysan, un groupe de comuneros de Shirama s'est vu enlever les terres par plusieurs gamonales. Ceux-ci accusèrent les paysans d'être des voleurs de bétail et des agitateurs. Tous les paysans de cette communauté se trouvent jusqu'à maintenant détenus dans la prison de Chiclayo.

CHOCCO (Cuzco) : Les prisonniers José Roque et Nicolas Sulica ne sont pas des déliquants de droit commun comme les autorités le prétendent. Ils sont membres de la très combative communauté de Chocco qui s'est défendue contre les gamonales et a réclamé énergiquement qu'on lui rende des terrains de la communauté usurpés par le gamonal Miguel Luna Oblitas, qui prétend que ces terres lui appartiennent. Les comuneros ont été injustement accusés d'usurpation de ces terrains, puisqu'ils possèdent des titres de propriété **datant de 1555.**

Je rappelle ici que pour obtenir la liberté d'Eduardo Creus, de Hector Chacon et d'autres prisonniers politiques et sociaux, il a fallu faire des campagnes après le décret de l'amnistie générale, et qu'elles ont porté leurs fruits.

SEULE LA MOBILISATION DES PEUPLES ARRACHERA DES PRISONS CEUX QUI LUTTENT POUR LA LIBERTE !

Lima, septembre 1971

Hugo Blanco Galdos

(1) Intendants des propriétaires.
(2) Grandes propriétés.

Chasse à l'homme à Dunkerque

L'AGENCE de presse Libération a reproduit dans le numéro 24 de son organe APL-Libération une lettre du directeur des Chantiers Navals de Dunkerque envoyée au ministre de l'Intérieur. Ce même directeur a jugé bon de confirmer que cette lettre était exacte et qu'il avait déjà reçu une réponse de M. Marcellin, réponse qu'il juge " satisfaisante ".

Voilà ce qu'écrit ce patron zélé, en mal de protection :

" J'ai déjà eu l'occasion de m'adresser à vous au moment où des activités gauchistes dirigées par le repris de justice Bernard Liscia, bien connu des services de police, désorganisaient l'entreprise dont je suis directeur général adjoint et étaient à l'origine de sabotages entraînant mort d'homme, sans que ceci ait malheureusement pu être prouvé.

" Ce même Bernard Liscia, en fuite puis arrêté, semble se trouver maintenant en liberté provisoire et sa présence aux portes de notre chantier m'a été rapportée à plusieurs reprises. (...)

" Je viens, au nom des travailleurs de notre entreprise, vous demander une action immédiate ayant pour but de mettre définitivement hors d'état de nuire cet individu.

" Il serait, en effet, impardonnable pour tous ceux qui ont des responsabilités quelconques, moi compris, que Liscia puisse poursuivre ses activités, avec les conséquences qu'on leur connaît.

" La création d'un comité d'auto-défense ne pourrait qu'être la conséquence d'un regain d'activités gauchistes à Dunkerque, à moins que vous n'y mettiez personnellement bon ordre. "

Qui est Bernard Liscia ? Un ancien ouvrier des chantiers, licencié à cause de ses idées gauchistes ; un militant de tendance pro-chinoise qui, l'hiver dernier, avait été arrêté à propos de sabotages qui, paraît-il, avaient eu lieu aux chantiers. En fait, aucune preuve n'avait pu être retenue contre lui et la police avait dû le remettre en liberté. Il est évident que Lefol, patron de combat des chantiers, n'a pas accepté que ce militant ne reste pas sous les verrous. Surtout que ce militant semble trouver parmi ses anciens camarades de travail une certaine sympathie. Sans cela, on ne comprendrait pas comment il peut revenir régulièrement à la porte des chantiers comme l'affirme M. Lefol.

Par cette lettre, le patron des Chantiers de Dunkerque dit en clair à Marcellin : " Ou vous vous arrangez pour que B. Liscia disparaisse de la région, ou je me charge moi-même de sa disparition ".

Qu'est-ce sinon un appel à l'arrestation et à l'incarcération arbitraires ?

Qu'est-ce que la " création " de ce soi-disant " comité d'auto-défense " sinon un appel à l'organisation de la chasse à l'homme et du " règlement de comptes " ?

Il suffit qu'un militant gauchiste diffuse des tracts ou vende son journal pour qu'il risque d'être arrêté, passé à tabac, et éventuellement inculpé pour " reconstitution de ligue dissoute " à moins que cela ne soit pour " violences à agent ".

Mais qu'un patron annonce clairement son intention d'organiser un gang dans le but d'exercer la violence physique contre un homme qui n'a pas l'heur de lui plaire, eh bien, le flic en chef se fait un plaisir de lui écrire " favorablement ".

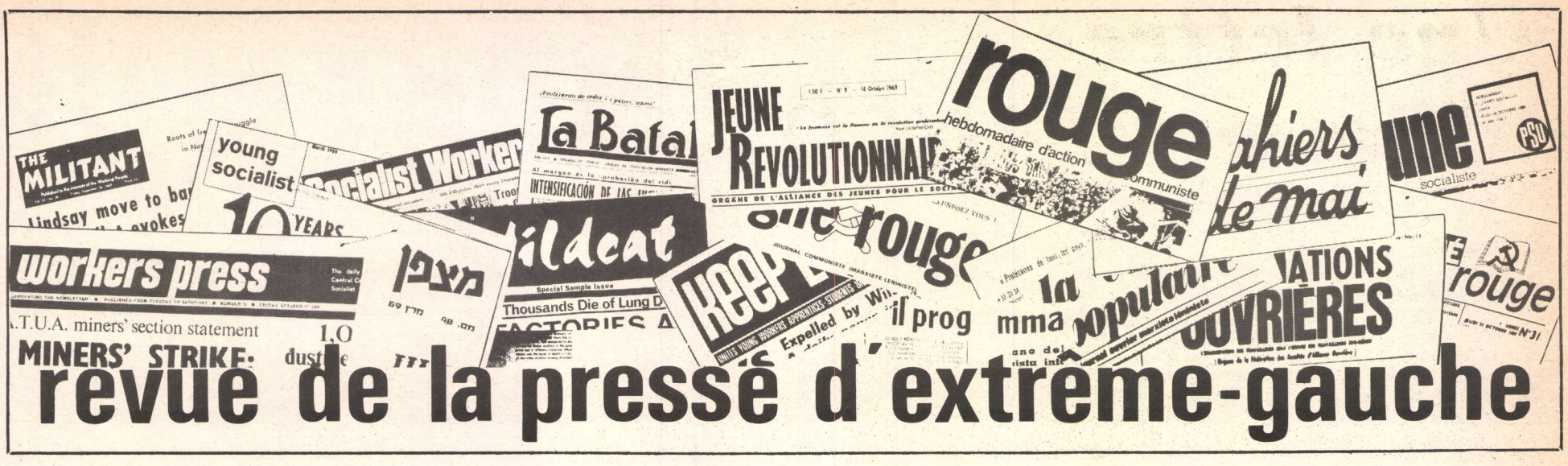

revue de la presse d'extrême-gauche

Les révolutionnaires au creux de la vague ?

rouge

hebdomadaire de la Ligue communiste

Sous le titre " l'extrême-gauche au creux de la vague ", Rouge (n° 125) s'interroge sur la situation du mouvement révolutionnaire en cette rentrée 1971. Après avoir noté qu'un certain nombre de commentateurs de la presse estimaient que le mouvement révolutionnaire fléchissait et perdait l'initiative au profit des partis de la gauche traditionnelle, l'auteur de l'article écrit :

Décidément l'idée pourtant simple, qu'il n'existe pas un " mouvement gauchiste " indifférencié, mais **des organisations d'extrême-gauche de nature et de destin différents,** a bien du mal à pénétrer les circonvolutions cérébrales de nos confrères de la presse bourgeoise... S'il est vrai que la nouvelle conjoncture politique s'annonce difficile pour les groupements anarcho-maoïstes, niant depuis des années la réalité du mouvement ouvrier traditionnel, il en va tout autrement pour les organisations se réclamant du trotskysme.

La caractéristique de la situation politique, poursuit le rédacteur, réside dans l'esquisse d'une " solution de rechange " de gauche au régime. Cette perspective d'Union de la gauche, crédible, sert de point de départ à une offensive politique du P.C.F. Cependant :

La conjoncture politique actuelle est éminemment favorable à la destruction des illusions réformistes et électoralistes dans l'avant-garde ouvrière, notamment auprès des cadres du mouvement ouvrier, regroupés dans les syndicats et au P.C.F. Ces militants ont vécu l'expérience de Mai-Juin 68, l'invasion de la Tchécoslovaquie, l'intensification des luttes de classes en France et dans toute l'Europe.

Au cours des trois dernières années, les marxistes révolutionnaires étaient trop faibles et trop inexpérimentés, trop marqués également par l'estudiantisme, pour gagner massivement ces authentiques dirigeants ouvriers à leur organisation. Seules quelques dizaines de ces " cadres organisateurs de la classe " ont passé le pont, alors que c'est par milliers qu'ils ont remis en cause la tactique réformiste. Plus que jamais, il s'agit de convaincre et de gagner ces militants, avant-garde de fait de la classe ouvrière française, sans lesquels aucun parti révolutionnaire n'est concevable.

La nouvelle situation politique doit nous permettre de remporter des succès décisifs dans cette voie.

JEUNE REVOLUTIONNAIRE

ORGANE DE L'ALLIANCE DES JEUNES POUR LE SOCIALISME

L'optimisme est de règle dans le dernier numéro du Jeune Révolutionnaire **(n° 25) où l'A.J.S. trouve dans l'année écoulée maints sujets d'autosatisfaction. L'éditorial, signé de Charles Berg, est particulièrement significatif :**

La bourgeoisie s'arme, la classe ouvrière et la jeunesse doivent s'armer et aujourd'hui l'arme de la classe ouvrière, l'arme de la jeunesse, c'est : **l'organisation révolutionnaire.**

Jeune travailleur, étudiant, lycéen, apprenti, jeune chômeur,

— la bourgeoisie veut t'embrigader,
— la bourgeoisie veut t'utiliser,
— la bourgeoisie veut diviser.

Nous te disons, l'A.J.S. te dit : " Nous voulons organiser la jeunesse contre le capital, contre la bourgeoisie, contre son gouvernement, contre les diviseurs, pour le socialisme ".

L'A.J.S. te dit : " Ecoute et réfléchis ".

L'A.J.S. te dit : " Regarde autour de toi ".

L'A.J.S. te dit : " Il y a une solution, une seule solution, la révolution socialiste ".

Partout, bourgeois, gendarmes, curés, patrons, t'enseignent la soumission. Nous te disons : " Regarde et réfléchis ".

Choisis ton camp.

Puis d'appeler la jeunesse à participer, dans son entier et comme un seul homme, au congrès qui se tiendra début octobre.

Nul n'est exclu de la préparation du Second Congrès de notre organisation.

Le projet de manifeste sera discuté partout dans les localités, les lycées, les C.E.T., les usines, les H.L.M., les facultés, les écoles normales. Partout, on nous montre du doigt. Les grands et petits bourgeois, les ennemis du mouvement ouvrier disent de nous : " Ils passent leur temps à s'organiser ! " Oui, la construction de l'organisation de masse de la jeunesse révolutionnaire est aujourd'hui, immédiatement, tout de suite, l'objectif pour lequel nous devons nous mobiliser.

Le capital déclare la guerre aux travailleurs et aux jeunes générations.

Les jeunes générations avec les travailleurs s'organisent, se rassemblent, se mobilisent, pour en finir avec le capital !

Jeune travailleur, apprenti, lycéen, étudiant, jeune chômeur, choisis ton camp. Rejoins l'A.J.S.

Les maoïstes et la crise de la police

la cause du peuple

N° 6 - Lundi 28 juin
Nouvelle série bimensuelle
2 F

J'ACCUSE

Après une interruption de six semaines, provoquée selon la rédaction du journal, par des difficultés financières, la " Cause du Peuple - J'accuse " est reparue le 9 septembre (n° 9).

C'est l'occasion pour ces militants de donner leur point de vue sur la crise de la police.

Depuis que " La Cause du Peuple " existe, elle n'a cessé de dénoncer les crimes de la police tout en soutenant les actions de résistance à ses exactions : d'ailleurs, les nouvelles inculpations pour " diffamation envers la police " — en particulier pour le numéro " Spécial Flics " — viennent d'être connues.

Rien d'étonnant par conséquent que nous considérions la crise actuelle comme une victoire. Ce sont les campagnes anti-flics qui, en aiguisant les contradictions entre la police et les masses d'une part, et au sein même de la police d'autre part, ont permis que des policiers réclament la liberté d'expression, proclament qu'ils ne veulent pas être les mercenaires de Marcellin tout en déclarant publiquement l'existence d'une aile policière ouvertement fasciste soutenue par le ministère de l'Intérieur.

Aussi, nous n'allons pas changer de ton sous prétexte de ne pas " gêner " les policiers qui ont élevé la voix contre Marcellin : le fascisme dans la police, ce n'est pas une affaire de policiers.

Cela ne peut pas se régler entre policiers : la seule force qui peut réellement s'y opposer, ce sont les immigrés de Pierrefitte, les chauffeurs de taxis du Bourget, les jeunes de la vallée de la Fensch, les ouvriers des Chantiers Navals de Dunkerque, les démocrates qui se sont mobilisés autour de Christian Riss.

L'HUMANITÉ rouge

Par ailleurs, sous le titre évocateur : " Les " remous " dans la police ", L'Humanité Rouge (n° 115), écrit :

Et aujourd'hui aussi, il est vrai, que nombre de flics ou de C.R.S. sont recrutés parmi les chômeurs, en particulier les fils de petits paysans ruinés. Mais ce que nous ne devons pas oublier, c'est que en entrant dans la police ils apprennent vite, s'ils ne le savaient déjà, que leur boulot ce sera de matraquer le peuple opprimé pour de l'argent.

C'est pourquoi les flics et autres C.R.S. n'ont nullement droit au beau nom de " fils du peuple " mais ne méritent que celui de " chiens de garde du capital haïs du peuple ".

Et que l'on ne vienne pas nous dire que les policiers sont de plus en plus opposés à leur sale besogne. Une chose est sûre, c'est vrai, le métier de flic est et sera de plus en plus dangereux. Que les policiers aient peur, cela se comprend et c'est une bonne chose.

Dans leur cas, la peur peut être bonne conseillère. De nombreux flics ont démissionné en 1936 et en 1968, voilà une bonne attitude.

Que leurs enfants et leurs femmes n'osent pas dire qu'ils sont fils ou épouses de flics et qu'eux-mêmes en aient honte, cela aussi se comprend. Nous ne les plaindrons pas et nous ne les approuverons que s'ils quittent la police, car c'est la seule voie pour leur salut.

Tout autre position de notre part n'aurait rien de révolutionnaire et ne pourrait aboutir qu'à prendre parti dans la guerre des gangs que se livrent les clans de la bourgeoisie monopoliste, en particulier sur des questions de tactique politique face à l'esprit révolutionnaire impétueux des masses. Nous n'avons qu'un parti, celui du prolétariat révolutionnaire.

LA PEINE DE MORT : UN

APRES les affaires de drogue, il y eut Clairvaux. Et la cohue grouillante des politiciens démagogues, des magistrats infatués de leur droit légal d'assassiner, des petits sadiques de toute espèce ou plus simplement, des pauvres types bornés, s'engage de nouveau dans la bataille. Afin que la France garde l'honneur sordide de demeurer le dernier pays d'Europe Occidentale avec l'Espagne et la Grèce où la peine de mort n'est pas abolie.

L'abolition de la peine capitale ne change certes en rien le caractère inique, dégradant, en un mot de classe, de la justice bourgeoise. Mais le maintien de cette peine, avec toute l'horrible mise en scène qui la prépare et qui l'accompagne, montre à l'évidence à quel point la « justice moderne » puise, dans le choix de ses armes et de ses méthodes, comme dans ses principes mêmes, dans le passé le plus reculé, le plus barbare de l'homme.

Le garde-fou solide sur lequel s'appuie

Une peine anachronique et barbare...

D'UN côté, un homme seul, sans défense, brisé moralement et physiquement par des mois, voire des années passés dans le quartier des condamnés à mort ; avec l'espoir sans cesse renaissant et sans cesse éteint, accroché à un ultime recours en grâce.

De l'autre côté, une coalition de policiers, gardiens de prison, magistrats, avocats, médecins, curés, bourreaux, fossoyeurs, toute une immense machinerie à tuer. Tout cela, pour préparer la mise à mort rituelle d'un pauvre type. Voilà, pour reprendre l'expression d'un avocat, champion du maintien de la peine de mort, **« le garde-fou solide sur lequel s'appuie la société ».**

C'est barbare et c'est ignoble. L'ultime recours, le point d'appui solide de la justice, de la société d'exploitation la plus moderne est le même que celui des sociétés les plus primitives.

De l'emploi de la torture...

Mais, au moins, dans les sociétés plus primitives, on ne cherchait pas à envelopper la réalité sordide dans les fioritures de l'hypocrisie. Le meurtre légal s'appelait vengeance et n'hésitait pas à dire son nom. Vengeance parfois impersonnelle, à l'état pur, où la victime n'était pas nécessairement le coupable mais quelqu'un de sa famille ou de ses proches. Vengeance primitive : tout être, adulte ou enfant, fou ou sain d'esprit, voire animal, était considéré responsable de ses actes — aujourd'hui, ce « privilège » n'est reconnu qu'aux adultes sains d'esprit — et châtié comme tel. On fit des procès à des gosses, on condamnait des cadavres à des peines de décapitation pour des crimes commis de leur vivant, on pendit des pourceaux et on égorgea des chevaux pour s'être attaqués à des hommes.

La peine de mort, préparée par la torture, exécutée avec des raffinements sanglants divers, était « l'ultime recours » de la société non seulement pour les crimes graves, mais pour bien d'autres actes qui, aujourd'hui, ne seraient guère que des délits mineurs.

Ces pratiques judiciaires ostensiblement sanguinaires, à l'image de sociétés où la vie d'un homme ne comptait guère, se perpétuèrent jusqu'à l'orée des temps modernes. Certaines formes de torture légale, les exécutions par supplice, les procès aux cadavres et autres barbaries féodales, n'ont été supprimés en France que par la Révolution. Et encore, pas au début et seulement après de vigoureuses luttes menées par les représentants les plus radicaux de la bourgeoisie montante.

Pour ceux-là d'ailleurs, la peine de mort et les supplices qui ont fini par être supprimés, procédaient de la même barbarie. Et on ne peut lire, sans être frappé par l'anachronisme des juristes bornés du capitalisme décadent, certains passages d'un discours tenu par Robespierre — où celui-ci réclame l'abrogation de la peine de mort (du moins, pour la période d'après la Révolution) : **« ...La peine de mort est nécessaire, disent les partisans de l'antique et barbare routine ; sans elle, il n'est pas de frein assez puissant pour le crime. Qui vous l'a dit ? Avez-vous calculé tous les ressorts par lesquels les lois pénales peuvent agir sur la sensibilité humaine ? »**

Eh oui, c'est un homme politique de la bourgeoisie révolutionnaire qui parlait, il y a près de deux cents ans déjà, de la peine de mort, comme d'une antique et barbare routine. Et c'est un ministre du très actuel gouvernement Chaban qui parle de la même peine comme du nec plus ultra de la légitime défense de la société.

...au Code sanglant

Il est vrai que même la bourgeoisie révolutionnaire, bien qu'elle ait considérablement réduit les crimes punissables de mort, n'a pas supprimé la peine de mort. Elle s'est contentée de révolutionner l'instrument du meurtre et d'envelopper l'usage de l'invention du docteur Guillotin de toutes les explications hypocrites sur « l'intérêt suprême de la société », sur la « valeur éducative et préventive de l'exemple », etc.

Il est vrai aussi, qu'à peu près à la même époque, la bourgeoisie plus assise d'Angleterre, débarrassée du romantisme révolutionnaire de sa jeunesse, non seulement ne cherchait pas à s'attaquer à l'héritage barbare de la féodalité, mais l'a porté au contraire à un degré d'épanouissement qu'il n'avait jamais connu.

Foin des attaques contre la barbarie passée, si elle peut servir à contenir ces millions de gueux de prolétaires que le développement capitaliste de la révolution industrielle a jetés dans la plus profonde misère !

Et la bourgeoisie anglaise encore jeune au début du XIX[e] siècle, inventa le « Code sanglant » qui punissait de mort pour deux cent trente délits, parmi lesquels les dommages causés aux poissons de l'étang, le vol des navets, l'association avec les gitans, ou le fait d'être trouvé armé ou déguisé dans une forêt ! (cité par Koestler).

Depuis ce « sommet » où la « justice » bourgeoise dépassait en cruauté la justice féodale, la tendance a été dans l'ensemble de laisser petit à petit tomber en désuétude la peine de mort, avant de la supprimer légalement. Dans l'ensemble seulement, et parce que nous laissons ici volontairement de côté les périodes où, sous un régime fasciste ou pendant la guerre, l'appareil d'Etat bourgeois, alliant la science et l'efficacité les plus modernes à la barbarie la plus dépouillée, pratique des méthodes dont l'horreur dépasse tout ce que l'humanité a pu connaître jusqu'à présent.

En tout les cas, la peine de mort est aujourd'hui légalement supprimée dans une quarantaine d'Etats et en particulier dans tous les Etats d'Europe occidentale hormis la France, l'Espagne et la Grèce.

En France, les choses en sont restées de ce point de vue-là où elles étaient il y a cent ans. Un changement cependant : il fut décidé, en 1939 — et à cette date seulement ! — que les exécutions ne seraient, désormais, plus publiques. Elles auront lieu dans la cour des prisons. La sinistre mascarade est maintenue, jusqu'à certaines aggravations destinées à l'époque à frapper l'imagination des spectateurs, mais par une étrange contradiction, elle se joue d'une manière honteuse, devant quelques personnages officiels.

Ce que sera la justice prolétari

AVANT même d'en arriver au socialisme, le prolétariat changera de fonds en comble les principes qui sont à la base de la justice. Voici comment Bouharine voyait la justice prolétarienne immédiatement après la prise du pouvoir par le prolétariat (*A.B.C. du communisme*).

« ... La justice prolétarienne est étrangère à toute vengeance. Elle ne peut se venger de personne dont le seul crime est d'avoir vécu dans la société bourgeoise. Aussi, les peines infligées par nos tribunaux populaires reflètent-elles déjà la transformation révolutionnaire de la justice. La peine, la plupart du temps, est conditionnelle ; elle a surtout pour but d'éviter le renouvellement du délit. On emploie aussi la désapprobation publique, mesure qui ne sera réellement efficace que dans une société sans classe et qui est basée sur l'élévation de la conscience et de la responsabilité sociale. La peine de prison sans travail, ce parasitisme forcé, si souvent appliquée par le tsarisme, est remplacée par les travaux publics. La justice prolétarienne répare les dommages causés par le délinquant en le contraignant à un travail plus intense.

Enfin, lorsque le tribunal a affaire à un criminel invétéré dont la libération, même après la peine accomplie, mettrait en danger la vie des autres citoyens, il procède à l'isolement du criminel, mais tout en lui laissant la possibilité d'une complète renaissance morale (...).

Il faudra un long temps encore avant de débarrasser la société

HERITAGE DU MOYEN-AGE

la société. (Photo U.P.I.)

Les défenseurs de la peine de mort arguent, bien sûr, de l'intérêt de la société. Et on a vu tel ministre en exercice intervenir dans la tribune libre d'un quotidien « en tant que simple citoyen » pour clamer la légitime défense et crier vengeance.

Qu'elle est belle, cette société, qui a besoin de la mascarade infâme de l'assassinat légal, préparé méticuleusement, avec un sadisme froid supérieur à celui dont peut faire preuve l'assassin de la pire espèce ! Qu'elle est belle, cette société qui a besoin de cela pour se protéger de la lie qu'elle secrète elle-même !

Oui, la peine de mort est à combattre. Mais elle n'est qu'une des manifestations les plus anachroniques d'une société basée dans son ensemble, sur les principes inhumains de l'exploitation et de l'esclavage salarial. Et c'est seulement en luttant contre cet ensemble que combattre la peine de mort a une signification.

Georges KALDY.

...qui symbolise parfaitement la justice bourgeoise

CEUX qui, aujourd'hui, sont partisans du maintien de la peine de mort ne manquent pas de motiver leurs arguments en invoquant l'intérêt de la société.

Quand ils ne se réclament pas de l'humanisme, d'un humanisme qui ne serait sévère pour le criminel que par égard pour la victime et pour empêcher que d'autres victimes soient à déplorer dans le futur. Ce que Rousseau, partisan de la peine de mort, formula en disant que c'est pour n'être pas victime d'un assassin, qu'il consentirait à mourir s'il le devenait.

Outre le fait qu'une erreur judiciaire est toujours possible et que la peine de mort est définitive, qu'elle ne laisse aucune chance à la victime, et qu'elle ne permet aucunement de revenir sur la décision prise, comment pourrait-elle sauver la société d'autres crimes ?

La France sera-t-elle le dernier pays à l'abolir ?

Par l'exemple ? Mais quand la menace d'une exécution capitale a-t-elle pu empêcher dautres crimes d'être commis ?

Quelle catégorie de grands criminels serait empêchée d'agir par la crainte de l'exécution ? Pas les détraqués, les malades mentaux, ceux qui, d'une façon plus ou moins permanente, sont en tout état de cause incapables de contrôler leurs actes. Pas plus les assassins d'occasion — qui constituent le contingent le plus important de meurtriers — ceux qui tuent dans un moment de folie, sous l'empire de la passion, ou poussés par des circonstances exceptionnelles qu'ils ne sont pas capables de dominer. Pas plus enfin les tueurs professionnels, les criminels de métier — pour autant qu'ils n'appartiennent pas à la première catégorie. Ceux-là prennent, de toute façon, leurs risques ; ils en prennent d'ailleurs de plus grands à l'égard des autres criminels qu'à l'égard de la répression légale : une fraction incomparablement plus importante de grands criminels meurent dans les règlements de compte que sous le couteau de la guillotine. La discussion sur ce terrain n'est d'ailleurs même plus théorique. La peine de mort a été abolie dans une quarantaine de pays, dans lesquels les conditions sociales, économiques, etc., sont sensiblement similaires à celles de la France. Et dans certains, depuis fort longtemps. En Finlande, en 1826, en Belgique, en 1863, aux Pays-Bas, en 1870, en Italie, en 1890, rétablie cependant par Mussolini, puis, de nouveau supprimée. Dans tous ces pays, on n'a constaté aucune augmentation de la criminalité.

Non, la peine de mort n'empêche aucun crime. La valeur de l'exemple est nulle. Et l'appareil de répression le sait. Au point de cacher honteusement ce qui est censé servir d'exemple. Au point d'opérer comme à la sauvette, au petit matin, dans la cour fermée d'une prison.

L'hypocrisie de certains abolitionnistes

On continue cependant à tuer légalement. Par châtiment aveugle. Parce que, pour reprendre la phrase prononcée par Caryl Chessman à la veille de son exécution : **« il est plus facile de supprimer un Caryl Chessman, que les situations qui donnent naissance à de tels hommes».**

Et c'est là le fond du problème. La société bourgeoise ne peut pas empêcher le crime : elle en est le terrain nourricier. Elle ne peut que châtier, et cacher derrière le caractère sanglant du châtiment son incapacité de toucher aux conditions qui engendrent le crime. De ce point de vue là, la peine de mort n'est pas seulement un anachronisme barbare que la bourgeoisie en France pourrait supprimer comme d'autres l'ont fait, c'est aussi le symbole le moins hypocrite, le plus vrai, de toutes les justices bourgeoises, y compris de celles qui n'usent plus de la peine de mort. Et, finalement, les partisans de la peine de mort ont quelques raisons d'accuser d'hypocrisie ceux qui, sur le terrain de la justice bourgeoise, prêchent l'abolition. D'hypocrisie, quand ce n'est pas de... cruauté, et de barbarie comme ce juriste contemporain, partisan de la peine de mort qui écrit : **« ...il n'est pas certain que le cachot à perpétuité soit une peine moins barbare que la peine de mort et qu'il vaille mieux faire souffrir sans faire mourir que faire mourir sans faire souffrir ».**

Balayer cette société et ses crimes

Voilà, dépouillé de toute phraséologie humanitaire, ce entre quoi la justice bourgeoise peut faire son choix. Et si le juriste en question fait un plaidoyer **pro domo,** s'il ment en prétendant que la peine de mort et surtout les mois d'angoisse solitaire qui la précèdent ne font pas souffrir, il n'en reste pas moins vrai que le cachot — à perpétuité ou pas — est aussi une méthode barbare d'une société qui ne sait que châtier.

La barbarie ne cessera que lorsque cette forme sociale sera balayée et que, au lieu de s'en prendre au criminel qui, quand il n'est pas malade est victime, la société pourra s'attaquer aux causes qui engendrent le crime. Quand la société cessera d'invoquer la « responsabilité pénale » de l'individu, pour découvrir d'abord et éliminer ensuite, la responsabilité de la société.

Lorsque la lutte pour l'existence ne sera pas imposée à chacun comme une nécessité sociale ; lorsque la société offrira à chacun de ses membres le nécessaire puis le superflu et cela tant sur le plan matériel que sur le plan culturel ; lorsque la course pour l'argent cessera avec l'argent lui-même, lorsqu'il n'y aura ni alcoolisme ni promiscuité dans des logements surpeuplés, alors, il n'y aura plus de crimes, ni de criminels. Sauf peut-être des cas d'espèce pathologiques. Mais ce sera du ressort de la médecine et non point de la justice.

Alors la question révoltante de savoir **« s'il vaut mieux tuer sans faire souffrir que faire souffrir sans tuer »** ne se posera pas. Il n'y aura plus ni prison, ni potence, l'homme sera sorti de la barbarie.

G. K.

Le " procès " de la peine de mort à la télé.

QUAND LES FRANÇAIS SONT SATISFAITS D'ETRE DES BARBARES.

(Voir page 21)

enne

nouvelle des vestiges de la société bourgeoise dans ses manifestations multiples. La suppression des classes ne supprimera pas du jour au lendemain la psychologie, les rapports spéciaux et les instincts de classes : ils dureront toujours plus que la société qui les a fait naître (...). Les crimes contre la société provoqués par l'égoïsme de certains de ses membres et les différents sévices contre le bien public feront longtemps encore l'objet de poursuites judiciaires. Il est vrai qu'à cette époque, le tribunal aura changé de caractère : au fur et à mesure de la disparition de l'Etat, il se transformera graduellement en organe d'expression de l'opinion publique et prendra le caractère d'un tribunal d'arbitrage dont les décisions ne seront pas coercitives, et n'auront qu'une valeur morale. »

échos des entreprises

PRODUCTION CAPITALISTE, INSECURITE PERMANENTE

victime de la production

● *Leroy-Sommer (Angoulême)*

Un ouvrier de Rabion Nord a eu deux doigts coupés en travaillant sur une presse. Cet accident est, une fois de plus, la conséquence des cadences qui nous sont imposées et de la fatigue qui en résulte pour nous. C'est toujours pareil : le nombre de pièces qu'on nous donne à faire est tel qu'on est obligé de se surmener et de prendre des risques pour les effectuer dans les temps donnés. Et quand on ne va pas assez vite, on a les chefs sur le dos pour nous presser. Ce jour-là d'ailleurs, notre camarade avait même été obligé de reprendre le travail plus tôt à la reprise de 13 heures pour avoir terminé ses pièces le soir. On connaît le résultat ! Mais pour sortir sa production sacrée, la Direction et ses larbins aux ordres se fichent pas mal de notre santé et de notre sécurité.

notre sécurité d'abord

● *Thomson-C.S.F. (Issy-les-Moulineaux)*

La quinzaine passée, deux camarades ont été blessés aux mains. Et dans les deux cas, c'est avec une fraiseuse que l'accident s'est produit. Dans les deux cas, c'est un faux mouvement qui a été à l'origine de l'accident.

S'il est un domaine où même les faux mouvements doivent être prévus, c'est bien dans celui de la sécurité. Et on peut constater que sur ces fraiseuses, comme sur beaucoup de machines-outils, rien n'est prévu pour empêcher l'accident.

à Vierzon : la PICA pollue !

● *PICA (Vierzon)*

Depuis longtemps dans le quartier des Forges, l'usine PICA déverse ses torrents de fumée, noircissant les alentours. Les habitants des maisons voisines ne peuvent étendre du linge à sécher sans que celui-ci soit aussitôt à relaver ; quant à ceux qui veulent jardiner, ils ne sont pas à leur affaire : la poussière noire recouvre les salades... Celui qui laisse sa voiture propre vingt-quatre heures aux abords de l'usine la retrouve recouverte d'une couche de crasse !

Tout cela sans parler bien sûr des effets que peut produire sur l'organisme humain un air constamment pollué !

Devant les protestations des habitants du quartier, le patron de la PICA avait promis de remédier au problème. Il le fit à sa façon : les cheminées de l'usine ne fonctionnèrent plus le jour, mais la nuit !

Pour que ce scandale cesse, un Comité de défense contre la pollution a été créé. Le patron a fait alors des promesses ; mais chacun sait que des promesses de patron et du vent, c'est du pareil au même, et rien n'est réglé.

Le Comité de défense s'est donc à nouveau réuni, et il est bien décidé, avec l'aide des gens du quartier, à aller jusqu'au bout pour faire céder le patron de la PICA !

"GENEROSITE" PATRONALE

la quincaillerie du patron

● *Case (Vierzon)*

L'état-major de la Case a procédé à une distribution d'étoiles pour les plus anciens.

Les patrons croient qu'en nous exploitant des dizaines d'années, il suffit de nous épingler une pacotille à la boutonnière pour que tout aille bien !

Cetite étoile, ils peuvent se la piquer quelque part !

le comble du culot

● *Mavilor (L'Horme)*

Nous venons d'avoir l'occasion de rire un peu. En effet, la Direction a fait afficher un compte rendu du C.E. Cette affiche nous appelait à nous retrousser les manches pour sauver les profits de la Direction. En effet, il paraîtrait que le patron va perdre une commande américaine de 1 milliard 900 millions.

Et d'appeler ouvriers et techniciens à sauver l'usine. Ben voyons !

Par rapport aux milliards avec lesquels la Direction semble jongler, nos salaires nous apparaissent bien dérisoires : nous, nous n'avons pas d'actions dans l'usine !

Mais que la Direction se rassure ! Nous avons pleuré devant son affiche, mais c'était de rire, car vraiment le style y était !

directorialement flic

● *M.A.I.F. (Paris-XIV^e^)*

Dernièrement, une jeune collègue qui attend un enfant et qui, tous les jours, subit plusieurs heures de transport, a dû interrompre son travail. M. le Directeur a estimé qu'il ne s'agissait pas d'un cas médical, et que, si notre collègue était trop fatiguée, c'était parce qu'elle habitait trop loin. Fort de cette déduction particulièrement intelligente, il lui a proposé un congé sans solde de quatre mois. Et avec quoi aurait-elle vécu alors ?

Heureusement, notre collègue n'a pas accepté, et M. le Directeur a dû revenir sur sa décision parfaitement illégale.

Il en a de la chance, lui, que les transports en avion aux frais de la M.A.I.F. pour se rendre à son domaine de Peyménade ne le fatiguent pas, sinon il serait déjà à la retraite !

NON AUX CADENCES

un exemple

● *Ets Ducellier (Issoire)*

Nos camarades de la chaîne des dynamos ont débrayé pendant trois quarts d'heure pour protester contre les cadences.

Cette chaîne a été transférée de Brassac à Issoire depuis la rentrée des congés. La Direction en a profité pour faire augmenter les cadences, faisant passer la production de 150 à 200 dynamos à l'heure. Elle a fait mettre aussi des femmes à des postes jusque-là occupés par des hommes. Mais nos camarades n'ont pas accepté longtemps cette augmentation de cadences, et elles l'ont fait savoir de la seule façon qui convenait : en s'arrêtant de travailler.

Et si cela ne suffit pas, que la Maison sache bien que nous sommes décidées à défendre nos conditions de travail et de sécurité. Solidaires dans l'action, nous saurons nous faire respecter.

petit conte pas moral

● *Snecma-Hispano (Bois-Colombes)*

Il était une fois un ouvrier qui avait fait un temps valable pour le service chronométrage.

Son petit chef, bien petit dans l'esprit, contesta ce temps, trop long à son goût, alla chercher dans les archives de l'atelier le relevé d'un temps (plus court) que ledit ouvrier avait effectué pour le même travail autrefois.

Que croyez-vous que fit le délégué de l'endroit ? Eh bien, il défendit le chef et engueula le compagnon,

Problème :

Devinez les noms du petit chef et de celui qui l'a défendu. Si vous avez trouvé, vous avez gagné un chronomètre en chocolat.

Nous ne vous donnerons pas la solution, car nous ne sommes pas des vilains délateurs, mais quand même, ne croyez-vous pas qu'il se perd beaucoup de coups de pieds au cul par les temps qui courent ?

petite nuit, gros profits...

● *Port de Marseille*

Quand on fait la petite nuit, on arrête le travail à 4 h 30 pour le reprendre à 6 h et cela jusqu'à 11 h du soir. C'est-à-dire qu'entre la fin de la journée normale et la reprise du travail, nous avons seulement 1 h 30 pour essayer de manger un morceau et se reposer dans un café, car il ne peut être question de rentrer chez soi, à moins d'y rester quelques minutes.

Cela nous fait en définitive une journée de 13 heures de travail effectif et 17 heures d'affilée de présence sur le port.

De plus, cela arrange bien les patrons, dans la mesure où le déchargement des navires ne s'arrête presque pas.

Quand on fait la grande nuit, on ne travaille pas le jour, et on tamponne. Alors pourquoi n'en serait-il pas de même pour la petite nuit ?

17 heures au service des patrons, c'est trop !

LES CARTES-LETTRES DE LA C.G.T. ET DE LA C.F.D.T.

La retraite...

des syndicats

L'arme de choc des syndicats pour " imposer " la retraite à 60 ans.
(Ph. L.O.)

C'A y est, un gros paquet de cartes-lettres a été déposé chez qui de droit par qui vous savez. Autrement dit, nos braves confédéraux de la C.G.T. et de la C.F.D.T. ont convoyé jusqu'au ministère et au siège du C.N.P.F., les cartes postales combatives que les travailleurs ont eu le privilège de signer moyennant la modique somme de 50 centimes. Ce sont les huissiers du ministère qui ont dû être impressionnés surtout qu'on leur a bien dit qu'il y en aurait d'autres.

Car les syndicats s'agitent et les travailleurs signent. Le plan d'action commun de la C.G.T. et de la C.F.D.T. est entré en action et le patronat est aux abois. Bref, il vaut mieux en rire.

Un monceau de cartes postales fort coûteuses, voilà à quoi se réduit, en cette fin septembre, la fameuse rentrée sociale annoncée par les rodomontades de Maire et Séguy, précisant que les syndicats n'accepteraient pas de mettre une sourdine aux revendicatiens ouvrières sous prétexte de sauver la monnaie.

Effectivement, ce n'est pas aux revendications ouvrières qu'ils ont mis une sourdine, c'est à la lutte revendicative elle-même.

Et on peut dire que cela ne s'est pas fait sans problèmes. Les fameuses cartes postales ont eu bien du mal à passer. Non pas que les ouvriers aient refusé de les signer : 50 centimes ce n'est pas le bout du monde et une signature sur ce genre de machin n'engage à rien. D'ailleurs, comme on ne leur propose rien d'autre et comme le mécontentement est général, pourquoi refuser de signer ? Certains même ont cru de bonne foi qu'ils donnaient « pour les retraités ». Mais c'est du côté des militants syndicaux que la pilule a été dure à avaler. Dans certaines usines, cela s'est passé sans problèmes et sans complexes mais dans d'autres, la résistance est venue des militants de base et aussi bien C.G.T. que C.F.D.T. Beaucoup considéraient cette « forme d'action » comme un recul après les manifestations du printemps dernier sur le même problème. A Hispano-Suiza, par exemple, où la participation des travailleurs aux journées de juin sur la retraite avait été très forte, la section C.F.D.T. a refusé de faire circuler les cartes-lettres et a rédigé une protestation adressée à Edmond Maire et portant la signature de plusieurs centaines d'ouvriers. A Renault-Flins, les militants C.G.T. aussi bien que C.F.D.T., se sont « dégonflés » de demander 50 centimes aux ouvriers et se sont contentés de faire signer. A Billancourt, la C.F.D.T., sans aller jusqu'à refuser comme à Rhône-Poulenc, boude manifestement la carte-lettre et la C.G.T. fait pratiquement seule tout le travail. Ailleurs, cela s'est passé très discrètement comme une corvée désagréable que l'on expédie sans publicité et sans battage (Chausson, par exemple). Ailleurs, enfin, cela ne s'est pas fait du tout, comme chez Rateau ou à l'Alsthom (St-Ouen) et dans bien d'autres entreprises encore.

On conçoit le malaise des militants syndicaux, leur hésitation, leur refus ou leur discrétion. Sur les 50 centimes, 25 sont réservés à la Confédération (pour payer la carte-lettre, voilà une imprimerie qui ne lésine pas sur les prix) et les 25 autres sont destinés à alimenter un fond spécial des syndicats pour financer la campagne sur la retraite. Mais quelle campagne ? Là dessus, les confédérations sont muettes et bien des militants de base craignent que la campagne ne se réduise finalement qu'à ce dépôt de cartes postales symboliques. Bref, le moral n'y est pas. Il y est d'autant moins qu'à la montée des prix et aux menaces que la crise monétaire internationale fait peser sur l'emploi, vient s'ajouter le cynisme des déclarations patronales et gouvernementales. Chacun sent bien qu'il faudrait réagir et autrement qu'en signant des cartes-lettres sur la retraite à 60 ans. Le mécontentement des ouvriers est très réel. Il s'est manifesté de façon éclatante au printemps dernier. Les militants qui vivent au milieu d'eux le sentent parfaitement et partagent cette inquiétude. Mais ils sont déroutés et désarmés par la politique des confédérations qui les amusent avec des hochets et freinent les luttes que les travailleurs entreprennent malgré elles.

Colette BERNARD.

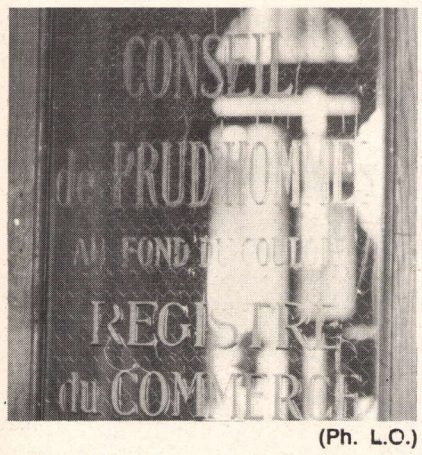

(Ph. L.O.)

La réforme des Conseils de prud'hommes

UN MOYEN POUR L'ETAT DE CONTROLER UNE JURIDICTION QUI AVAIT JUSQU'ICI UNE CERTAINE INDEPENDANCE

UN nouveau projet de réforme de la juridiction sociale vient de voir le jour sous les auspices du ministre du Travail, Joseph Fontanet. Il a soulevé, rapidement, les protestations des organisations syndicales.

En 1970, un premier projet avait visé à la création de « Chambres Sociales », siégeant près le Tribunal de Grande Instance, habilitées à juger des conflits concernant la représentation des travailleurs dans l'entreprise, c'est-à-dire les conflits concernant les délégués du personnel, les délégués au Comité d'entreprise ou les délégués syndicaux. Ces Chambres auraient été présidées par un magistrat du Tribunal de Grande Instance et composées des représentants des employeurs et des salariés, tirés au sort sur des listes établies par les organisations syndicales représentatives.

Le but réel de ce projet de « Chambres » visait donc essentiellement à introduire d'une façon permanente, un magistrat appointé dans le règlement des conflits ; alors que les Conseils de prud'hommes actuels ne sont composés que de représentants patronaux et ouvriers : un juge du Tribunal d'Instance n'intervient, en tant qu'arbitre, qu'en cas de partage des voix.

En compensation, pourrait-on dire, le projet tendait à obtenir la suppression des élections prud' hommales. Les prud'hommes actuels sont élus par les salariés de leur circonscription de ressort. Dans les « Chambres Sociales », seules les organisations syndicales représentatives les auraient choisis et proposés. Ce qui, évidemment, n'était pas pour déplaire aux organisations syndicales depuis si longtemps bureaucratisées.

Les « Chambres Sociales » n'ont pas vu le jour, devant le refus des grandes centrales syndicales qui, si elles sont ouvertes à la collaboration de classe, ne le sont pas à n'importe laquelle. Mais le nouveau projet de M. Fontanet poursuit les mêmes buts. A défaut de créer des Chambres Sociales spécialisées ce seraient les Conseils de prud'hommes eux-mêmes qui se verraient mis sous la présidence d'un magistrat de carrière. Cela, en tout cas, mettrait un peu plus les conseils de prud'hommes sous le contrôle de la justice bourgeoise et constituerait, sur la voie de la création de « tribunaux du travail », un grave précédent, et une remise en cause du caractère des Conseils de Prud'hommes : composés d'élus bénévoles des salariés et du patronat.

Les organisations syndicales protestent contre cette clause. Mais F.O. et C.G.T. protestent également contre un autre point : le fait que les listes de candidats aux prud' hommes ne soient pas établies par les organisations syndicales représentatives. Elles préféreraient que la loi leur accorde le privilège de la présentation des listes, ce qui n'est pas le cas actuellement. Est-ce à dire que si cet avantage leur était accordé, elles accepteraient de transiger sur le reste ? En tout cas, une telle position ne peut avoir qu'un sens : pour accepter d'entrer dans le jeu de la collaboration de classe, les syndicats exigent un salaire, exigent d'obtenir de la bourgeoisie, des privilèges conséquents. Le fait de restreindre les candidatures aux conseils de prud' hommes aux seules organisations représentatives en serait un. Mais il est de ceux qui retirent un peu plus les syndicats du contrôle des travailleurs, ce que ceux-ci ne peuvent approuver. Ils ne peuvent accepter, de toute façon, les tentatives gouvernementales de couvrir l'arbitraire patronal par une juridiction spécialisée.

A.F.

brimades, atteintes au droit syndical, licenciements

CARBONE-LORRAINE :

Un jeune ouvrier licencié

JEUDI 16 septembre dans la journée, un jeune ouvrier de l'Imprégnation était mis à pied après une altercation avec son chef. Lundi 20 septembre au matin, nous apprenions par un tract de la C.F.D.T. et un autre du Secours Rouge, **qu'il était licencié. Il avait reçu en même temps sa lettre d'avertissement et celle de licenciement. La Direction invoquait comme motif :** " Insolence envers ses supérieurs et refus de se conformer aux prescriptions de ses chefs dans le travail ".

La rapidité avec laquelle le licenciement a été décidé prouvait que la Direction avait sauté sur le prétexte de l'altercation avec son chef pour se débarrasser au plus vite d'un jeune qui était jugé trop forte tête.

La riposte ne s'est pas fait attendre. Les sept ouvriers de l'Imprégnation décidaient de ne pas travailler tant que la Direction ne serait pas venue s'expliquer dans l'atelier. La C.F.D.T. proposait à la C.G.T. d'organiser un débrayage dans toute l'usine. Devant le peu d'enthousiasme de cette dernière à engager la lutte, certains délégués C.F.D.T. passaient dans quelques ateliers et faisaient débrayer une centaine de personnes qui se rassemblaient devant l'Imprégnation. Vers 9 h 30, la Direction arrivait et expliquait aux ouvriers de l'imprégnation en grève qu'elle ne reviendrait pas sur sa décision de licenciement. Le compte rendu était fait alors aux grévistes rassemblés dans l'atelier par les délégués C.F.D.T. et C.G.T. La C.F.D.T. proposait d'aller faire le tour des ateliers pour les faire débrayer pour obtenir la réintégration de l'ouvrier licencié. Quant à la C.G.T., elle proposait d'appeler par tract à un meeting de protestation.

(Photo L:O.)

Devant de telles perspectives et surtout le peu de combativité de la C.G.T., la plupart des grévistes retournaient reprendre le travail dans les ateliers. Seul un petit noyau essaya, en vain, de passer dans les ateliers pour faire débrayer.

Les ouvriers de l'Imprégnation, eux, continuaient la grève toute la journée, et ce n'est que le lendemain matin que la C.F.D.T., seule, appelait à cesser le travail à 14 heures pour un meeting d'information. La C.G.T. qui ne voulait rien faire jusque-là, car le lundi soir, elle avait sorti un tract dans lequel elle critiquait la C.F.D.T. mais ne proposait rien, fut contrainte d'appeler aussi à ce meeting.

Mais vu le peu d'empressement de la C.G.T. à mener la lutte et la polémique entre les deux syndicats, c'est à peine 150 à 200 travailleurs qui venaient débrayer une demi-heure sans illusions.

Le travailleur a donc été licencié et l'affaire en est restée là. Quant aux travailleurs de l'Imprégnation, ils ont bien vu que la C.G.T. les avait laissés tomber.

Correspondant L.O.

crise et chômage dans l'engeneering

HEURTEY (Paris-XVII[e]) :

Un licenciement collectif déguisé

LES bureaux d'études de la S.A. Heurtey sont répartis en trois Départements : Bergeon (Conditionnement d'air), la Métallurgie, et la Pétrochimie.

Jusqu'à présent, le secteur de pointe, celui qui recevait le plus de commandes, était la Pétrochimie. Mais, depuis quelques mois, la situation a changé et que ce soit dû à une situation générale ou plus précisément lié à la crise du pétrole, il y a un malaise certain. Les commandes n'arrivent plus, et toutes les grosses entreprises d'engeneering qui comportent des départements touchant la Pétrochimie doivent y faire face.

Technip a déjà licencié plus d'une trentaine de techniciens.

Foster Wheeler annonce qu'il ne reste plus que 50.000 heures de travail, c'est-à-dire moins de trois mois, et commence aussi à licencier.

Lumus a prévu, le 17 septembre, un premier lot de licenciements qui touchera 20 % du personnel et en promet un autre si la situation ne s'améliore pas.

Hydrocarbone amorce les « départs forcés » en envoyant son personnel en déplacement.

Chez Heurtey, la crise est encore plus grande. Le Département Chimie-Pétrole a toujours comporté un minimum de 300 employés, qui sont tous appelés à disparaître dans un délai plus ou moins bref.

D'ailleurs, la Direction ne le cache pas : elle a annoncé dans un premier temps qu'il n'y aurait plus du tout de travail à partir du 15 décembre. Maintenant la date s'est rapprochée, et c'est aux environs du 20 octobre que la Pétrochimie risque d'être entièrement vidée de son personnel.

Mais à aucun moment, Heurtey ne parle de licenciements collectifs ; elle se borne à dire qu'à la date fatidique, il y aura une vingtaine ou une trentaine de personnes « en trop ».

Elle prépare donc un mini-licenciement officiel de 30 personnes et, en attendant, elle « démissionne » et licencie individuellement à tour de bras pour que, le 20 octobre, il ne reste plus que le nombre annoncé de 30 personnes à licencier.

Heurtey, qui en temps ordinaire se veut une Direction libérale et paternaliste en diable, ne répugne pas à utiliser en ce moment les méthodes habituelles des patrons de choc pour se débarrasser en douceur de son personnel.

Il y a peu de temps, Doumenc, le P.D.G. Heurtey, disait en réunion du C.E. : **« La lutte de classes n'existe pas chez nous, excepté dans les élucubrations de** Lutte Ouvrière. » Aujourd'hui, ce même Doumenc trouve tous les prétextes bons pour licencier techniciens, employés et cadres.

L'un avait envoyé son arrêt de travail avec 24 heures de retard, un autre était trop « somnolent » dans son travail, etc.

La Direction a même essayé de virer un ingénieur électronicien pour une erreur de virgule, d'une importance phénoménale : il s'agissait d'un calcul de section de câble pour une cabane de gardiennage sur un chantier ! Mais, cette fois-ci, la manœuvre n'a pas réussi. L'ingénieur, loin d'accepter son licenciement, est entré en contact avec les syndicats et a menacé d'attaquer en Prud'hommes. Comme Heurtey n'a pas tellement envie de voir les tribunaux mettre leur nez dans ses affaires en ce moment, elle a reculé, et a transformé le licenciement en avertissement.

Mais, dans l'ensemble, les manœuvres de la Direction ont jusqu'à présent réussi. Déjà elle est arrivée à faire « démissionner » une bonne vingtaine de personnes, à en licencier autant, à en envoyer d'autres dans des filiales ou sur des chantiers où il lui sera plus facile de licencier qu'au siège de la rue Guersant.

Pourtant, tout n'est pas encore dit, car, si jusqu'à présent certains espéraient passer au travers des licenciements en restant bien gentiment dans leur coin, il est maintenant évident, pour tous, que tout le personnel de la Pétrochimie est concerné par le moindre départ de l'un d'entre eux.

Correspondant L.O.

Quand Roussel-Uclaf s'agrandit et rationalise

« Je suis persuadé que notre fusion avec la SIFA est une opération extrêmement favorable pour tous », *déclarait J.-C. Roussel dernièrement.*

Depuis, le masque est tombé. La Direction annonce, le 23 septembre, son intention de licencier cent travailleurs de l'ex-SIFA, alléguant la forte concurrence existant dans l'industrie pharmaceutique — surtout dans les fabrications de vitamines B 12 et d'antibiotiques — depuis la reconversion de nombreux fabricants de détergents.

Vis-à-vis du personnel, une absence totale de scrupules. Fini le paternalisme, finie la courtoisie, fini l'esprit « grande famille ».

En cinq ans, la société Roussel, seule, après avoir absorbé la SIFA, a doublé son chiffre d'affaires et augmenté les bénéfices distribués aux actionnaires de plus de 60 %.

Pendant ce temps-là, pour les travailleurs, c'était toujours les fins de mois avec moins de viande, les impôts avec souvent les 10 %, les semaines de travail de plus de 40 heures et la retraite toujours à 65 ans pour ceux qui y parviennent.

Aujourd'hui que les affaires Roussel vont, paraît-il, moins bien — ce qui est certainement très discutable : en fait, J.-C. Roussel doit être en train de rationaliser et de moderniser l'ensemble de son exploitation — il veut que ce soit nous qui en fassions encore les frais. Il veut jeter cent travailleurs de la SIFA à la rue. Cela est profondément injuste et révoltant.

(Photo L.O.)

Les travailleurs de Roussel-Uclaf-SIFA ne peuvent pas accepter ces licenciements.

S'il y a baisse de production, que la semaine de travail soit ramenée immédiatement à 40 heures pour tout le monde, sans perte de salaire.

C'est la seule mesure correcte qui s'impose.

Correspondant L.O.

brimades, atteintes au droit syndical, licenciements

HUILOR-LESIEUR (Bordeaux) :

28 travailleurs jetés à la rue

AUX usines Huilor-Lesieur, situées dans deux banlieues de Bordeaux séparées par la Garonne (Lormont et Bacalan), la Direction a décidé de supprimer 28 postes féminins dont le nombre serait réparti également entre les deux usines :

— à Lesieur, la répartition a lieu ainsi : 10 postes féminins et 4 retraites anticipées,

— à Huilor : 11 postes féminins de la section « Conditionnement » (mise en bouteilles) et 3 retraites anticipées.

La Direction de Huilor nous propose de nous « reclasser » à l'usine Lesieur. Mais ce « reclassement » se ferait avec des horaires très différents de ceux de Huilor (5 h à 13 h, 13 h à 21 h). Qui plus est, aucun moyen de transport n'existe à 5 h du matin et la nouvelle usine est très éloignée de notre lieu d'habitation. La Direction de l'usine nous a demandé récemment de dire si, malgré les conditions défavorables, nous accepterions, le cas échéant, la « mutation » à Lesieur. Sur 11 camarades concernées, 9 ont déjà répondu non.

En effet, les « propositions » de reclassement de la Direction sont par trop désavantageuses. Les patrons d'ailleurs, reconnaissent implicitement que ces « reclassements » sont inacceptables, puisque, lorsque nous les refusons, ils considèrent néanmoins que la rupture du contrat est de leur fait.

D'autres reclassements nous ont bien été proposés par la Direction, mais pas à de meilleures conditions. Par exemple, aux usines pharmaceutiques Labaz, près de Lormont, et aux usines métallurgiques de la SAFT, à Bacalan. La Direction nous dit qu'elle a des « difficultés » à nous reclasser ; « difficultés » dues selon elle « à la hauteur des salaires qui nous sont alloués ». **Quand on sait que le traitement de base du personnel est de l'ordre de 961 F par mois, on voit ce qu'est la « hauteur » de nos salaires.**

Une commission de reclassement s'est bien formée comprenant :

— 3 contremaîtres (1 C.G.T., 2 C.G.C.) ;

— 1 employé, secrétaire du C.E. (C.G.T.) ;

— 1 délégué principal (C.G.T.) ;

— 1 chef de service.

Mais l'activité de cette commission s'est bornée à quelques réunions avec la Direction, réunions dont nous n'avons pas été informées. Et, pourtant, depuis le mois de mars, les délégués de la section syndicale C.G.T. qui étaient allés aux réunions du Comité Central d'Entreprise savaient que des licenciements auraient lieu.

Les syndicats n'ont pas pour autant jugé bon d'organiser la lutte pour nous défendre. Et à l'heure présente, à la veille de notre éviction, nous sommes seules, et, hélas, nous risquons de quitter sous peu l'usine, à moins qu'il n'y ait une tentative sérieuse des ouvriers pour réagir, mais est-il encore temps ?

Correspondant L.O.

(Ph. L.O.)

Établissements PERRIER (Vergèze) :

Pour la défense du droit syndical

LES syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de « La Source Perrier », à Vergèze, nous ont fait parvenir un tract relatant les exactions commises par la Direction à l'égard de militants syndicaux de cette entreprise.

Nous en citons les principaux passages :

« AFFAIRE PERRIER... suite »

LE TRIBUNAL DE NIMES ET LE DROIT DE GREVE.

« En juin 1970, un mouvement de grève a paralysé les sources d'eaux minérales du trust Perrier, telles Vergèze, Contrexéville, Montigny Plancoët, ainsi que les filiales de Vichy et St-Yorre. A la reprise du travail, la Direction met à pied deux délégués C.G.T. à Contrexéville et demande au Comité d'établissement de se prononcer sur leur licenciement. Le Comité d'établissement refuse.

La Direction se tourne alors vers l'inspecteur du Travail des Vosges qui refuse également.

La Direction, entêtée, dispose d'un recours hiérarchique auprès du ministre du Travail qui confirme la décision de l'inspecteur du Travail.

Saisi de l'affaire, le tribunal de Mirecourt condamne la Direction à réintégrer les deux délégués. Un an après, celle-ci s'oppose toujours à cette réintégration.

Dans le même temps, cette même Direction demande la résiliation judiciaire du contrat de travail de dix salariés de Vergèze, dont neuf délégués et représentants du personnel C.G.T. et C.F.D.T. en utilisant l'article 1184 du Code civil.

Violant délibérément le droit de grève pourtant inscrit dans la Constitution, le tribunal d'instance de Nimes vient de prononcer la résiliation du contrat de travail de cinq délégués C.G.T. et C.F.D.T. qui sont ainsi licenciés pour fait de grève.

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de Vergèze ont fait appel contre ce verdict scandaleux qui attaque franchement le droit de grève des travailleurs et la protection des délégués des entreprises.

Seul cet appel sursoit à l'exécution du jugement et permet aux licenciés de continuer momentanément à travailler.

L'appel est fixé au 27 octobre 1971.

D'autre part, la Direction a fait appel contre le maintien du contrat de travail prononcé pour les quatre autres délégués qui voient leur situation ainsi rendue incertaine. La Direction abandonne les poursuites contre la dixième personne (sans engagement syndical), prouvant par là même son acharnement contre la C.G.T. et la C.F.D.T.

Les faits de grève reprochés ne sont pas des déprédations, des insultes, des voies de fait... NON ! Ce que le tribunal reproche aux cinq délégués licenciés, c'est d'avoir pris leurs responsabilités pendant le mouvement de grève. »

. . . . . .

« En accord avec les confédérations, les fédérations, unions départementales, unions locales, des initiatives ont déjà été prises sur le plan de la protestation.

Des réunions d'information ont eu lieu, mais nous pensons qu'à l'approche du 27 octobre, il faut encore davantage accentuer l'action à tous les niveaux pour faire échec à ce jugement inique. »

Chez WALTER (Gentilly) :

La mauvaise réputation

WALTER est une petite entreprise de 500 ouvriers qui fabrique essentiellement de gros transformateurs pour l'industrie et l'E.D.F.

A chaque changement de direction (et durant ces dernières années ils furent nombreux) le plus gros de la maîtrise part avec l'ancien patron, le nouveau arrivant avec ses hommes de confiance. Cependant, une poignée de chefs et de contremaîtres dont la mauvaise réputation auprès des ouvriers est telle qu'elle leur suffit de prime abord pour gagner la confiance des différents patrons, ont le privilège de continuer leur sale besogne, et ce, malgré la « valse » des directeurs.

Une contremaîtresse, membre de cette « mafia », s'est récemment encore distinguée aux yeux de la direction.

L'affaire commença lorsque le patron, croyant faire une « bonne affaire », engagea un jeune de 18 ans, venant de l'Assistance Publique, et auquel les bons soins de l'Etat, pendant de longues années, n'avaient permis d'apprendre ni à lire ni à écrire.

C'est au Bobinage que notre camarade devait effectuer son essai.

Et c'est justement là que sévit cette contremaîtresse qui n'a gagné ses galons de chef que par le mouchardage et sur d'autres critères que les capacités professionnelles. C'est bien connu dans l'usine.

Or, au cours de l'essai, le nouveau ne fut pas aussi docile que la Direction l'escomptait et il apparut bien vite à ce gendarme en jupons que notre camarade « ne faisait pas l'affaire », *ne convenait pas dans le travail malgré l'avis contraire des autres travailleurs de l'atelier. Et puis surtout,* « il y avait déjà assez d'handicapés dans le service » *(sic) ! C'est ce qu'a trouvé cette contremaîtresse pour refuser à notre camarade le droit de gagner sa vie.*

L'ensemble des ouvriers et ouvrières de l'usine ont été justement indignés et écœurés par de telles méthodes.

Il est vrai qu'à entendre le surnom murmuré sur son passage, la réputation de cette contremaîtresse n'est plus à faire dans l'usine !

Correspondant L.O.

conditions de travail, brimades, insécurité

Dans les différentes usines du groupe S.A.G.E.M.

A SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY :

Mourir à 20 ans

A l'usine de Saint-Etienne-du-Rouvray (banlieue de Rouen), la Direction fait travailler des ouvriers au dégraissage des pièces mécaniques. Le travail se fait dans une cuve avec du trichloréthylène.

Quand le dégraissage est fini, un ouvrier doit descendre pour nettoyer la cuve à la pelle... Un autre doit rester en surveillance en haut. D'après les ouvriers qui travaillent le plus près de cet atelier isolé par rapport aux autres, les portes doivent y rester ouvertes afin de voir ce qui se passe depuis le couloir. Mais la cuve étant sur le côté, on ne voit rien, en fait, en passant.

Lundi 13 septembre, ces deux ouvriers prirent leur travail vers 10 h du matin. Ce n'est qu'à midi qu'on les retrouva tous deux inanimés au fond de la cuve. Celui qui y travaillait est mort une demi-heure plus tard à l'hôpital. Il avait 20 ans.

L'autre a pu être réanimé.

Il n'y a pas de patron qui ne sache que l'usage du trichloréthylène est extrêmement dangereux, mais à quoi bon prendre toutes les précautions quand il s'agit non pas de gains supplémentaires, mais seulement de la vie de deux ouvriers ?

La section syndicale C.F.D.T. de l'usine a publié un communiqué dans lequel elle déclare :

« Comment se fait-il qu'une entreprise qui se dit moderne comme la SAGEM qui, par ailleurs, emploie des moyens techniques très évolués quand il s'agit d'assurer la production, emploie-t-elle des moyens archaïques pour faire exécuter des travaux dangereux ?

« Par exemple : obliger des ouvriers à descendre dans une fosse à vidange d'une cuve de trichloréthylène alors qu'un simple système mécanique d'évacuation aurait pu leur éviter de s'y rendre.

« Comment l'aspiration des vapeurs de trichloréthylène peut-elle être jugée suffisante quand elle s'avère à la limite minimum de l'efficacité requise ?

« Le fait de muter continuellement des jeunes ouvriers d'un poste de travail à un autre, n'est-il pas préjudiciable à l'exécution des travaux dangereux avec la sécurité nécessaire ? »

Une enquête est en cours, mais jugera-t-on comme elle le mérite une Direction criminelle ?

Le 14, un des principaux actionnaires de la SAGEM est venu à Saint-Etienne - du - Rouvray. Les chefs avaient fait ranger la veille. Mais les ouvriers du secteur ont débrayé lors de sa venue et l'ont emmené voir des coins où la pagaille est complète.

Le même jour, Labarre, P.D.G. des usines SAGEM, parlait pendant trois heures à l'usine d'Argenteuil (voir article ci-contre) et tenait des propos rassurants sur l'avenir de l'entreprise, assurant aux auditeurs que patrons et ouvriers se trouvaient sur le même bateau. Il n'eut pas un mot pour celui qui était mort la veille pour que les profits SAGEM rentrent.

Lors des obsèques, la Direction de Saint - Etienne - du - Rouvray n'a pas donné de temps pour y assister, mais bon nombre d'ouvriers ont pris des bons de sortie. Il y avait environ 1.500 personnes.

En deux mois, six ouvriers ont trouvé la mort dans la région rouennaise : 4 à Sopalin, un à Sidelor et le dernier à ce jour, c'est le jeune qui est mort à la SAGEM, au fond d'une cuve.

Correspondant L.O.

L'usine d'Argenteuil. (Photo L.O.)

A ARGENTEUIL :

Quand le P.D.G. informe ses ouvriers

COMME les affaires ne vont pas tellement bien à la Sagem, qu'il règne un climat d'inquiétude provoqué par une brusque réduction d'horaire à 40 heures, avec 9 % de perte sur le salaire, et le licenciement d'une jeune handicapée physique, le P.D.G. Labarre de toutes les usines Sagem est descendu dans l'arène.

Il a commencé par passer en coup de vent dans le grand atelier de l'usine d'Argenteuil. Cela a suffit pour que quelques ouvriers lui demandent si cela était vrai qu'il allait y avoir des licenciements.

Le P.D.G. répondit : « Ne vous inquiétez pas, la semaine prochaine il y aura une réunion d'information et les membres du personnel pourront venir poser des questions. »

Voilà qui a créé une certaine effervescence et, quand ils ont appris que Labarre désirait s'adresser à des représentants des divers ateliers, labos et bureaux, nombre d'entre nous ont cru, naïvement, qu'ils allaient pouvoir désigner eux-mêmes ces représentants.

Le P.D.G., évidemment, ne l'entendait pas de cette oreille. Pour lui, la « démocratie directe » consistait à passer par-dessus la tête des syndicats — qui n'ont pas manqué d'ailleurs de crier au scandale (eux qui réclament depuis des mois une réunion d'information du C.C.E.) — pour s'adresser à un auditoire « choisi ».

Tout d'abord, en plus de tous les manitous de la Direction, il a invité, bien sûr, tous les chefs de département, de division, d'atelier et de service. Cela faisait déjà pas mal de monde. Et comme il restait encore la place pour quelques ouvriers, Labarre a fait désigner par la maîtrise ceux qui auraient l'honneur de venir l'écouter. Ce qui fut fait, sans consultation bien sûr des intéressés. Les chefs sont venus leur dire, le matin même, qu'ils étaient convoqués, et vogue la galère !

Moyennant quoi, il ont dû subir pendant trois heures d'affilée le laïus de notre P.D.G., qui n'avait d'ailleurs rien à dire, mais qui l'a dit fort longuement. On a cru comprendre que Labarre disait qu'il n'y aurait ni licenciement ni fusion, mais comme il a ajouté qu'il n'était pas Mme Soleil, et que dans la conjoncture présente, il ne savait rien ni ne pouvait rien, nous en avons déduit que c'étaient des paroles de patron, c'est-à-dire sans valeur.

Correspondant L.O.

AUX COMPTEURS DE MONTROUGE :

UNE CUVE SE RENVERSE : LES NORMES DE SÉCURITÉ N'ÉTAIENT PAS RESPECTÉES

VINGT mille litres d'eau et d'acide chlorhydrique dilué, répandus dans un atelier de Mécanique, ce n'est pas habituel à la Compagnie des Compteurs. Mais les normes de sécurité n'étant jamais respectées, il faut bien, lorsqu'on y travaille, s'attendre à tout.

En effet, le mercredi 22 septembre, vers 10 heures, la plus grosse des cuves de la station d'épuration des eaux, mise en service depuis deux jours, s'effondrait, inondant l'atelier où travaillaient plus de cent personnes.

La chute était due au fait que les vingt tonnes de la cuve reposaient sur trois pieds dont un a traversé la dalle de ciment qui, à cet endroit, ne faisait que 5 centimètres d'épaisseur ! Comment appellerait-on cette " négligence " dans l'installation si elle s'était produite ailleurs que dans une usine ? Mais dans une usine, il est admis que les normes de sécurité ne soient pas respectées tant que ça ne gêne pas la production, et les commissions de sécurité mises en place par le gouvernement ne viennent jamais fourrer leur nez dans les ateliers, trop occupées qu'elles sont à fermer les dancings.

Bref, l'accident aurait pu être grave si le bruit de la chute de la cuve n'avait pas alerté les ouvriers et ne leur avait pas permis de s'éloigner. Cependant, le bain de pieds fut général. Surtout pour les cheffaillons qui se précipitèrent avec des sacs de sciure pour limiter les dégâts.

Le plus comique fut l'attitude de la maîtrise qui, le premier moment de stupeur passé, voulut remettre en route l'atelier. La remise sous tension des machines se passa bien et pendant cinq minutes, on put croire que le travail allait reprendre normalement. Mais une nouvelle explosion se produisait, celle d'un appareil de distribution électrique. C'est ainsi que quartier libre fut donné aux ouvriers jusqu'à la reprise de 14 h 15 afin de réparer le circuit électrique.

La Direction, devant l'indignation générale et la perte de production, s'empressa de faire remettre en état l'atelier et, durant toute la semaine, des camions de béton ont défilé pour consolider d'urgence le sol. Un peu tard, non ?

Correspondant L.O.

(Photo L.O.)

FEUILLETON

VICKI BAUM "Le bois qui pleure"

(ÉDITIONS INTERPRESSE - COPYRIGHT HÉRITIERS VICKI BAUM)

Nuit de Sumatra

Le livre de Vicki Baum que nous publions en feuilleton n'est pas à proprement parler un roman, mais une suite de nouvelles, centrée chacune autour d'un épisode de la culture, de l'exploitation et de l'industrialisation du caoutchouc. En effet, « Le Bois qui pleure » est le nom que les Indiens d'Amérique, bien avant que l'Amérique ait été découverte, avaient donné à l'arbre à caoutchouc.

Après " Mission à Para " et " La Piste sans fin ", dont l'action se déroulait au Brésil, pays d'origine du caoutchouc, nous publions maintenant une troisième nouvelle, " Nuit de Sumatra ".

Le narrateur est le docteur d'une plantation située au cœur de Sumatra. (Rappelons que l'Indochine dont fait partie l'île de Sumatra, était à l'époque, en 1914, une colonie hollandaise.) Le propriétaire de la plantation, Piet Gruytgens, donne une réception en l'honneur des parents de sa femme, Jane, qui sont Anglais et sont venus leur rendre visite.

— Seigneur Galahad, mon œil, dit Piet ! Comment est-ce arrivé ? J'espère que vous ne vous êtes pas laissé aller à vous battre par hasard ?

— Oh, non ! Contre qui pourrait-on se battre dans le secteur Quatre, je me le demande ? J'avais bien envie de flanquer une bonne raclée au nègre qui m'a heurté avec sa bicyclette, mais comme le Tuan besar est partisan de la manière douce avec les coolies, je me suis retenu.

— Le fameux self-control britannique, hein ! dit Piet en lui offrant un autre verre. Votre bicyclette est-elle abîmée ?

— Non, pas du tout.

— Et celle du coolie ?

— Non plus. Je crois qu'il était saoul. Mais je vous en prie, il est inutile de faire tant d'histoires à ce propos, dit Tomlinson.

Il tira son mouchoir de sa manche et s'épongea le front. Je dois dire que je n'ai jamais vu personne transpirer autant que notre sinkeh pendant ses premiers mois de travail sur la plantation. Je lui avais même prescrit de l'eau salée, à boire de temps à autre pour récupérer le chlorure de sodium qu'il perdait. J'ignore s'il en a jamais pris. Il était aussi une proie de choix pour les moustiques. Tous les anophèles du voisinage s'abattaient sur lui pour lui sucer le sang. Ses poignets étaient toujours enflés par les piqûres, ainsi que ses oreilles et son cou. Jusqu'à ses paupières qui en étaient couvertes. Il m'avait récemment demandé des poudres somnifères car il passait ses nuits à lutter désespérément contre les ennemis, imaginaires ou réels, qui parvenaient à se faufiler sous sa moustiquaire. D'une façon générale, notre sinkeh était dans un triste état. La tradition qui voulait qu'on rendit la vie pénible aux nouveaux venus n'y était pas étrangère. Il en subissait toute l'implacable dureté. On l'obligeait aussi à absorber des quantités incroyables de gin et de bière au club de Medan, ce qui n'était pas pour améliorer les choses. Je n'étais pas surpris de remarquer que ses mains, parfois, se mettaient à trembler, et que sa voix se brisait comme s'il était sur le point de pleurer.

Piet considérait son sinkeh dégingandé d'un air inquiet et soucieux. Il le prit à part pour le calmer par une conversation d'affaires.

On entendit bientôt le bruit cadencé d'une careta qui s'approchait dans l'obscurité, et Piet dit :

— Voilà les Vandenbolt.

Jane descendit les marches aussi prudemment que si elle eût porté un vase fragile et se rendit au devant de ses invités. Le chef d'exploitation était un petit dieu dans la plantation, dont il tirait d'importants profits, alors que Piet Gruytgens n'avait que 250 guilders par mois, sans aucun bénéfice, car ses arbres n'étaient pas encore mûrs pour la saignée. Sa vie se passait à défricher la jungle, à planter, sarcler, élaguer, sarcler et attendre, attendre, attendre encore. Je crois que c'est l'obligation d'attendre six et sept ans avant de pouvoir récolter, qui effraie les planteurs au début. Le caoutchouc signifie mettre beaucoup d'argent en terre et attendre qu'il en ressorte avec un bénéfice, mais peu de gens, à l'époque, avaient cette patience et cette prévoyance.

Cette année-là, précisément, les statistiques indiquaient un changement radical dans la production du caoutchouc brut. La courbe de notre production de caoutchouc de plantation montait, tandis que descendait celle du Brésil et des autres pays sud-américains, producteurs de caoutchouc sauvage. Ils étaient d'une certaine façon responsables de leur chute, car ils avaient accaparé le marché du caoutchouc et haussé les prix à plus de trois dollars la livre en 1910, ce qui était absolument fantastique. Aussi rien d'étonnant à ce que même les planteurs endormis du Moyen-Orient se soient ressaisis.

Le Moyen-Orient, Java, Ceylan et les Etats malais, et plus tard Sumatra, augmentèrent leur production de 174 livres en 1905 à plus de 30.000 en 1912. En 1913, ils dépassèrent les 50 % de la production mondiale. Nous ne savions pas que cette date marquait un tournant important de l'histoire du caoutchouc, que désormais le Brésil et son caoutchouc sauvage étaient évincés par l'Orient et son caoutchouc de plantation. Tout ce que nous savions alors, c'était que le Brésil donnait des signes de plus en plus évidents de nervosité. Ces pauvres types, là-bas, depuis que les Anglais leur avaient pris des graines d'hévéa, avaient formellement interdit l'exportation des noix urucuri. Au lieu de se mettre au travail et de créer des plantations de caoutchouc, ils s'installaient dans leurs fauteuils, dépêchaient leurs Indiens dans la jungle, à la recherche de la précieuse matière, et attendaient tranquillement que les bénéfices vinssent emplir leurs coffres, en se vantant devant Dieu et la Sainte-Vierge que le caoutchouc ne pouvait être préparé sans leur urucû.

On a crié à l'injustice et à la déloyauté, et fait couler beaucoup d'encre à propos de ce prétendu vol de caouchouc. Or, je dois dire que les Brésiliens et leurs confrères de l'Amérique du Sud ne voulaient rien savoir du travail gigantesque accompli par les planteurs de l'Orient, ni de la sueur et des sacrifices qu'il leur avait coûtés. Il suffit de comparer la vie d'un Piet Gruytgens avec celle d'un de leurs barons du caoutchouc, pour comprendre pourquoi ils ont été balayés du marché.

Quelques minutes après l'arrivée des Vandenbolt, les Duncan surgirent de l'intérieur du bungalow, et je suis certain que la Reine, fidèle aux principes rigides de l'étiquette, avait soigneusement calculé le moment où ils feraient leur apparition. Vandenbolt était un homme de grande taille à la voix claironnante et au visage rouge, qui connaissait tout ce que l'on peut savoir sur le caoutchouc, mais ne pouvait parler de rien d'autre. Mme Vandenbolt, américaine de naissance, était une petite dame très vive et primesautière qui éprouvait un malin plaisir à choquer la société de Deli par son franc parler. Je m'étais retiré dans un coin pour observer la scène et en savourer tranquillement le comique. Jane et Piet s'employaient à divertir leurs invités répartis en deux groupes : d'un côté, Vandenbolt et Duncan, qui parlaient caoutchouc, de l'autre, la Reine qui avait fait alliance personnelle avec le sinkeh mouillé de sueur.

— Bronxton ? lui disait-elle. J'avais une grand' tante à Bronxton, Mme Fennymore, mais vous êtes trop jeune pour l'avoir connue, je présume.

— Mme Fennymore ? Non, je regrette, je ne pense pas l'avoir connue, en effet. Ma famille n'habite pas Bronxton même, mais réside dans une propriété, à cinq miles au sud de la ville.

— Ah ! dit la Reine, avec le respect qui s'imposait.

— Je suis sûr que Cauler est un fichu crétin ! disait M. Vandenbolt à Mr. Duncan, à l'autre bout de la pièce. Celui qui se laisse prendre à ces actions de l'Eagle Mill Rubber mérite un bon coup de pied au derrière.

— Oui, mais je crois qu'il a fini par le comprendre, dit en riant Mr. Duncan. Et elles ont rapporté de mirobolants dividendes tant que ça a duré.

— Pour ma part, je puis vous dire que si les Américains n'y prennent garde, ils vont au devant d'une débâcle pire que celle de 1907.

— Pire, c'est impossible, rétorqua Mynheer Vandenbolt. J'étais à New York en 1907, où je tentais d'intéresser l'U.S. Rubber à une fusion possible. La débâcle était effroyable.

— Harrow ? dit la Reine visiblement impressionnée. Mais alors, mon garçon, je ne comprends pas ce que vous faites dans cet endroit infect.

— Tom désire apprendre tout ce qui concerne la culture et la récolte du caoutchouc, n'est-ce pas Tom ? demanda Jane.

— Comme s'il n'y avait pas assez de plantations dans la F.M.S., répartit la Reine. De belles vieilles plantations anglaises.

— Le fait est que l'on tente, dans les plantations hollandaises, des expériences inconnues en Malaisie, dit le sinkeh en se grattant nerveusement les poignets.

— Mon cher Mr. Tomlinson, vous n'êtes pas allé à Perak. Nous nous sommes rendus dans la station d'expériences du gouvernement britannique et je peux vous assurer...

— Tout ce que puis affirmer, c'est que j'ai fait plus d'argent en détachant les coupons de mes sales petites actions de caoutchouc, tranquillement assis dans mon rocking-chair à Cheltenham, que je n'en ai gagné toute ma vie à Hattonelya, à me livrer comme un forçat à toutes les expériences de culture possibles, du café au cinchona, et du thé à l'hévéa, rugit Mr. Duncan.

— Avez-vous entendu parler des petits ennuis qu'ils ont eus à Tanah Kunjit ? demanda Vandenbolt à Jane.

— Des ennuis ? fit Jane, en lui offrant des noisettes grillées. Piet, tu ne m'avais rien dit.

— Oui, un de leurs mandoers a été tué et un aide blessé, mais ils espèrent le sauver, déclara Vandenbolt, et pendant un instant, le silence régna. Je vis alors que le sinkeh arrachait nerveusement le taffetas gommé de sa main écorchée, et je me souvins tout à coup du coolie Hassan. Je le vis trainer sa bicyclette cassée avec le sourire du Javanais bien élevé et du mahométan fidèle.

— J'imagine que le défunt mandoer devait être un parfait saligaud, dit Mme Vandenbolt, et la Reine fit la grimace.

— Ce genre de choses arrive toujours quand on distribue à dix mille coolies des couteaux bien effilés et qu'on les fait surveiller par une poignée de blancs.

FEUILLETON

Nous autres planteurs devons courir nos risques, dit Mr. Duncan.

— Aux Indes, quatre cents millions d'indigènes travaillent sous les ordres d'une poignée d'Anglais, dit la Reine. Et je n'ai jamais vu un coolie tuer son maître. Mais, évidemment, nous ne cajolons ni de dorlotons nos coolies comme le font les Hollandais.

Nous autres Hollandais avons tendance à absorber une nourriture trop riche lorsque nous sommes dans les colonies, et à boire des flots de bière pour la faire descendre. Le dîner de Jane ne faisait pas exception à la règle, mais, grâce au sinkeh qui avait réussi à apporter de la glace, la bière était assez fraîche. Mme Duncan n'avait sans doute pas digéré une réflexion du jeune homme, car elle tenta de reprendre le fil de leur conversation, en lançant à travers la table :

— Mr. Tomlinson, je viens de demander à M. Vandenbolt s'il était possible que les plantations hollandaises fussent en avance sur les britanniques dans le domaine de l'expérimentation. M. Vandenbolt partage mon avis là-dessus et pense qu'il n'en est rien.

Vandenbolt fit un clin d'œil dans la direction de Piet, et le sinkeh, qui avait trop bu et trop vite, eut une répartie beaucoup trop forte :

— S'il n'en était rien, aucune puissance au monde ne pourrait me retenir dans le secteur Quatre, je vous assure, Mme Duncan.

— Merci, Tomlinson, dit Piet avec bonhomie. Je le prends pour un compliment.

Mr. Duncan reposa son verre d'un coup sec, lui aussi avait beaucoup bu et se sentait très en forme.

— Non, Gladys, ne dis pas de bêtises. Notre aimable gendre m'a mené ce matin sur son petit terrain d'expériences et m'a montré des choses dont je n'avais jamais entendu parler, ni à Ceylan ni au F.M.S.

— Evidemment nous ne faisons que tâtonner au hasard, dit Piet, avec fierté et modestie. Mais, il semble logique qu'en greffant nos plants avec les bourgeons d'une espèce choisie pour son rendement supérieur, nous obtenions de meilleurs arbres. Nous...

— Là, là ! Voyez ce que vous venez de faire, Papa, dit Jane. Vous lui avez fait enfourcher son dada et vous ne pourrez le désarçonner avant une heure.

Piet fit mine de n'avoir pas entendu. Quand il pouvait parler de ses greffes, il devenait sourd et aveugle à toute autre question.

Evidemment, de nos jours, la greffe est un fait acquis dans la plupart des plantations, mais, en 1914, celles-ci n'en étaient qu'au stade des premières expériences. Jusqu'alors, tout avait été laissé à la nature : quelques arbres produisaient jusqu'à trente livres de caoutchouc par an, d'autres ne dépassaient pas deux livres. Les planteurs étaient peu expérimentés ; la plupart d'entre eux étaient généralement des gens simples qui voulaient gagner un peu plus d'argent qu'ils n'en pouvaient gagner chez eux, et qui n'avaient pas la formation scientifique de nos planteurs modernes. Mais je dois dire que Piet était en avance sur les autres. Il aurait tout essayé, et les publications de l'A.V.R.O.S., qui paraissaient de temps à autre, étaient sa bible. Il avait travaillé auparavant dans les plantations du Pasir Waringgin, à Java, où ils avaient obtenu les premiers plants hybrides, et de là, il avait amené à Sumatra des idées nouvelles. Van Helten, à Buitenzorg, était un autre type qui avait foi en la greffe, et Piet avait suivi ses travaux avec un intérêt passionné. Le jour où les plants de Van Helten attrapèrent la maladie rose, Piet Gruytgens sembla aussi abattu et désemparé que s'il avait assisté à la mort d'un parent très cher. Pauvre Piet, il n'aura jamais vu les fruits de ses nouvelles expériences. C'est Bodde qui fut le premier à obtenir des résultats pratiques de la greffe, et cela seulement en 1916. A ce moment, Gruytgens était mort depuis plus de deux ans.

Le vieux Duncan prit le parti de Piet avec enthousiasme.

— Nous avons aussi pratiqué la greffe avec le cinchona et le café, pourquoi ne pas la tenter avec le caoutchouc ? Il parlait de plus en plus fort. Si la sélection donne de bons chevaux de courses, pourquoi ne produirait-elle pas de bons arbres ? Piet, je prends résolument votre défense et celle de vos petits greffons. Gladys, vous devriez voir ces petits arbres d'un an, entourés de bandages comme des enfants malades. Le vieux Wickham lui-même n'avait cueilli ses premières graines que de dix-sept arbres spécialement choisis à cet effet. Il me l'a répété non pas une fois, mais chaque fois que je le rencontrais au club des planteurs à Londres.

— Vous connaissez Wickham ? Comme c'est passionnant, dit le sinkeh, très respectueusement. Quel genre d'homme est-ce ?

— Très décevant, je vous assure. Il rabâche toujours les mêmes vieilles histoires sur lui-même, et me rappelle ces vieux as du cricket qui jouent encore le jeu de 1880. Mais rien à dire contre Wickham ! Le vieil animal a très bien su choisir ses graines. J'ai moi-même visité le mois dernier les Jardins de Heneratgoda en descendant de Hatton. Il y a là le bouquet des premiers hévéas amenés en Orient, et, mesdames et messieurs, chacun des arbres qui poussent à présent dans tout le Moyen-Orient descend des vieux arbres des Jardins de Heneratgoda. Et ces vénérables arbres proviennent tous des dix-sept autres aïeux choisis par Wickham dans la jungle brésilienne. Désignez-moi, je vous prie, une famille de sang royal dont la généalogie puisse être aussi clairement tracée que celle des hévéas de vos plantations !

Après le dîner, quand les dames eurent quitté la salle à manger, le vieux Duncan se remit à parler des vieux jours. Quand il rappela le texte d'un ancien manuel du planteur avisant que l'on pouvait sans danger saigner un arbre une fois par an, Vandenbolt s'écroula de rire. Dans le secteur Trois de Tandjalak, où l'on avait commencé la saignée depuis un an, certains arbres étaient entaillés chaque jour, et ensuite se reposaient six mois, alors que d'autres étaient saignés tous les deux jours, mais durant toute l'année.

— Quand je pense au massacre et à la boucherie que l'on faisait de mon temps, je me demande par quel miracle les arbres ont survécu, poursuivit Duncan. Evidemment, je n'ai jamais été un spécialiste du caoutchouc. Lorsque ma plantation de café à Hattoneliya a périclité, j'ai essayé le thé et j'ai planté ces hévéas plus ou moins pour abriter du soleil mes jeunes buissons de thé, c'est ce que nous faisions tous. Quand les experts du Département Forestier nous diront que l'on pouvait extraire le caoutchouc en enfonçant dans l'écorce, avec l'aide d'un maillet, un ciseau de charpentier d'un pouce, nous appliquâmes aveuglément cette méthode.

Pour je ne sais quelle obscure raison, cette histoire mit le sinkeh en fureur :

— Vous dites bien un ciseau de charpentier, monsieur ? dit-il en tremblant de rage. Mais c'est, c'est...

— Qu'est-ce qui le prend, ce garçon ? A-t-il la fièvre ? dit Duncan.

— Tomlinson, avez-vous pris votre quinine aujourd'hui ? demanda sévèrement Piet. Et combien de fois dois-je vous dire de ne pas gratter vos piqûres de moustique ? Sinon vous attraperez une infection. Je ne veux pas que vous tombiez malade au moment précis où je dois m'absenter. Nous avons encore à défricher un terrain de trente mille acres la semaine prochaine, dit-il à son beau-père.

— Sans doute devrez-vous produire tout le caoutchouc que vous pourrez, dit Duncan. Le bruit courait à Medan que l'Allemagne mobilisait. S'il est fondé, cela signifie la guerre, et la guerre signifie une demande accrue de caoutchouc, des prix, des profits et des bénéfices plus élevés et tout et tout... N'est-ce pas, Piet ? Buvons à la guerre, messieurs !

Dehors, la nuit s'était peuplée de millions de grillons qui remontaient leur réveille-matin, de cigales qui frappaient leurs castagnettes, et des voix innombrables des grenouilles géantes.

— On dirait la répétition de la société chorale de Bronxton, s'écria Tomlinson, d'une manière tout à fait inattendue.

— Vous avez un peu de fièvre, mon ami, lui dit sèchement Duncan. Vous devriez prendre votre quinine et aller vous coucher.

— Je me sens parfaitement bien, répondit le jeune homme irrité. Ils font le même bruit que la société chorale de Bronxton. Ne les entendez-vous pas ? Ils commencent à l'unisson et s'arrêtent à l'unisson. On peut presque voir le chef d'orchestre leur donner la mesure. Ecoutez, voici un solo de baryton, maintenant, ils vont tous reprendre ensemble.

Piet écoutait cela d'un air ennuyé, il n'aimait pas entendre ce parfait gentleman anglais divaguer de la sorte. De telles envolées ne peuvent être que l'indice de troubles organiques.

(à suivre.)

RTF

Le "procès" de la peine de mort

QUAND LES FRANÇAIS SONT SATISFAITS D'ÊTRE DES BARBARES

LA dramatique affaire de Clairvaux a relancé sur les ondes et dans la presse les polémiques sur la peine de mort. Et depuis quelques jours, nous redécouvrons de quelle manière bornée, au nom de quelles raisons ineptes, avec quelle légèreté, quel cynisme ou quelle indifférence, notre société peut bien traiter l'un des problèmes les plus graves qui puissent se poser à des hommes : la décision d'ôter la vie à l'un des leurs.

L'émission de lundi dernier sur le thème : " Pour ou contre l'abolition de la peine de mort " ne s'est pas élevée au-dessus des débats entendus par ailleurs ou des articles lus ici ou là.

Une majorité conditionnée...

Et les dernières images nous ont laissés remplis de malaise, presque atterrés. Le malaise n'était pas dû seulement au style de l'émission qui singe un véritable tribunal avec jury, témoins et avocats, ce qui amène ces derniers (lundi dernier, Maîtres Pollak, pour l'abolition de la peine de mort, et Sarda, contre cette abolition) à user des mêmes artifices de langage ou de procédure dont ils usent dans le prétoire. On a pu juger comme ils paraissent parfaitement déplacés dans un débat, devant les caméras de télévision. Qu'est-ce que cela doit être dans un procès où l'inculpé joue véritablement sa tête ! L'écœurement n'était pas dû, non plus, seulement au vote des neuf " jurés " censés représenter l'opinion publique et qui se sont prononcés contre l'abolition de la peine de mort en France à la majorité des deux tiers. Un sondage fait, nous dit-on, avant l'affaire de Clairvaux, aurait confirmé que 53 Français sur 100 se prononcent contre l'abolition de la peine de mort dans notre pays (qui reste le seul des pays occidentaux avec la Grèce, l'Espagne et une partie des Etats-Unis à l'appliquer) alors que seulement 39 souhaitent cette abolition.

...par les préjugés...

Non, ce qui a été le plus atterrant, c'est bien la manière dont les " témoins " ont posé le problème, qu'ils soient en faveur du maintien de la peine capitale ou qu'ils soient pour son abolition.

La hache, les tenailles rougies, l'écartèlement : A quoi a servi ce bel exemple donné pendant des siècles ? (Photo Violet.)

De ceux de la première série, certes, nous n'attendions pas grand-chose. Les partisans de la peine de mort n'ont, au fond, qu'un seul argument, puisque personne n'ose plus aujourd'hui parler de vengeance ou d'expiation : la peine de mort doit demeurer pour faire peur aux criminels en puissance et empêcher certains d'entre eux de commettre leurs forfaits. C'est ce que sont venus déclarer, tour à tour, un docteur criminologue distingué, un juge d'instruction en retraite, vieille ganache prétentieuse, et... Madeleine Jacob. Oui, Madeleine Jacob, collaboratrice à L'Humanité, qui s'affirme résolument pour la peine de mort, et regrette même qu'on ne l'applique pas plus souvent, dans le cas des bourreaux d'enfants, par exemple.

...ou les faux problèmes

Les abolitionnistes, hélas, ne devaient guère élever le débat. Passons sur le blabla mystique et inintelligible du vieil aumônier des prisons de Marseille. Dieu lui pardonne : il est dominicain depuis cinquante ans. Mais si l'expert psychiatre des tribunaux marseillais se prononce contre la peine de mort, c'est parce qu'il est trop difficile sinon impossible d'être sûr que le criminel est entièrement responsable. Quant à Frédéric Pottecher, le chroniqueur judiciaire bien connu, c'est parce que sa longue carrière lui a enseigné que la justice était trop rarement sereine et son cours le plus souvent troublé par des considérations qui n'ont rien à voir avec la recherche de la vérité.

Bien sûr, il était facile de répondre aux partisans de la peine de mort que dans les pays où elle a été supprimée la criminalité n'a pas augmenté plus que dans ceux où elle est maintenue, ce qui suffit, en effet, à prouver son inutilité.

Mais il est vrai aussi que remplacer la peine de mort par la prison à vie n'est, finalement, pas moins barbare. C'est pourtant la seule solution qu'avancent, explicitement ou implicitement, nos abolitionnistes. Et, pour eux aussi, finalement, le problème demeure de châtier le criminel et accessoirement de faire peur à celui qui le serait en puissance. Simplement, ils estiment qu'on peut le faire à moins de frais pour leur conscience. Celle-ci accepte — est-ce vraiment à son honneur ? — plus facilement de voir enterrer un homme à perpétuité entre les quatre murs de la prison que de lui couper la tête.

Mais le vrai problème, c'est celui de la suppression de la criminalité. C'est de savoir comment faire pour que certains hommes ne se conduisent plus en bêtes, ou que ceux qui l'ont fait, puissent devenir ou redevenir des êtres humains, dignes de ce nom et, pour qu'il n'y ait plus de crimes, la seule solution, c'est que la société ne fabrique plus de criminels, autrement dit, qu'elle change.

Mais cela, personne n'a su le dire lundi soir. Personne n'a su dire même que, dans l'immédiat, le problème était de se pencher sur les criminels non pour savoir quel châtiment ils méritent, mais comment les rééduquer.

Et c'est pour cela que le débat entre partisans et adversaires de la peine de mort semble sans solution. C'est pour cela aussi que l'opinion publique est sensible aux arguments des premiers. Ils ont pour eux la logique de la barbarie.

Car à l'affreux " bon mot "' de Clemenceau — " Supprimer la peine de mort ? Bien sûr, mais que les assassins commencent " — qu'y a-t-il à répondre sinon que le véritable commencement sera la suppression de la fabrique d'assassins : notre société ?

J. M.

SÉLECTION DE LA SEMAINE

Mardi 5 octobre :
20 h 30 (2e chaîne) :
Un western de William Wyler
« Les grands espaces »

Mercredi 6 octobre :
20 h 30 (2e chaîne) :
Les dossiers de l'écran : les jeunes sous l'occupation avec projection du film « La verte moisson ». (Une émission très probablement ultra-patriotique. Il se peut qu'elle comporte tout de même des informations ou un débat intéressants).

Dimanche 10 octobre :
20 h 40 (1re chaîne) :
Un film de Henri Verneuil
« La vache et le prisonnier »

Lundi 11 octobre :
20 h 30 (1re chaîne) :
La famille Krupp (2e partie)

TOP SECRET - TOP SECRET - TOP SECRET - TOP SECRET - TOP SEC

Une enquête de nos services secrets

L'AFFAIRE des espions soviétiques découverte à Londres n'a pas fini de défrayer la chronique. Surpris comme la plupart de nos confrères, par sa soudaineté et par son ampleur, nous avons immédiatement tenté de joindre nos services de contre-espionnage. Ce ne fut pas sans mal. Néanmoins, nous avons finalement pu rencontrer le chef de ce service, camouflé dans une valise diplomatique que rien ne distinguait à première vue d'une banale valise de Prisunic. L'entretien eut lieu dans un casier de consigne automatique d'une gare dont nous tairons le nom pour des raisons que nos lecteurs comprendront facilement.

Interrogé, il nous fit des révélations qui éclairent d'un jour nouveau cette affaire. Nous avons longtemps hésité avant d'en décider la publication. Mais devant leur importance, et fidèles en cela à la mission que nous nous sommes fixée : **informer sans démagogie mais sans faiblesse,** nous les rendons publiques aujourd'hui. Néanmoins, nous demandons à nos lecteurs de ne pas vendre ce numéro de **Lutte Ouvrière** à une puissance étrangère, ou alors de rayer soigneusement les lignes qui vont suivre.

Tout d'abord, une précision : contrairement à ce qui fut dit aux premiers jours de cette ténébreuse affaire, il est faux de prétendre que les services soviétiques aient manœuvré pour retarder la mise au point du " Concorde ". Ce fut même le contraire. Nous sommes en mesure d'affirmer qu'ils firent tout pour l'accélérer. Et c'est en cela que se révèle leur diabolique efficacité. Ils ont réussi, mettant ainsi notre pays dans les affres avec un avion invendable, bruyant et qui nous coûte fort cher. Et s'il nous valut la gloire de posséder le premier président de la République bi-supersonique, la consolation est bien maigre.

Mais les méfaits des hommes du KGB ne s'arrêtent malheureusement pas là. Nous ne nous attarderons pas sur le vol de la formule du ketchup, dont il est pratiquement certain que les spécialistes russes sont en possession, pour revenir sur une affaire qui touche de très près la France et les Français. L'humiliation subie par nos athlètes aux championnats d'Europe d'Helsinki fut trop cuisante pour qu'il soit nécessaire d'en rappeler longuement les circonstances. Ce serait d'ailleurs trop cruel. Rappelons qu'à l'époque, l'ensemble de la presse s'interrogeait sur les causes mystérieuses de ce nouveau Waterloo. Le mystère, aujourd'hui, est dissipé. C'est encore un coup des Russes. Ouf, on respire !

Nous ne rapporterons pas ici les allusions qui nous furent faites sur le rôle des services secrets soviétiques dans l'affaire de La Villette ou dans celle de la Garantie Foncière. Elles ne reposent sur aucun élément sérieux et nous sommes trop soucieux de la vérité pour nous faire les porte-parole de bruits qui, en l'état actuel de nos informations, ne peuvent être qualifiés que de ragots.

S. PION.

Recommandation très importante : si vous avez l'impression d'être surveillé par un espion, avalez immédiatement ce journal. Et rappelez-vous qu'il faut 3 minutes 14 secondes à une personne entraînée pour le faire. Il est préférable de le faire feuille par feuille.

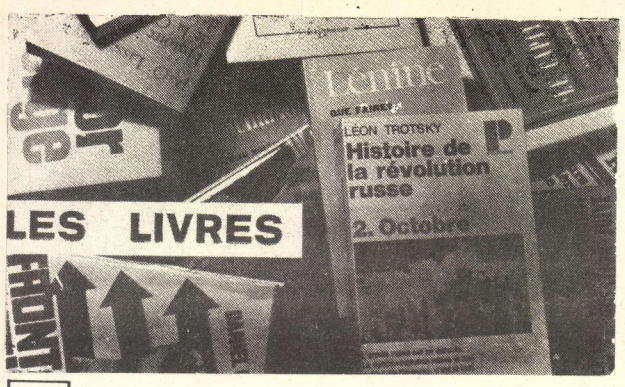

"Contre le Courant"

organe de l'opposition communiste (1927-1929)

LES numéros de " Contre le Courant **", organe de l'opposition communiste (1927-1929) viennent d'être réédités en fac-similé par François Maspéro.**

Le recueil ne comporte aucune introduction, mais, dans son premier numéro, le journal expose clairement ses buts :

" Contre le courant ! Contre la scission du Parti et de l'Internationale ! Pour le rassemblement des forces communistes ! Pour le redressement à gauche de l'Internationale ! Pour une politique prolétarienne de l'Etat Soviétique ! Pour la marche en avant de la Révolution mondiale ! "

" Contre le Courant ", animé principalement par Maurice Paz, se rattache à l'opposition de gauche russe dirigée par Trotsky. Les sympathisants de l'opposition sont depuis des années déjà exclus des P.C. étrangers. En U.R.S.S., ce n'est qu'en octobre 1927 que les bureaucrates staliniens osent exclure Trotsky du Comité Central ; ils accélèrent bien vite les choses, le chassent du parti en novembre et le déportent deux mois plus tard.

les gangsters staliniens à l'œuvre

" Contre le Courant " commence à paraître à l'automne 1927. Au travers du journal, nous vivons les procédés des bureaucrates staliniens pour se débarrasser des meilleurs militants du Parti bolchévik.

Tout d'abord, leurs hommes de main tentent d'empêcher les membres de l'opposition de s'exprimer dans les assemblées du Parti : ils les sifflent pour couvrir leur voix, leur envoient des livres et autres projectiles à la tête, ils ne leur accordent pas la parole. Des moyens bien plus efficaces sont vite employés : ceux qui sympathisent avec l'opposition sont chassés de leur travail, perdent leur logement. Puis viennent les arrestations, les déportations et les morts dans les geôles staliniennes.

Tous ces faits, connus certes, nous apparaissent d'autant plus répugnants, d'autant plus émouvants que nous les vivons au jour le jour.

Nous apprenons le suicide de Joffé — dernier geste d'opposition irréductible à Staline de ce militant malade. Nous prenons connaissance de sa dernière lettre, lettre de solidarité avec Trotsky et d'encouragement à sa lutte contre la dégénérescence de l'Etat soviétique.

Nous suivons les étapes de la déportation de Trotsky et de son exil en Turquie.

Nous apprenons la mort, après cinquante jours de grève de la faim à la prison de Boutirky à Moscou, de Grégoire Boutov, ancien secrétaire de Trotsky.

Les " dernières nouvelles de l'Union soviétique " après nous avoir appris l'hommage rendu par les ouvriers de Léningrad aux dirigeants de l'opposition lors de la commémoration du X[e] anniversaire de la Révolution russe, relatent par la suite les arrestations, décrivent les familles déchirées, les enfants abandonnés...

En dépit de la répression de plus en plus dure, des calomnies incessantes fidèlement reprises par tous les partis communistes du monde, l'opposition continue sa lutte. Les zinovievistes capitulent devant Staline, mais l'opposition trotskyste, si elle connaît quelques défections, tient ferme.

" Contre le Courant " publie de nombreux textes de Trotsky : analyses de la situation en U.R.S.S., analyses de la situation mondiale, critique du projet de programme de l'Internationale présenté au VI[e] Congrès. Au fil des numéros, on peut suivre la lutte politique de l'opposition, sa dénonciation de la politique stalinienne qui, en U.R.S.S., aboutit au renforcement des koulaks et à la mise en danger du régime, qui mena à la catastrophe le Parti communiste et le prolétariat chinois.

l'opposition à l'échelle internationale...

Nous voyons se former l'opposition à l'échelle internationale : la majorité du Comité Central du Parti communiste belge demande des explications sur ce qui se passe en U.R.S.S. et la suspension des exclusions. Une forte minorité de la direction de ce parti va être exclue pour s'être entièrement solidarisée avec l'opposition. Aux U.S.A., ce sont trois dirigeants du P.C. qui forment le noyau de l'opposition : James Cannon, membre du Bureau politique, Abern, membre du Comité Central, Shachtman, suppléant du C.C. Au Canada, le président du P.C., rédacteur en chef de ses deux organes, Maurice Spector, devient le fondateur du mouvement trotskyste canadien.

Il n'empêche que l'opposition reste coupée des masses. Cela n'a rien d'étonnant dans cette période de recul de la classe ouvrière à l'échelle internationale. Le P.C. français qui, en 1920 après le Congrès de Tours, comptait 130 000 membres a perdu les trois quarts de ses adhérents en 1930. Il ne deviendra un parti de masse qu'à la faveur de la montée ouvrière de 1934-1936. Le P.C. est réduit à l'état d'appareil et l'opposition n'arrive pas à " mordre " sur ses militants de base. Les militants des P.C. des différents pays, peu éduqués, ne voient dans la lutte qui se déroule en Russie qu'une lutte de personnes et restent fidèles à ceux qui détiennent les leviers de commande. Les idées de l'opposition ne parviennent pas jusqu'aux militants du P.C. Elles parviennent encore moins jusqu'à la classe ouvrière.

PREMIERE ANNEE. — N° 1 — Le Numéro : 1 fr. 50 — 20 NOVEMBRE 1927

Contre le Courant

Organe de l'Opposition Communiste

ABONNEMENTS :

France		Extérieur	
Un an	20 fr.	Un an	35 fr.
Six mois	12 fr.	Six mois	20 fr.

Adresser la correspondance pour la Rédaction et l'Administration à :
« CONTRE LE COURANT »
96, Quai Jemmapes, PARIS (10e)

SOMMAIRE

La Révolution en danger. — Dernière nouvelles de l'Union Soviétique (La Lutte contre l'Opposition). — L'intervention de Trotsky au Plenum du C.C. et de la C.C.C. d'octobre 1927. — L'intervention de Zinoviev au Plenum du C.C. et de la C.C.C. d'octobre 1927. — Méthodes Staliniennes : En U.R.S.S., En France. — Un document inconnu du Parti : la Capitulation de Berlin. — *Entre Camarades.*

La Révolution en danger

Pour que des communistes — presque tous dans le Parti depuis sa fondation — en soient venus à envisager la création d'un organe, il faut qu'ils aient senti, avec une force irrésistible, la nécessité de se faire entendre du Parti et de la classe ouvrière.

Si nous prenons la responsabilité de faire

de la bataille, c'est l'avenir tout entier de la Révolution d'Octobre.

A l'heure qu'il est, la lutte de la fraction au pouvoir contre les opposants ne connaît plus de bornes. C'est l'introduction dans le Parti du régime de la matraque, de la diplomatie secrète, de la peur : la vérité est cachée au Parti sur ce qui se passe dans son sein, la seule nourriture imposée au Parti est

...et la France

Pourtant, la France est le pays où l'opposition est la plus puissante. Mais elle est divisée. Il y a la tendance de **" Contre le Courant "** qui bénéficie de l'appui de l'opposition internationale ; une tendance " zinovieviste " regroupée autour de Treint, une tendance " souvarinienne " et une autre tendance trotskyste autour de Naville.

Quand Trotsky, de son exil en Turquie, essaye de structurer l'opposition française, il s'adresse tout d'abord, bien entendu, au groupe **" Contre le Courant ",** le plus ancien des groupes et le plus proche de ses positions.

Lorsque Paz rend visite à Trotsky au printemps 1929, ce dernier le presse d'unir son groupe aux cercles de l'opposition et de **" transformer " Contre le Courant " en un grand hebdomadaire agressif qui parlerait avec la voix de l'opposition, et de lancer une ambitieuse campagne de recrutement ".** (Extrait de Isaac Deutscher - **Le prophète hors-la-loi.)** De retour à Paris, Paz, qui tient à pouvoir développer son cabinet d'avocat, se refuse à lancer l'hebdomadaire souhaité.

C'est alors que le 15 août 1929 paraît le premier numéro d'un nouvel organe, **" La Vérité ".** Devant l'inaction de Paz, Trotsky a regroupé des jeunes, dont Naville, moins expérimentés peut-être, mais totalement dévoués, qui vont faire vivre l'hebdomadaire souhaité.

Les derniers numéros de **" Contre le Courant "** sont pratiquement entièrement consacrés à la polémique contre **" La Vérité ",** et Trotsky.

Trotsky avait nettement mis les choses au point avec Paz dans une lettre du 11 juillet 1929 dans laquelle, il écrivait :

" ...la décision qui fut prise fut celle d'un hebdomadaire, avec la perspective d'un quotidien (...) Mais vous ne vous êtes rapproché ni de l'hebdomadaire ni même du bi-mensuel. " Contre le Courant " est devenu un recueil de documents russes plus encore qu'auparavant. On n'apprend absolument rien par ce journal sur le mouvement français. Nous avions élaboré d'autres projets, encore pour le travail dans les masses. Rien n'a été réalisé ".

A partir de l'automne 1929, c'est **" La Vérité "** qui représente l'opposition de gauche en France.

La lecture de **" Contre le Courant ",** aujourd'hui, est effectivement plus intéressante par ce que ce journal nous apprend de l'opposition russe que de l'opposition française.

Geneviève LAGRANGE.

" Contre le Courant ", Editions Maspéro. 40 F.

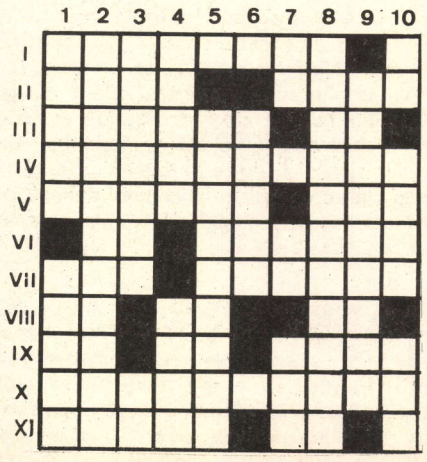

HORIZONTALEMENT. — I. Font marcher le bastringue. — II. Souvent gonflé - Prénom breton. — III. Appuira sur la gâchette - Dans le vent. — IV. Heureux ou malheureux, font parler d'eux. — V. Informatrice allemande - Pronom. — VI. Queue d'ours - Tombés bien bas. — VII. Risque tout - N'est pas au courant. — VIII. Symbole chimique - Note - Eclos. — IX. En visite - Soleil égyptien - Bien que s'habillant de rouge, son père n'a rien d'un révolutionnaire. — X. Hésite. — XI. Célèbre famille italienne - Règle.

VERTICALEMENT. — 1. Choisir - Perce-oreille. — 2. Selon Pompidou, manquent d'éducation. — 3. Elle a pris un ver de trop. — 4. Quand les chevaux lèvent la jambe - Presse. — 5. Recommençais. — 6. Pointa à l'envers. — 7. En argot - Abréviation - Sans bavure. — 8. Bienheureux que l'on croque volontiers (en deux mots). — 9. Encerclées, elles ne s'en plaignent pas. — 10. Personnel - Située - Article.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	C	A	R	A	V	E	L	L	E
II	A	V	A	R	I	E	■	E	T
III	T	I	T	A	N	■	O	T	E
IV	E	R	O	S	■	M	U	T	■
V	N	O	N	■	M	E	T	R	O
VI	A	N	N	A	■	R	I	E	N
VII	I	S	A	A	C	■	L	S	D
VIII	R	■	D	■	L	A	S	■	E
IX	E	L	E	V	E	S	■	U	S

UN FILM A VOIR ET A REVOIR

Cinéma — Le sel de la terre

d'Herbert Biberman

Si vous habitez Paris ou sa banlieue, il faut absolument, si ce n'est déjà fait, aller voir « **Le sel de la terre** », projeté actuellement dans une salle de la capitale. Ou le revoir si vous l'avez déjà vu. Et le conseiller à tous vos amis.

Ce n'est pas seulement l'histoire d'une grève dans une mine de zinc du Nouveau Mexique, une grève qui dure des mois et des mois, comme les Etats-Unis en ont tant connue et en connaissent encore, une grève avec toutes les péripéties et tous les problèmes qu'une lutte de cette envergure peut susciter, une grève durant laquelle les travailleurs doivent affronter, tour à tour ou ensemble, le patron, les flics, l'Etat, ses shériffs et ses juges, les jaunes, la faim, les humiliations, la démoralisation. Ne comporterait-il que cela d'ailleurs que « **Le sel de la terre** » mériterait amplement d'être vu. Ce n'est pas si courant, après tout, qu'un tel sujet soit porté à l'écran surtout avec cette justesse de ton.

Mais le film va bien au-delà. Ou plutôt, il montre comment leur combat oblige les travailleurs à se poser d'autres problèmes, insoupçonnés ou écartés immédiatement d'habitude, comment il modifie toute leur vie.

Ne plus subir, entreprendre de lutter c'est automatiquement bouleverser les rapports que l'on entretient avec la société, toute la société, avec tous les autres, ceux qui vous écrasent mais aussi ceux que vous écrasez vous-mêmes quotidiennement, sans même le voir ni en avoir conscience. Ces mineurs doublement opprimés, parce que travailleurs et parce que mexicains, vont découvrir avec effarement que leurs propres femmes subissent une exploitation supplémentaire : la leur. Ils vont découvrir en même temps que l'exploitation forme un tout, qu'on ne peut pas

lutter contre un de ses aspects et en accepter un autre. Il n'y a pas de libération possible pour un opprimé qui entretient ou accepte l'oppression des autres, ne serait-ce que parce qu'il a besoin dans sa lutte de l'aide de tous ceux qui veulent ou ont intérêt à abattre le vieil ordre. Les travailleurs ne peuvent se libérer si leurs femmes restent esclaves. Cette prise de conscience ne se fait pas facilement. Elle est acceptée encore moins facilement. La lutte commencée impose pourtant cette évidence : le combat pour la dignité et la liberté ne se partage pas.

Biberman, le metteur en scène, n'est pas un révolutionnaire. Il a fait, certes, un an de prison à la belle époque du mac-carthysme pour avoir refusé de répondre de ses sympathies pour le parti communiste et de ses liens avec lui. Son courage et sa dignité sont ceux d'un radical américain traditionnel. Ses illusions sur la démocratie aussi, comme le montre un court métrage projeté avant le grand film dans lequel s'expliquent avec lui sur leur attitude, une dizaine d'écrivains et de metteurs en scène qui furent condamnés, comme lui, pour la même raison et en même temps que lui.

Mais rarement il a été montré aussi profondément et justement, comment seule la lutte permet de donner à l'homme opprimé toute sa dignité, et comment aussi on ne peut conquérir celle-là qu'en la conquérant non seulement pour soi mais aussi pour tous.

Encore une fois : à voir et faire voir absolument.

J.M.

« **Le sel de la terre** » passe actuellement au cinéma « New-Yorker » (Paris-9e).

d'Abraham Polonsky

Le voleur de chevaux

MATINES de Tom Jones et de paysans madrés, nos voleurs de chevaux sévissent joyeusement dans un trou perdu de Pologne, du temps où celle-ci appartenait à la Russie tzariste. Polonais, paysans, juifs de surcroît, les villageois de la bourgade de Malava n'auraient sans doute pas la partie belle sous la férule tsariste, si la complicité de toute une communauté, jointe à la malice de nos héros, ne venait renverser les rôles.

En effet, la garnison cosaque a fort à faire pour imposer à des administrés peu dociles les décisions de Nicolas II. Saint-Pétersbourg est loin, encore plus loin le Japon contre lequel on voudrait les envoyer guerroyer (nous sommes à la veille de 1905), eux qui, de mémoire d'ancêtre, n'ont vu l'ombre d'un Japonais. Pourquoi alors réquisitionne-t-on « leurs » chevaux, volés au prix de tant d'efforts et d'ingéniosité ? Pourquoi les mobilise-t-on pour une guerre lointaine ?

Mais au jeu du gendarme et des voleurs, les voleurs sont, cette fois encore, les plus malins. Le capitaine des cosaques l'apprendra à ses dépens. Dans cette campagne fort différente de celles dont il avait pu rêver, où la boue des fondrières le dispute aux tas de fumier, il a beau tenter de fuir l'ennui en fréquentant le bordel campagnard, poussiéreux et désuet à souhait, mais qui ne manque pas de pittoresque, les ennuis le poursuivent, incarnés par ces maquignons rusés.

Dans ce combat inégal, les fringants soldats du tzar de toutes les Russies perdront quelques plumes et même leur pantalon.

Le spectateur, lui, ne s'ennuie guère. La farce est drôle et gaillardement enlevée. La nature est belle et simple. Les chevauchées sont échevelées. Autant de raisons qui incitent à ne pas bouder cette partie de campagne.*

J. P.V.

(*) On ne nous reprochera plus, espérons-le, après cela, de sous-estimer la paysannerie.

A propos des quinze comédiens emprisonnés au Brésil, le Living Theatre communique :

L'administration des C.C.P. exigeant que les versements soient effectués en nom personnel, le Comité Européen pour la Défense du Living Theatre vous prie d'adresser votre aide financière à :

Gérard Gress, C.C.P. Paris 98-09-19
en mentionnant : " pour le Living Theatre ".

Le Comité vous prie d'excuser le contretemps (car l'argent que vous auriez déjà pu verser vous sera retourné par les C.C.P.) dû à des mesures administratives.

Votre soutien est plus que jamais indispensable. Jusqu'à ces tout derniers jours, nous espérions que les quinze comédiens emprisonnés, il y a un mois, seraient libérés sans procès. Or il s'avère non seulement qu'ils ont été forcés dans les premiers jours de signer sous la contrainte physique des aveux (passage à tabac, électro-chocs sur les parties génitales d'un des prisonniers, etc.), mais aussi que l'interrogatoire s'est déroulé à huis-clos, du 26 juillet au 2 août.

Il convient donc d'apporter aux inculpés ton aide juridique dont l'urgence se fait de plus en plus pressante.

Pour tout appui qui ne serait pas financier : Pierre Biner c/o Victor Herbert, 6, rue du Val-de-Grâce, PARIS-5e - Tél. 633-58-06.

Les travailleurs du métro et les usagers ont les mêmes intérêts

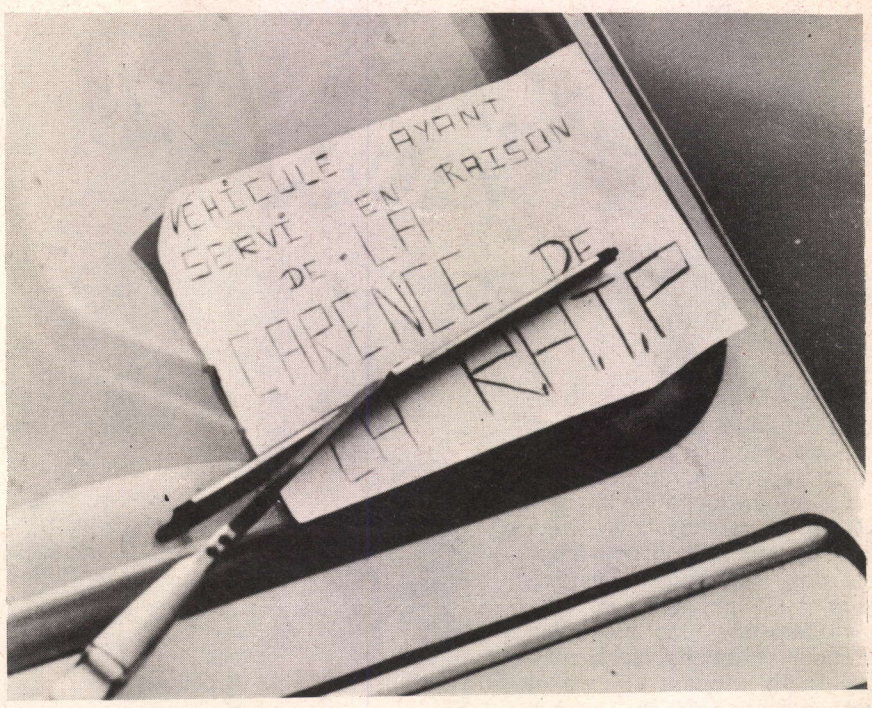

(Ph. U.P.I.)

A l'heure où nous écrivons, il y a de grandes chances pour que les conducteurs du métro, ainsi que d'autres catégories du personnel de la R.A.T.P. se mettent en grève mardi.

Si les travailleurs du métro ont d'excellentes raisons pour faire grève, s'ils peuvent même facilement bénéficier de la sympathie de la population travailleuse, malgré la gêne supplémentaire qu'occasionne cette grève, parce qu'elle subit elle aussi chaque jour la lamentable ladrerie gouvernementale en matière de transports, la presse et la radio se sont, bien entendu, empressés d'essayer de rendre cette grève impopulaire en invoquant la gêne pour les usagers.

Insensibles à la pagaille quotidienne dont ils sont responsables, ceux qui nous gouvernent jouent les indignés et invoquent les sacro-saints devoirs des travailleurs des services publics dès qu'ils entament le moindre mouvement.

Mais, malgré les mensonges et les tirades hypocrites des valets du pouvoir, si mardi prochain il y a grève dans le métro, on pourra affirmer sans risque de se tromper que le gouvernement n'aura cherché que cela.

Victimes de l'incurie gouvernementale

Car la R.A.T.P. n'a qu'une devise en toute chose : " pas de dépenses inutiles ".

C'est bien simple, il n'y a qu'un seul projet d'envergure qui ait été sérieusement tenu et appliqué avec diligence par la Direction de la R.A.T.P. : la réduction du personnel.

Il est prévu de supprimer 2.000 chefs de train du métro. En 1973, il n'y aura plus un seul receveur sur toutes les lignes d'autobus. Autant dire que, sur l'ensemble du réseau, la R.A.T.P. aura économisé d'ici un an ou deux, quatre à cinq mille salaires au bas mot. Bien sûr, l'équivalent des salaires épargnés n'ira surtout pas dans la poche des employés de la R.A.T.P. L'Etat n'est pas une entreprise philanthropique. Sans compter que la plupart du temps, ces mesures s'accompagnent d'une aggravation des conditions de travail du personnel. La Direction accélère les rotations d'équipes, réduit le nombre de rames en circulation, ruse sur les avantages acquis. Et les salaires restent minables.

Les revendications des employés de la R.A.T.P.

Les revendications formulées par les syndicats concernent trois points : la grille des salaires, les congés annuels et la retraite. La refonte de la grille hiérarchique n'est qu'une façon catégorielle et confuse de traduire l'insuffisance générale des salaires à la R.A.T.P. La durée des congés annuels n'a pas augmenté depuis 1930. Les quelques jours supplémentaires obtenus après la grève de mai 1968 sont rognés par la Direction qui joue sur l'attribution de jours de repos pendant l'année. Quant à la retraite, les agents de la R.A.T.P. doivent dans les faits effectuer trois à cinq ans supplémentaires pour bénéficier de la pension complète. Même si les syndicats n'ont rien fait pour clarifier ni préciser ces revendications (aucune n'est chiffrée), elles traduisent le mécontentement général des conducteurs du métro et des autres catégories du personnel (que les syndicats autonomes ont essayé d'ailleurs de tenir à l'écart). En fait, les revendications formulées par les syndicats sont très modestes. C'est ainsi qu'en réclamant une " amélioration de la grille hiérarchique ", et non des augmentations de salaire chiffrées qui concerneraient l'ensemble du personnel, les syndicats se réservent la possibilité d'accepter les premières propositions, mêmes insignifiantes, même ne concernant qu'une catégorie du personnel, avancées par la Direction.

Les syndicats négocieraient bien...

D'ailleurs, depuis que les syndicats ont parlé de grève du métro à la suite du mécontentement qu'ils constatèrent dans les terminus, ils se sont empressés d'inviter la Direction à discuter et ils ont renouvelé chaque jour les rendez-vous de la concertation. Depuis jeudi dernier, les consultations n'ont pas cessé, sans avancer pour autant. Les centrales syndicales attendaient le moindre compromis de la part du gouvernement pour pouvoir annuler la grève. Et il faut noter que les appels à la grève pour mardi ont toujours été conditionnels.

...mais le gouvernement s'y refuse

Vendredi soir, devant l'intransigeance de la Direction, les syndicats ne se résolvaient toujours pas à lancer fermement le mot d'ordre de grève, mais s'en remettaient à la décision de dernière heure des travailleurs. Le secrétaire général C.G.T. du réseau ferré déclara : " Il appartient aux conducteurs et aux autres catégories du personnel du réseau ferré de décider mardi matin (!) dans les dépôts, si les conditions sont réunies pour le déclenchement de la grève ".

Et si le gouvernement a tout fait pour qu'il y ait grève mardi en opposant jour après jour une fin de non-recevoir aux revendications, les centrales syndicales ont tout fait de leur côté pour temporiser et éviter le conflit.

Le gouvernement responsable de la grève

Les travailleurs du métro ont mille et une raisons de se mettre en grève. Et les usagers ne seront pas dupes de la compassion subite que dispensera le gouvernement à leur égard. En fait, ce sera pour tous les travailleurs qui empruntent les transports en commun l'occasion de prendre connaissance des problèmes des grévistes qui subissent au même titre qu'eux l'incurie gouvernementale. A plusieurs reprises déjà, les usagers ont manifesté leur mécontentement, que ce soit localement dans les comités d'usagers, que ce soit à l'occasion des manifestations contre la hausse des tarifs. Aussi, quand les travailleurs des transports protestent à leur tour et luttent pour l'amélioration de leur condition, les usagers ont-ils toutes les raisons de les soutenir.

Huguette CHEVIREAU.

L'Etat nous roule
(nouvel épisode)

ON connaît l'état lamentable des routes françaises. Que ce soit sur le nombre ridicule de kilomètres d'autoroutes (1.600 km à peine, et à péage pour la plupart), sur l'entretien de la voirie ou sur les conditions générales de la circulation (embouteillages, « points noirs », etc.), la situation est catastrophique. Il n'y a guère que Chalandon qui soit content, comme le montre sa conférence de presse du 30 septembre. Il est même doublement satisfait, car si aujourd'hui tout va très bien, demain tout ira encore mieux.

Sur ce plan hélas, le ministre de l'Equipement est formellement démenti par un de ses plus proches collaborateurs, Michel Fève (directeur des routes du ministère de l'Equipement). La veille même de la conférence de presse du ministre, M. Fève déclarait en effet : « L'aménagement du réseau routier de rase campagne est le point noir du schéma directeur routier. Nous ne pourrons pas tenir les options prises selon lesquelles les conditions de circulation en 1975 ne devaient pas empirer par rapport à celles de 1970. »

Vous avez bien lu. En 1975, ce sera encore pire qu'aujourd'hui. Il faut pourtant faire un sérieux effort d'imagination pour le croire !

Le directeur des routes et le ministre de l'Equipement ont cependant trouvé une solution géniale qui devrait permettre de tout améliorer.

En effet, il est bien connu qu'en France les routes départementales sont souvent bien entretenues, alors que les routes nationales sont en mauvais état. A qui la faute ? On se le demande vraiment ! Mais peu importe. Puisque c'est comme cela il n'y a qu'à charger les départements de l'entretien des routes nationales.

Une réforme à ce sujet va être soumise au Parlement. Elle concerne 55.000 km de routes nationales dites « secondaires ». Les départements qui accepteront (car ce ne sera pas obligatoire pour eux) de s'occuper de l'entretien de ces routes disposeront pour cela de ni plus ni moins d'argent que l'Etat (5.500 F par km). Mais tant pis, qu'ils se débrouillent. Le gouvernement ne peut quand même pas s'occuper de tout !

Pour ce qui est des autoroutes, on nous en promet 4.500 km pour 1975. Il y en a donc 2.900 km à construire. Qui va se charger de leur construction ? Pas le gouvernement surtout ! Vous ne voudriez tout de même pas demander à ce dernier qui a péniblement construit 1.600 km en 15 ans d'en construire 2.900 en 5 ans !

Non, la construction, l'exploitation et l'entretien de ces autoroutes seront concédées, comme cela se fait depuis quelque temps, à des sociétés d'économie mixte. Ces sociétés comportent en partie des capitaux privés, en partie des capitaux d'Etat. Dans la réalité cela veut dire que l'Etat subventionne (avec l'argent des impôts évidemment) des sociétés capitalistes privées.

Autrement dit, au lieu de se servir des impôts pour construire des autoroutes gratuites, le gouvernement s'en servira pour aider des capitalistes à construire des autoroutes à péage.

Ainsi nous aurons l'occasion de payer deux fois : en tant que contribuables et en tant qu'usagers. Mais après tout n'est-ce pas ce qui se passe déjà pour les transports en commun ? Sans le péage les automobilistes feraient figure de « privilégiés » sur ce plan. Avec le péage il n'y aura pas de jaloux.

Jean-Louis CHAMPENOY.